

# **RAPPORT ANNUEL 2008**



# Sommaire

## **PARTIE I. PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL**

<b>I.1 Nom et fonction du responsable du rapport annuel</b>	p. 3
<b>I.2 Responsables du contrôle des comptes</b>	p. 3
<b>I.3 Politique d'information</b>	p. 3

## **PARTIE II. SITUATION FINANCIÈRE**

<b>II.1 Chiffres clés</b>	p. 4
<b>II.2 Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2009</b>	p. 4
II.2.1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2009	p. 4
II.2.2 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2009	p.4
II.2.3 Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	p. 28
<b>II.3 Etats financiers consolidés 2008</b>	p. 34
II.3.1 Compte de résultat consolidé	p. 34
II.3.2 Bilan consolidé	p. 35
II.3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé	p. 36
II.3.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 37
II.3.5 Notes annexes aux états financiers consolidés	p. 38
<b>II.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	p. 86
<b>II.5 Comptes annuels 2008 société mère Gascogne SA</b>	p. 87
II.5.1 Compte de résultat	p. 87
II.5.2 Bilan actif	p. 88
II.5.3 Bilan passif	p. 89
II.5.4 Annexe des comptes annuels de l'exercice	p. 90
<b>II.6 Rapports des commissaires aux comptes</b>	p. 102
II.6.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 102
II.6.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés	p. 103
II.6.3 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Gascogne SA	p. 106
<b>II.7 Résultats des cinq derniers exercices et inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille</b>	p. 106
<b>II.8 Résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2009</b>	p. 107
<b>II.9 Structure du Groupe</b>	p. 109

## I // Personne assurant la responsabilité du rapport annuel

### I.1 – NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

M. François VITTOZ – Président-Directeur Général

Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Saint Paul lès Dax, le 24 avril 2009

François Vittoz  
Président-Directeur Général



### I.2 – RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

• KPMG AUDIT – DEPARTEMENT DE KPMG SA

Domaine de Pelus

11, rue Archimède

33692 MERIGNAC CEDEX

Représenté par M. Thierry COLATRELLA

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

• M. Jean-Henri LEGORJU

30, avenue Franklin Roosevelt

75008 PARIS

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

• M. Xavier BOROTRA

Domaine de Pelus

11, rue Archimède

33692 MERIGNAC CEDEX

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

• M. Pierre MANIGAND

11 à 13, villa Croix Nivert

75015 PARIS

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

### I.3 – POLITIQUE D'INFORMATION

• Responsable de l'information financière :

M. Jérôme MONTROYA

Tél : 05 58 56 54 01 – Fax : 05 58 74 55 48

E.mail : jmontoya@groupe-gascogne.com

## II / Situation financière

### II.1 – CHIFFRES CLÉS

(En milliers d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	608 701	632 545	603 927
Part à l'international du chiffre d'affaires	250 050	261 690	253 281
Taux du chiffre d'affaires à l'international	41,1 %	41,4 %	41,9 %
Résultat courant opérationnel	4 691	12 658	11 580
Résultat opérationnel	9 304	25 103	21 590
Résultat net (part du groupe)	1 395	12 355	10 327
Taux de marge nette (RN/CA)	0,2 %	2,0 %	1,7 %
Investissements industriels	22 985	19 668	18 314
Capitaux propres (part du groupe)	180 296	187 366	175 749
Capitaux propres par action (€)	90	94	90
Endettement net/capitaux propres	65 %	63 %	68 %
Résultat net par action (€)	0,71	6,42	5,41
Effectifs à la clôture (hors intérim et absence longue durée)	2 746	2 730	2 717

### II.2 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2009

#### II.2.1 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2009

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2008, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Lecture du rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce.
- Approbation des dites conventions ainsi que des comptes annuels et des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Autorisation donnée à la société d'acheter ses titres.
- Approbation de la cooptation d'un administrateur.
- Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire réservé au personnel du groupe.
- Jetons de présence.
- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant.
- Mise à jour des statuts.

#### II.2.2 - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de la gestion de votre Groupe durant l'exercice 2008 et pour soumettre à votre approbation les propositions du Conseil d'Administration.

##### II.2.2.1 FAITS MARQUANTS

L'année s'est déroulée dans une conjoncture et un contexte économique très contrastés :

- Un premier semestre marqué par une forte inflation et le début d'un ralentissement en France et dans le monde :
  - hausse accélérée des coûts des matières premières,
  - record historique du prix du pétrole atteint en été,
  - parité euro/dollar en dégradation,
  - premiers signes de ralentissement mondial et faible croissance en France.
- Un second semestre frappé par une crise mondiale financière, boursière et économique avec :
  - une dégradation de l'environnement économique qui s'accélère au quatrième trimestre,
  - un effondrement des marchés financiers,
  - une chute de la consommation,

- un phénomène de déstockage qui amplifie la baisse,
- des arrêts de production chez nos clients et concurrents.

**Dans ce contexte difficile, le Groupe a réalisé un premier semestre en ligne avec ses objectifs. L'amélioration de l'exploitation s'est poursuivie avec notamment :**

- des hausses des prix de vente sur la totalité des activités,
- l'amélioration des marges,
- la poursuite de la réduction des coûts,
- un résultat opérationnel courant positif dans toutes les activités.

**En revanche, le second semestre a été fortement impacté par :**

- L'intensification progressive de la crise qui a entraîné une chute brutale et importante des volumes dans toutes les activités :
  - déstockages massifs chez les clients,
  - généralisation des arrêts de production en fin d'année.
- Des éléments exceptionnels :
  - arrêt momentané de la scierie de Saint-Symphorien suite à un incendie survenu le 29 juin,
  - décision de fermeture du site de Givet dans l'activité Complexes.

**Dès le début de cette crise, le Groupe a mis en œuvre des mesures énergiques destinées à contrebalancer la baisse de l'activité et à préparer 2009 :**

- Accélération du programme de réduction de coûts en baisse de 7,9 M€ sur le quatrième trimestre :
  - baisse des frais fixes et généraux non directement liés aux clients,
  - réduction des effectifs temporaires.
- Renégociation de tous les contrats de prestations pour 2009 :
  - accélération des départs pour un coût de 850 K€ sur le quatrième trimestre et un impact positif attendu de 1,7 M€ en 2009,
  - fermeture du site de Givet,
  - arrêts de production dans toutes les activités en fin d'année, pour un coût de 1,4 M€ permettant un déstockage de 3,4 M€,
  - concentration des investissements sur les projets créateurs de valeurs (maison bois, coucheuse dans le papier, imprimeuse hélios dans les complexes et préparation du projet logistique dans la distribution). Arrêt des autres investissements hors maintien,
  - suspension des opérations de croissance externe.

**Dès le début de l'année 2008, le Groupe a porté une attention particulière à sa gestion financière :**

- mise en place de programmes de factoring et reverse factoring déconsolidant qui ont représenté un financement de respectivement 26,8 et 9,2 M€ en fin d'année,
- signature fin septembre 2008 d'un crédit syndiqué sur 5 ans avec un pool de 14 banques pour un montant de 180 M€ souscrit, avec différé de remboursement, destiné au refinancement de la dette existante et au financement de la croissance externe,
- obtention, en complément du crédit syndiqué, de lignes bilatérales de crédits (découverts autorisés) auprès des banques pour un montant total de 25 M€ au 31 décembre 2008,
- strict contrôle des dépenses d'investissements focalisées sur le développement commercial,
- baisse des stocks.

**Le travail de fond s'est poursuivi dans tous les domaines :**

- simplification juridique avec les fusions des sociétés "Gascogne Imberty" et "Gascogne Wood" dans la branche Bois pour devenir "Gascogne Wood Products",
- mise en place d'outils de pilotage plus performants,
- maintien des investissements industriels en tenant compte de la variation des dettes sur immobilisations (19,9 M€ en 2008 contre 19,7 M€ en 2007 et 18,3 M€ en 2006).
- investissements immatériels au niveau :
  - informatique : sécurisation des systèmes, logiciels centraux, exploitation de bases de données, applications transversales,
  - innovation : lancement du concept "murs bois" de Gascogne (1<sup>re</sup> offre industrielle de murs à ossature bois en pin maritime), développement de produits barrières dans le papier, du sac single-layer, de produits à forte valeur ajoutée dans les Complexes, lancement de la vente à distance et d'un site e-commerce dans la Distribution,
  - intensification des actions en matière de sécurité, et déploiement progressif de la démarche GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).
- au niveau industriel, nouvelle amélioration de la production, de la productivité et de la sécurité (baisse de 22 % des accidents avec arrêts hors accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax),
- nouvelle baisse des frais de structure de 1,0 M€ par rapport à 2007, soit 6,0 M€ depuis 2005.

**Au niveau boursier, le cours clôture à 32,55 € contre 71 € fin 2007 :**

- le volume quotidien de transactions a été de 638 en 2008 contre 1239 titres échangés en moyenne sur l'année 2007. L'action a évolué dans une fourchette de 28,01 € à 70,99 €, terminant l'année à 32,55 €,
- la composition du capital n'a pas enregistré d'évolution majeure depuis l'Assemblée Générale de mai 2008.

**II.2.2.2 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE**

Les résultats annuels ont été fortement impactés, particulièrement au second semestre, par des effets conjoncturels négatifs (- 34,8 M€), des arrêts conjoncturels (- 1,4 M€), des amortissements et provisions en hausse (- 0,7 M€), masquant les progrès accomplis par le Groupe au niveau de l'exploitation en termes de mix/prix et de coûts (+ 29 M€).

**Résultat opérationnel courant de 4,7 M€ contre 12,7 M€ en 2007.**

**Résultat net de 1,4 M€ contre + 12,4 M€ en 2007.**

Le Groupe termine l'année avec un chiffre d'affaires de 608,7 M€ en baisse de 3,8 % par rapport à celui de 2007, après avoir réalisé au cours du premier semestre un chiffre d'affaires en très légère hausse de + 0,3 %.

Dans le contexte de crise mondiale, la forte et brutale dégradation de l'environnement économique au 4<sup>e</sup> trimestre a impacté les ventes du Groupe, les clients privilégiant le déstockage, entraînant une contraction de la demande. Le chiffre d'affaires du seul quatrième trimestre recule de 11,3 %.

Le chiffre d'affaires hors France baisse de 4,4 % à 250,0 M€, avec un désengagement volontaire de la zone dollar, principalement dans les Complexes.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 4,7 M€ contre 12,7 M€ en 2007 :

• 1<sup>er</sup> semestre : 8,3 M€ contre 5,4 M€ en 2007, ou 8,9 M€ en neutralisant l'arrêt technique de la papeterie soit une baisse de 0,6 M€ :

- **amélioration exploitation : + 12,3 M€**

- prix de vente et amélioration du mix produits : + 10 M€

- réduction de coûts : + 2,3 M€

- **effets négatifs conjoncture : - 12 M€**

- prix matières premières, transports et énergie : - 8,3 M€

- baisse des volumes : - 2,2 M€

- impact dollar : - 1,5 M€

- **amortissements et provisions : - 0,9 M€**

• 2<sup>e</sup> semestre : - 3,6 M€ ou 0 M€ en neutralisant l'arrêt technique de la papeterie, contre 7,3 M€ en 2007, soit une baisse de 7,3 M€ :

- **amélioration exploitation : + 16,7 M€**

- prix et amélioration du mix produits : + 7,1 M€

- réduction de coûts : + 9,6 M€

- **effets négatifs conjoncture : - 24,2 M€**

- prix matières premières, transports et énergie : - 6,3 M€

- baisse des volumes : - 15,9 M€

- arrêts conjoncturels usines au quatrième trimestre : - 1,4 M€

- impact dollar : - 0,6 M€

- **amortissements et provisions : + 0,2 M€.**

Les autres produits et charges opérationnels passent de 12,4 M€ à 4,6 M€ :

- 5,0 M€ Coûts et perte sur cession d'actifs provisionnés relatifs à la fermeture du site de Givet à fin décembre 2008

+ 4,9 M€ Reprise de la provision sur les actifs de la branche Complexes suite aux tests d'impairment

+ 5,0 M€ Reprise partielle de la provision sur les actifs de la branche Papier, suite aux tests d'impairment

- 1,2 M€ Provision relative aux coûts de réhabilitation de l'ancienne décharge de la papeterie suite à la publication de l'arrêté préfectoral début 2009

+ 1,1 M€ Plus-values sur cessions d'actifs

Le résultat opérationnel passe de 25,1 M€ à 9,3 M€.

Le résultat financier passe de - 7,9 M€ à - 9,2 M€ soit un écart de - 1,3 M€ essentiellement dû aux taux :

(en millions d'euros)	2008	2007
- Coût de l'endettement financier net	- 8,9	- 7,1
- Opérations de change	+ 0,1	- 0,2
- Provision intérêts amende Bruxelles	- 0,5	- 0,5
- Autres	+ 0,1	- 0,1
<b>Total</b>	<b>- 9,2</b>	<b>- 7,9</b>

Le coût de l'endettement financier net qui inclut en 2008 les intérêts payés au titre des opérations de factoring et de reverse factoring à hauteur de 1,0 M€, augmente de 1,8 M€ sur la période en raison de la hausse :

- des taux financiers court terme : - 1,0 M€

- de l'endettement net moyen : - 0,8 M€

Le résultat net enregistre un produit d'impôt de 1,3 M€ contre une charge de 4,8 M€ en 2007. Le montant 2008 inclut notamment des produits d'impôt calculés sur les déficits fiscaux des sociétés intégrées fiscalement pour 1 M€, et sur les déficits fiscaux reportables en avant de la filiale suisse des Complexes pour 1,5 M€. Il est à noter que le produit du crédit d'impôt recherche de 1 M€ a été reclassé en 2008 en diminution des frais de personnel.

Le résultat net de l'exercice ressort à 1,4 M€ contre 12,4 M€ en 2007.

#### NOUVELLE AMÉLIORATION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE :

Poursuite d'investissements industriels de développement et de maintien au niveau de 19,8 M€ en 2008 soit 91,5 % des dotations aux amortissements, (98 % des amortissements en 2007)

Besoin en fonds de roulement d'exploitation de 110,1 M€, contre 133,2 M€ en 2007, en baisse de 23,1 M€ et représentant 18,1 % du chiffre d'affaires (21,1 % à fin décembre 2007). Cette évolution tient compte :

- des opérations de factoring sans recours à hauteur de 26,8 M€,
- des opérations de reverse factoring à hauteur de 9,2 M€,
- de la baisse des stocks pour 0,8 M€,
- de la baisse des échus clients pour 2,0 M€,
- de la baisse d'activité et des arrêts conjoncturels du quatrième trimestre, entraînant (hors factoring et reverse factoring) des effets mécaniques de baisse du postes clients (6,3 M€), et du poste fournisseurs (21,9 M€), avec un impact net défavorable de - 15,6 M€.

Free cash flow de 25,0 M€ contre 15,0 M€ en 2007, avec un impact net du factoring à hauteur de 22,2 M€ (Free cash flow = Résultat opérationnel courant net d'impôt + dotations nettes amortissements + dotations nettes provisions + produit d'impôt sur dotation aux amortissements +/- variation du besoin en fonds de roulement - investissements décaissés nets d'impôts et nets des désinvestissements).

L'endettement net ressort à 117,5 M€, contre 118,2 M€ en 2007 avec un impact net du factoring de 22,2 M€.

Baisse des capitaux propres de 7,1 M€ qui s'élèvent à 180,3 M€ compte tenu notamment des éléments suivants :

- résultat net de 1,4 M€,
- prélèvement de 6,0 M€ sur les réserves libres pour la distribution du dividende,
- autres ajustements de - 2,5 M€ (principalement juste valeur des instruments de couverture).

Un gearing de 65 % avec une consolidation de la structure d'endettement : 121 M€ d'utilisation d'emprunts dans le cadre du crédit syndiqué, dont 75 M€ reclassés à court terme, et 46 M€ au titre d'une ligne revolving.

### II.2.2.3 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES BRANCHES

#### ACTIVITÉ BOIS : UNE BONNE RÉACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Les principaux éléments qui caractérisent l'année sont :

- la bonne progression des ventes hors groupe de Forestière de Gascogne, en ligne avec sa stratégie de développement,
- le lancement de la société "Gascogne Wood Products", issue de la fusion par absorption des sociétés "Gascogne Wood" et "Gascogne Imberty" avec la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale,
- l'arrêt de l'usine de Saint-Symphorien en raison d'un incendie qui s'est déclaré le dimanche 29 juin et la baisse consécutive des ventes de bois d'industrie au cours du second semestre,
- la pratique d'une politique commerciale sélective sur les marchés de la décoration, qui, conjuguée à des déstockages en fin d'année chez certains grands clients, a entraîné une baisse des volumes de ventes,
- le lancement du concept "murs bois" de Gascogne, première offre industrielle de murs à ossature bois en pin maritime et démarrage de productions tests en fin d'année,
- l'amélioration du taux de marge brute sous l'effet du mix et des hausses de prix, malgré l'augmentation du coût des matières,
- la forte réduction des coûts.

Le chiffre d'affaires consolidé de la branche ressort à 99,9 M€ en baisse de 9,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant passe de 5,1 M€ à 3,8 M€, soit une baisse de 1,3 M€, s'analysant comme suit :

- **amélioration exploitation** : + 8,1 M€
- réduction de coûts : + 8,1 M€
- **effets négatifs conjoncture** : - 8,7 M€
- prix matières premières, transports et énergie : - 2,2 M€
- baisse des volumes (à compter du second semestre) : - 6,5 M€
- **amortissements et provisions** : - 0,7 M€ (notamment suite à la reprise d'une partie de la provision pour impairment à fin 2007).

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36), réalisé sur l'UGT n'entraîne aucun mouvement sur les provisions.

L'année 2008 confirme la solidité et le dynamisme de la branche :

- forte réactivité opérationnelle, en particulier en ce qui concerne les coûts,
- perspectives de développement commercial, notamment au travers des maisons bois.

## SITUATION FINANCIÈRE

L'année 2009 sera marquée par la gestion de l'après tempête, intervenue le 24 janvier 2009 dans le massif forestier des Landes de Gascogne, le redémarrage de l'usine de Saint-Symphorien en avril, ainsi que la commercialisation des murs à ossature bois.

### ACTIVITÉ PAPIER : DES PROGRÈS MASQUÉS PAR LA CRISE

L'année s'est déroulée dans un contexte de fort recul en fin d'année de l'activité papetière mondiale et des arrêts généralisés de production tant chez les clients que chez les concurrents.

Dans cet environnement économique auquel se sont ajoutées les hausses de coûts matières et énergie, la branche affiche un chiffre d'affaires consolidé en progression de 1,1 %, passant de 82,5 M€ à 83,4 M€, sous l'effet contrasté des éléments suivants :

- Impact dollar défavorable.
- Poursuite des actions de fond engagées depuis plusieurs années :
  - amélioration de la production,
  - hausse des prix de vente,
  - amélioration du mix produits.
- Effondrement de la demande au cours du quatrième trimestre,
- Arrêt conjoncturel de 12 jours sur le mois de décembre.

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 1,4 M€ contre 1,7 M€ en 2007. La baisse de 3,1 M€ s'analyse comme suit :

- **amélioration exploitation : + 5 M€**
  - prix et amélioration du mix produits : + 4,7 M€
  - réduction de coûts : + 0,3 M€
- **effets négatifs conjoncture : - 8,1 M€**
  - prix matières premières, transports et énergie : - 4,6 M€
  - impact dollar : - 0,6 M€
  - baisse des volumes : - 2,3 M€ (dont - 3 M€ sur le seul quatrième trimestre)
  - arrêt conjoncturel de décembre : - 0,6 M€

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36) réalisé sur l'UGT a conduit à reprendre une partie de la provision antérieurement constituée à hauteur de 5 M€. Cette reprise se justifie par l'amélioration des flux de trésorerie futurs en raison principalement des ventes de produits à plus forte valeur ajoutée issus de la coucheuse, ainsi que par des baisses attendues des prix du bois suite à la tempête du 24 janvier 2009.

Sur le plan industriel :

- début d'installation de la coucheuse pour le développement de produits à forte valeur ajoutée, avec un démarrage prévu mi 2009,
- participation en 2008 à l'appel d'offres énergies renouvelables CRE2 (Commission de Régulation de l'Énergie). Le dossier n'a pas été retenu mais une participation au nouvel appel d'offre CRE3 est prévue en 2009.

Pour 2009, l'activité verra la mise en production, en milieu d'année, de la coucheuse pour le développement de produits à forte valeur ajoutée. Elle contribuera également à la gestion de l'après-tempête et à la récupération des chablis.

### ACTIVITÉ SACS : GESTION RÉACTIVE DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

Dans un contexte de dégradation du marché européen du sac papier industriel de 6,4 % (2 % en France) dont 13,8 % pour le dernier trimestre, et de nouvelles et fortes hausses des matières premières (2,4 M€), le chiffre d'affaires annuel de 117,6 M€, en recul de 0,9 %, traduit une bonne tenue de l'activité avec une hausse modérée des prix.

Les évolutions ont été différentes selon les zones géographiques :

- France : consolidation dans les sacs industriels, poursuite de la prospection dans les sacs grand public, et décision d'arrêter en 2009 une ligne non rentable.
- Allemagne : activité fortement impactée sur son marché principal de la chimie dans une économie allemande en récession. Des mesures de réorganisation de la production ont été décidées fin 2008 : arrêt de 2 lignes non rentables et transfert de productions en 2009 sur le site de Mimizan.
- Grèce : année particulièrement difficile avec des hausses de prix papier et une forte baisse de l'activité économique de la région.
- Tunisie : progression de l'activité et bon développement à l'export.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel courant ressort à 1,4 M€ contre 4,4 M€ en 2007. La baisse de - 3 M€ s'analyse comme suit :

- **amélioration exploitation : + 3,5 M€**
  - prix et amélioration du mix produits : + 3,8 M€
  - hausse des coûts : - 0,3 M€
- **effets négatifs conjoncture : - 6,9 M€**
  - prix matières premières, transports et énergie : - 2,4 M€
  - baisse des volumes : - 4,2 M€ (dont - 2,6 M€ sur le seul quatrième trimestre)
  - arrêt conjoncturel de décembre : - 0,3 M€
- **amortissements et provisions : + 0,4 M€**



Les mesures de réorganisation et de rationalisation de la production décidées fin 2008 (arrêt de lignes désormais non rentables, transferts de production entre sites), l'accélération des développements produits, et la poursuite du renforcement à l'international devraient permettre d'aborder l'année 2009 dans de bonnes conditions d'exploitation.

#### ACTIVITÉ COMPLEXES : DE VRAIS PROGRÈS OPÉRATIONNELS

L'année 2008 s'est déroulée dans un environnement hésitant et contrasté avec un contexte favorable pour la Suisse, et une baisse de la demande sur l'ensemble des autres activités :

- Dax : poursuite du travail sur l'efficacité et amélioration de la rentabilité.
- Givet : nouvelle perte opérationnelle et fermeture du site fin 2008.
- Suisse : bonne tenue de l'activité et de la rentabilité.
- Allemagne : bonne performance opérationnelle dans un contexte économique difficile et préparation de l'investissement dans une nouvelle imprimeuse.

Les effets conjoncturels et les mesures prises pour améliorer les performances de l'activité ont pesé ponctuellement sur le chiffre d'affaires : annonce et fermeture du site de Givet, arrêt de l'activité négoce du site de Dax et désengagement de la zone dollar au profit de la zone euro. Dans ces conditions, l'activité réalise un chiffre d'affaires en 2008 de 170,6 M€ en baisse de 3,8 % et de 2,8 % hors impact Givet, avec une baisse de 12,4 % sur le quatrième trimestre (- 9,8 % hors impact Givet).

Le résultat opérationnel courant passe de - 2,6 M€ à - 2,3 M€ malgré un impact dollar négatif de 1,5 M€. Hors impact Givet (- 2,6 M€), le résultat opérationnel courant passe de - 0,9 M€ en 2007 à + 0,3 M€. Cette progression de 1,2 M€ s'analyse comme suit :

- **amélioration exploitation : + 10,7 M€**
- prix et amélioration du mix produits : + 7,3 M€
- réduction de coûts : + 3,4 M€
- **effets négatifs conjoncture : - 9,8 M€**
- prix matières premières, transports et énergie : - 5,1 M€
- baisse volumes : - 2,7 M€
- impact dollar : - 1,5 M€
- arrêt conjoncturel de décembre : - 0,5 M€
- **amortissements et provisions : + 0,3 M€**

En application de la norme IAS 36, une provision de 5,5 M€ avait été constituée sur les actifs de l'UGT Complexes à fin 2007. Compte tenu des mesures de réorganisation et des nouvelles perspectives pour cette UGT, cette provision a été reprise à hauteur de 4,9 M€ au 31 décembre 2008. Par ailleurs, les coûts et charges liées à la fermeture du site du Givet ont été intégralement provisionnés dans les autres produits et charges opérationnelles pour un montant global de 5,0 M€ à fin 2008.

Compte tenu des mesures prises en 2008 pour améliorer les performances industrielles, le travail sur le mix produits, et l'orientation des ventes sur les zones les plus rentables, l'année 2009 devrait voir la poursuite du redressement de l'activité.

#### ACTIVITÉ DISTRIBUTION : UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION DES MARGES

L'année 2008 a vu la poursuite de la mutation de l'activité :

- ventes itinérantes : poursuite de la reconfiguration, et renforcement des "Grands comptes",
- lancement de la vente à distance sur deux plateformes, à Bordeaux et Roubaix,
- démarrage du site marchand en janvier 2008.

Dans un marché français en récession, particulièrement dégradé au cours du quatrième trimestre, l'activité a poursuivi son redéploiement qui s'est traduit par une nette amélioration des marges et un développement prometteur des ventes e-commerce. Le chiffre d'affaires pour l'année 2008 est en baisse de 4,7 % en raison du recul des activités les moins rentables de la Distribution.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, et la hausse des coûts d'achats, le résultat opérationnel courant reste stable par rapport à 2007 à 3,8 M€, compte tenu de l'amélioration des marges et de la bonne tenue des coûts.

Les autres produits et charges opérationnelles affichent un résultat exceptionnel positif de 0,2 M€, résultant principalement de la cession de l'agence de Panazol.

L'année 2009 verra la poursuite des progrès de l'activité et la mise en place d'une plateforme logistique unique.

#### FONCTIONS SUPPORTS

En 2008, les fonctions supports ont amplifié le travail de fond déjà engagé au cours des exercices antérieurs.

##### > Finances/informatique

- **Actions structurelles :**
- signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 14 banques pour un montant global de 180 M€, incluant le refinancement des dettes existantes, une ligne de crédit revolving, et une ligne de croissance externe. Ce contrat a été conclu sur une durée de 5 ans,

## SITUATION FINANCIÈRE

- mise en place de lignes de financement complémentaires sous forme de découverts autorisés pour un montant de 25 M€ au 31 décembre 2008,
- mise en place d'opérations de financement sous forme de factoring et reverse factoring avec un impact respectif de 26,8 M€ et 9,2 M€ au 31 décembre 2008,
- mise en place de couvertures de taux pour un montant global de 98,8 M€ au 31 décembre 2008, avec des échéances jusqu'à cinq ans,
- poursuite des cessions d'actifs non stratégiques pour 1,5 M€,
- poursuite de la mise en place des centres de services partagés,
- suivi des actions en matière de réduction du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

### • Reporting accéléré et dynamisé :

- mise en place d'un système de base de données interactif permettant des analyses et des consultations à distance,
- nouveaux outils d'analyse et de suivi des résultats,
- mise en place de nouveaux états pour l'élaboration et l'analyse des données du budget.

### • Informatique :

- sécurisation des réseaux et systèmes : connexion sécurisée haut débit et "back up" croisé entre les sites, virtualisation de serveurs, baies de disques, sauvegardes centralisées,
- organisation des bases de données décisionnelles groupe,
- procédures pour la gestion des codes d'accès,
- réalisation d'un diagnostic sur les logiciels "métiers" dans 3 branches.

## > Innovation et développement

De nombreuses actions ont été menées au niveau des branches notamment :

- Bois : lambris "prêt à décorer", kit de pose "Easy Lambris", concept "murs bois" de Gascogne.
- Papier : kraft naturel frictionné spécial anti-adhérent, travail sur les coûts énergétiques, projet biomasse.
- Sacs : sac plastique single layer, sacs "éco-conçus", sacs imprimés sans solvants.
- Complexes : auto adhésifs pour timbres avec backing recyclable, complexes auto-adhésifs certifiés PEFC et FSC, papiers siliconés hygiène.
- Distribution : déploiement de deux plateformes de vente à distance, lancement site e-commerce marchand.

## > Ressources humaines

- Systématisation des entretiens d'évaluation au niveau encadrement.
- Déploiement progressif de la démarche Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- Création d'un centre de services partagés paie et gestion des ressources humaines.
- Poursuite des actions en matière de sécurité et de prévention des risques :
  - baisse de 22 % des accidents avec arrêts par rapport à 2007 (se référer au paragraphe II.2.2.9.2),
  - systématisation des "Visites Hiérarchiques Sécurité" sur les sites,
  - réalisation d'audits internes dans toutes les activités.
- Ajustements des effectifs : - 45 salariés (Givet inclus) et - 112 extérieurs.

## SOCIÉTÉ MÈRE (COMPTES SOCIAUX)

Le chiffre d'affaires social de Gascogne SA, essentiellement composé des prestations facturées à ses filiales au titre de l'assistance technique, du contrôle et de la coordination des activités, s'établit à 8,8 M€, contre 8,9 M€ en 2007.

Les charges d'exploitation augmentent de 3,3 M€.

Les autres achats et charges externes augmentent de 3,5 M€ :

- frais de mise en place du contrat syndiqué pour 1,7 M€ dont 1,6 M€ neutralisés par un transfert de charge d'exploitation du même montant et étalés sur la durée du crédit : le montant net comptabilisé au titre de l'exercice 2008 s'élève à 0,1 M€,
- hausse des frais de location de matériel informatique de 0,7 M€ et des frais de télécommunication de 0,3 M€,
- les frais de personnel diminuent de 0,3 M€. Les autres charges restent dans l'ensemble stables par rapport à 2007.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est négatif à - 0,6 M€, contre un résultat positif de + 0,6 M€ en 2007.

Le résultat financier net ressort positif à 8,1 M€, contre 0,9 M€ en 2007. Il est composé pour l'essentiel des éléments suivants :

- dividendes encaissés des filiales pour un montant de 7,9 M€, contre 3,9 M€ en 2007,
- produits financiers nets encaissés des filiales pour 5,8 M€ contre 4,4 M€ en 2007, dans le cadre du cash pooling principalement,
- intérêts versés à hauteur de 6,8 M€, contre 5,5 M€ en 2007 :
  - nouveau crédit syndiqué qui augmente la part de la dette du Groupe portée par la société qui joue le rôle de financement auprès des filiales via les comptes courants,
  - hausse des taux d'intérêts en 2008.
- provision sur les actions auto-détenues (1,5 M€),
- reprise de la provision sur les titres de la filiale Gascogne Laminates France pour 2,1 M€ (constituée à fin 2007), à la suite des tests d'impairment.

Dans ces conditions, le résultat courant ressort positif à hauteur de 7,5 M€, contre 1,5 M€ en 2007.

Le résultat net ressort positif à 7,9 M€, contre 3,2 M€ en 2007.

La structure du bilan enregistre des variations principalement dues à la mise en place du nouveau financement :

- au passif, les emprunts et dettes financières augmentent de 21,4 M€,
- à l'actif, les autres créances augmentent de 21,3 M€, correspondant à hauteur de 17,9 M€ aux avances en comptes courants aux filiales du Groupe et de créances sur le l'État pour 3,5 M€,
- par ailleurs, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2008 est de 47 525, dont 5 707 actions consacrées à la liquidité des actions au travers du contrat de liquidité.

#### II.2.2.4 POINT SUR L'ÉVOLUTION DES CONTENTIEUX

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA et Sachsa Verpackung devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, les sociétés sont toujours dans l'attente du jugement final qui devrait intervenir en 2009.

Dans le cadre de la procédure qui était en cours devant la cour d'appel de Bordeaux entre la société Holding CP et Gascogne Wood Products, un projet d'accord est en cours entre les deux parties pour mettre un terme au contentieux. Ce projet d'accord inclut la résiliation du protocole de 1995 et le rachat par Gascogne SA en 2009 des actions détenues par la société FP Bois dans Gascogne Wood Products pour un montant de 100 K€.

##### Litige avec la société Onet

En date du 16 janvier 2008, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a rendu une ordonnance de référé visant à faire cesser le contrat. En avril 2008, Gascogne Paper a assigné la société Onet pour divers motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 350 K€. Le 6 mai 2008, la société Onet a également assigné Gascogne Paper au tribunal de commerce pour résiliation anticipée du contrat et autres motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 148 K€. Après avoir ordonné la jonction de ces deux affaires, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a entendu les parties dans leur plaidoirie le 16 janvier 2009. L'affaire a été mise en délibéré à fin avril 2009.

##### Litiges liés à l'amiante

Depuis le début de l'année 2008 :

- pour Gascogne Paper : neuf nouveaux dossiers de salariés (6 retraités et 3 actifs) ont été déposés auprès de la CRAM. Sept dossiers ont fait l'objet d'une reconnaissance du caractère professionnel de la maladie du fait de l'exposition aux poussières d'amiante et deux dossiers sont en cours d'étude.

Quinze nouvelles assignations ont été déposées devant le TASS pour reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. Neuf projets de conclusion ont été reçus à ce jour avec des demandes de dommages et intérêts s'élevant à 850 K€. Les procédures sont en cours devant le TASS.

- Pour Gascogne Sack : un nouveau dossier de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie a été déposé (ancien ouvrier d'une société sous traitante de Gascogne Paper pour l'entretien de la chaudière, entré chez Gascogne Sack en 1966 et parti en décembre 1999).

À fin décembre 2008, pour Gascogne Paper, le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour 31 dossiers, cinq dossiers ont été refusés et deux sont à l'étude. Pour Gascogne Sack, le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour un dossier ; un autre dossier est à l'étude.

#### II.2.2.5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2008, la forte hausse des coûts matières du premier semestre puis la brutale et historique chute d'activité n'ont pas permis au Groupe d'obtenir des résultats à la hauteur de ses ambitions.

Le travail réalisé au cours des années précédentes, accéléré et réorienté en 2008 du fait des circonstances, et le professionnalisme des équipes ont permis de résister à ce brutal retournement tout en préparant une année qui s'annonce difficile.

Pour 2009, l'incertitude porte sur le volume d'activité.

Les baisses de coûts matières qui succèdent à trois années de hausses ininterrompues constitueront un élément favorable pour les activités de transformation qui représentent près de 60 % de l'activité du Groupe. La baisse du taux de l'Euribor aura aussi un impact positif.

Les importants projets de développement décidés en 2007 qui entreront en production en 2009, et le programme exceptionnel de réduction de coûts mis en place seront autant d'atouts. Ils concernent l'ensemble des activités.

#### II.2.2.6 EVENEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 24 janvier 2009, une tempête s'est abattue sur le Sud-Ouest de la France, occasionnant de nombreux dégâts et la destruction d'une partie significative de la ressource forestière de la forêt des Landes de Gascogne. Le Groupe Gascogne, acteur industriel majeur de cette filière en Aquitaine, a immédiatement mobilisé ses ressources internes et commencé à mettre en œuvre les actions nécessaires pour la gestion des conséquences de cet événement, à la fois au niveau de ses activités, mais également dans le cadre des actions menées de concert avec tous les acteurs de la filière engagés solidairement pour la pérennité et le développement de la forêt des Landes de Gascogne.

Dans le cadre du crédit syndiqué, la société n'a pas respecté les ratios financiers au 31 décembre 2008 prévus par le contrat ce qui l'a conduit à classer l'intégralité de cet emprunt en dettes à court terme. Des négociations sont en cours avec les banques.

### II.2.2.7 CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2008

#### FONCTION ET MANDATS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008

- > François VITTOZ, Chef d'entreprise,  
Président-Directeur Général de GASCOGNE SA. Président de : CENPAC SAS.  
Titulaire de 7 475 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Gérard HIGUINEN, Administrateur de sociétés,  
Vice-Président du Conseil de Surveillance de POMONA SA. Co-Gérant de FIBAHI Société Civile.  
Titulaire de 25 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Christian MARTIN, Expert-comptable,  
Gérant de CHRISTIAN MARTIN ET ASSOCIES SARL.  
Titulaire de 247 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Jérôme MONTOYA, Directeur financier,  
Président de Landes Opportunités SAS.  
Titulaire de 385 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Jean-François SAGLIO, Administrateur de sociétés,  
Président de CARLO TASSARA SA – CODEDEN SA.  
Titulaire de 100 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Yves-Claude ABESCAT, Cadre dirigeant dans le domaine bancaire  
Président Directeur Général de SALVEPAR SA. Représentant permanent de SG CAPITAL DEVELOPPEMENT aux Conseils de :  
LT PARTICIPATIONS - OBERTHUR TECHNOLOGIES,  
Administrateur de : GL EVENTS - IPSOS SA. – OBERTHUR TECHNOLOGIES – FRANCOIS-CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE –  
AXUS S.A. (siège social à Bruxelles).  
Titulaire de 50 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Frédéric DOULCET, Chef d'entreprise,  
Directeur Général Délégué d'EEM,  
Administrateur de : REACT - DUC SA - SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS,  
Gérant de : FDCP - SCI BOBRIS.  
Titulaire de 500 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Vincent ROUXEL, Consultant en stratégie,  
Président d'ASSOCIATION FLORENCE,  
Administrateur de : SAM outillage • SETFORGE • NATURE ET DECOUVERTES • WHEELABRATOR ALLEVARD.  
Titulaire de 830 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Pierre VERKHOVSKOY, Avocat à la Cour of Counsel CLIFFORD CHANCE EUROPE.  
Titulaire de 100 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Gunther MAUERHOFER, Administrateur de SPERIAN.  
Titulaire de 825 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Marie-Françoise WALBAUM, Responsable du département "Principal Investments" de BNP PARIBAS,  
Membre du Conseil de Surveillance de GALERIES LAFAYETTE.  
Administrateur de : ESSO SAF.  
Titulaire de 25 titres au nominatif au 31 janvier 2009.
- > Jean-Laurent GRANIER, Directeur Général d'AXA Assurances Vie Mutuelle,  
Directeur Général Délégué de AXA France IARD, AXA France Vie,  
Président du Conseil de Surveillance de AXA Banque,  
Administrateur ou membre du Comité de surveillance de : Association Diffusion Service ADIS – NATIO Assurance –  
AXA Bank Europe (Belgique) – AGIPI (association) – AGIPI Retraite (association)  
Représentant permanent d'AXA France Assurance au conseil d'administration de NEUFLIZE Vie.  
Titulaire de 200 titres au nominatif au 31 janvier 2009.

Les membres du Conseil d'Administration détiennent 10 762 actions au nominatif au 31 janvier 2009.

Ils sont nommés conformément à la loi.

Les mandats en cours, d'une durée de six ans, prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

**COMITE EXECUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2008**

François VITTOZ	Président-Directeur Général
Fabienne BUCCELLI	Directeur des Ressources Humaines
Jérôme MONTROYA	Directeur Financier
Jean-Luc IMBERTY	Directeur Général activité Bois
Philippe LAVAUD	Directeur Général activité Complexes
Georges LOUPIT	Directeur Général activité Sacs
Jean-François REGNIER	Directeur Général activité Distribution
Olivier TASSEL	Directeur Général activité Papier

**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

KPMG, représenté	
par Thierry COLATRELLA	Titulaire
Xavier BOROTRA	Suppléant
Jean Henri LEGORJU	Titulaire
Pierre MANIGAND	Suppléant

**II.2.2.8 CAPITAL****Evolution du capital**

Exercice	Nature	Opérations (en euros)	Montants	Capital social	Nombre	Droit
				(en euros)	d'actions	de vote
					de 15 €	double
					de nominal	
01/01/07			-	29 255 670	1 950 378	-
	Levées d'options	augmentation de capital	647 400,00	-	43 160	-
		prime d'émission	2 196 040,40	-	-	-
31/12/07			-	29 903 070	1 993 538	594 345
01/01/08			-	29 903 070	1 993 538	-
	Levées d'options	augmentation de capital	6 375,00	-	425	-
		prime d'émission	21 615,50	-	-	-
31/12/08			-	29 909 445	1 993 963	587 179

**Autres titres donnant accès au capital**

En dehors des options de souscription décrites dans le rapport spécial en II.2.2.8.4, il existe un plan d'attribution d'actions gratuites autorisé par l'Assemblée Générale du 12 juin 2006 et limité à un maximum de 3 % du capital. Ce plan est décrit en II.2.2.8.5.

**II.2.2.8.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

En vertu des pouvoirs conférés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 6 juin 1988, 7 juin 1993 et 25 mai 1998, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de la société, au bénéfice de certaines catégories de personnel.

Depuis l'organisation de la société en Conseil d'Administration, aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

Restent à lever au 31 décembre 2008 : 49 280 options équivalant à 49 280 actions.

19 835 options de souscription d'actions ont été annulées durant l'exercice, du fait de leur échéance.

Restent à lever au 27 février 2009 : 49 280 options équivalent à 49 280 actions.

**Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions**

Date de la décision	Nombre total d'options attribuées	dont attribuées aux mandat. sociaux	dont attribuées aux salariés	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat	Nombre d'options levées au 27/02/09	Nombre d'options restantes au 27/02/09
26/03/1999	5 200	2 500	2 700	26/03/2004	25/03/2009	71,80 €	-	5 200
24/03/2000	5 500	1 500	4 000	24/03/2005	24/03/2010	65,25 €	-	5 500
18/09/2000	2 000	-	2 000	18/09/2005	17/09/2010	68,65 €	-	2 000
09/02/2001	5 400	5 400	-	09/02/2006	08/02/2011	78,20 €	-	5 400
18/04/2001	11 300	500	10 800	18/04/2006	17/04/2011	81,05 €	-	11 300
12/09/2001	1 000	-	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64 €	-	1 000
07/12/2001	5 000	5 000	-	07/12/2006	06/12/2011	75,00 €	-	5 000
08/03/2002	1 500	-	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69 €	-	1 500
30/04/2002	700	-	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35 €	-	700
07/02/2003	8 800	2 250	6 550	07/02/2007	07/02/2011	73,55 €	120	8 680
05/05/2003	3 000	3 000	-	05/05/2007	05/05/2010	63,11 €	-	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>49 400</b>	<b>20 150</b>	<b>29 250</b>				<b>120</b>	<b>49 280</b>

**II.2.2.8.2 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

Au 31 décembre 2008, le capital de votre société était composé de 1 993 963 actions au nominal de 15 €.

A la date de rédaction du présent rapport, le nombre d'actions composant le capital est de 1 993 963. Compte tenu de l'existence du droit de vote double pour les actions détenues en compte nominatif depuis plus de 3 ans (article 13 des statuts), le nombre total de droits de vote s'établit à 2 581 142 au 1<sup>er</sup> février 2009.

**Identité des principaux actionnaires connus :**

A la connaissance de la société au 27 février 2009, les actionnaires suivants détiennent directement :

- plus de 5 % du capital ou des droits de vote : Société Générale, Gascogne Investissement, Meysset Développement,
- plus de 10 % du capital ou des droits de vote : Tocqueville Finance, Compagnie d'investissement de Paris (groupe BNP),
- plus de 15 % du capital ou des droits de vote : néant,
- plus de 20 % du capital ou des droits de vote : néant,
- plus de 25 % du capital ou des droits de vote : Electricité et Eaux de Madagascar,
- plus de 33,33 à % du capital ou des droits de vote : néant.

Au 31 décembre 2008, la participation des salariés dans le capital de votre société se monte à 75 200 actions détenues par le Fonds Commun de Placement Gascogne Investissement, soit 3,8 % du capital.

- Enfin, nous vous informons qu'au 31 décembre 2008, votre société détenait 47 525 actions Gascogne SA de valeur nominale de 15 € et représentant une valeur brute de 3 454 K€, dont 5 707 actions consacrées à la liquidité des actions au travers du contrat de liquidité.
- Les frais de négociation liés à l'acquisition des 41 818 actions affectées au plan d'actions gratuites s'élèvent à 960 €.

Les objectifs du programme de rachat d'actions en cours sont rappelés ci-dessous :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

**Pacte d'actionnaires**

A la connaissance de la société au 27 février 2009, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en cours et aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

**Autocontrôle**

L'Assemblée Générale du 19 mai 2008 a autorisé les rachats d'actions mais à la date de rédaction du présent rapport, cette autorisation n'a pas été utilisée. L'autocontrôle représente 47 525 actions, soit 2,4 % du capital.

**Autorisations en cours**

Les augmentations de capital et les émissions d'obligations autorisées en cours figurent dans le tableau ci-après :

AG du	Compétence	Délégation	Durée
5 juin 2007	Ordinaire	Emission d'obligations privées réservées au personnel par l'intermédiaire des FCP (5 000 000 €)	2 ans

Cette autorisation a été utilisée en 2008 à hauteur de 400 000 €.

**II.2.2.8.3 MARCHÉ DES TITRES DE L'EMETTEUR - COTATION**

En 2008, les titres Gascogne SA, code EUROCLEAR FR0000000124414 sont référencés sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C.

**Volumes mensuels (extraits d'Euronext Paris SA)**

Mois	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions d'euros)	Cours extrêmes	
			plus haut (euros)	plus bas (euros)
<b>2008</b>				
Janvier	13 009	0,82	70,99	58,01
Février	24 384	1,46	62,96	55,10
Mars	10 304	0,62	62,40	58,80
Avril	14 176	0,85	61,15	59,01
Mai	21 036	1,32	67,14	59,00
Juin	9 200	0,57	66,00	57,50
Juillet	14 914	0,84	59,00	53,92
Août	17 570	1,03	60,19	56,31
Septembre	7 814	0,45	59,82	50,00
Octobre	12 548	0,60	55,00	41,50
Novembre	9 157	0,42	52,80	41,22
Décembre	9 323	0,35	42,00	28,01
<b>2009</b>				
Janvier	6 378	0,23	38,99	32,50

**II.2.2.8.4 RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Conformément aux dispositions de la loi NRE, nous portons à votre connaissance les informations relatives aux salariés et mandataires sociaux du Groupe Gascogne, bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2008 (il n'existe pas actuellement d'options d'achat d'actions) :

- Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.
- Aucun mandataire social n'a levé d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.
- Au 31 décembre 2008, seul un salarié de Gascogne SA a levé 425 options de souscription d'actions pour un prix d'exercice unitaire de 65,86 €.

**II.2.2.8.5 RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES**

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006, dans sa septième résolution, a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites dans la limite de 3 % du capital social, après augmentation éventuelle du capital, pendant une période de douze mois.

Dans ses séances du 22 juin 2006 et du 22 septembre 2006, le Conseil d'Administration a fixé les conditions et les critères d'attribution d'actions gratuites pour huit dirigeants sur un nombre maximum autorisé de 12 bénéficiaires :

- obligation d'investir immédiatement en actions Gascogne SA,
- objectifs de résultats à fin 2007 et fin 2008 portant sur l'EBITDA après financement des investissements,
- obligation de conserver les actions obtenues pendant deux ans.

Le Conseil d'Administration du 5 juin 2007 a étendu à trois collaborateurs le plan d'attribution d'actions gratuites (attribution de 5 897 actions gratuites), portant ainsi à 11 le nombre des éventuels bénéficiaires.

Aucune attribution d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Afin d'éviter la dilution du capital, les attributions globales sont limitées à 42 000 actions existantes.

Les objectifs de résultats n'ayant pas été atteints, le Conseil d'Administration qui se tiendra après l'Assemblée Générale du 25 mai 2009, approuvant les comptes de l'exercice 2008, pourra attribuer le minimum d'actions prévu aux 9 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008, soit un total de 1 677 actions.

Sur ce montant, 939 actions devraient concerner les dirigeants mandataires sociaux.

**II.2.2.9 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE**

**II.2.2.9.1 INDICATEURS SOCIAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE**

**Sécurité**

La dynamique de progrès sur la sécurité et la prévention des risques, engagée dans toutes les entités du Groupe, porte ses fruits.

Le taux de fréquence global au 31 décembre 2008 enregistre une baisse de près de 10 points par rapport à décembre 2007 (situation neutralisée des mesures préventives liées à l’incident ozone de l’usine de Dax). Les plus fortes baisses du taux de fréquence sont à saluer dans les activités Sacs et Distribution. En 2008, certains sites des activités Bois, Complexes et Distribution enregistrent “zéro accident”, performance parfois réitérée sur deux années consécutives.

La démarche de “Visites Hiérarchiques Sécurité” continue de se déployer sur les sites renforçant ainsi la présence sécurité des managers sur le terrain ainsi que l’attention portée au personnel et à leur situation de travail.

Des audits internes de sécurité ont été réalisés en 2008 dans toutes les activités du Groupe. Ces audits permettent de mesurer la mise en place des démarches d’amélioration en la matière et de respecter notre engagement d’agir durablement sur nos résultats.

**La gestion des emplois et des compétences**

La démarche initiée en 2007, notamment dans l’usine de Dax (Gascogne Laminates), s’est poursuivie et étendue en 2008.

Les descriptifs d’activités et des compétences associées de tous les emplois du Groupe (environ 80) sont en phase de finalisation. Les emplois spécifiques aux métiers du Bois et de la Distribution ont été décrits avec la participation active de groupes constitués de titulaires.

Ce travail est l’étape préalable à l’implantation des entretiens professionnels de développement des compétences individuelles et collectives pour 2009. La connaissance et l’évaluation des compétences permettent de mieux identifier les axes de formation relatifs aux évolutions des emplois et des compétences. De fait, les activités notamment Papier, Complexes et Distribution ont accru leurs démarches de professionnalisation, en leur consacrant, par exemple pour l’activité Papier, 62 % des heures de formation budgétées.

**Organisations**

Les équipes Ressources Humaines ont fortement travaillé en 2008 à l’implantation d’un nouveau logiciel de gestion RH qui a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui est pris en charge par un Centre de Services Partagés au niveau du Groupe. Ce nouveau système d’informations, commun à plusieurs activités, porte essentiellement sur le traitement des paies, la gestion des compétences et de la formation. Il dote aussi les directions RH d’outils de pilotage, de statistiques et de reporting, soulageant ainsi les activités d’une partie du traitement quantitatif des données.

Les équipes RH se recentrent progressivement sur le développement emploi-formation et accompagnent activement les réorganisations nécessaires au sein des activités, notamment :

- Distribution : regroupement des fonctions achat/marketing,
- Papier : reconstitutions d’équipes en production, expédition et recrutement d’une équipe pour l’implantation de la nouvelle coucheuse,
- Complexes : nombreux recrutements à l’usine de Dax et participation à la fermeture du site de Givet.

**Dialogue social**

Une nouvelle configuration des instances représentatives du personnel respectives à Gascogne Paper et Gascogne Sack a été mise en place, recentrant ainsi la représentation sur les problématiques propres à ces deux activités et à leur personnel.

De nombreuses négociations avec les partenaires sociaux ont eu lieu dans les activités notamment sur la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et compétences), les salaires et l’intéressement.

**II.2.2.9.2 INDICATEURS SOCIAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE**

Les effectifs ci-dessous sont les effectifs inscrits pour toutes les sociétés consolidées au 31 décembre de chaque année.

**Effectifs (hors intérim et absences longues durées)**

	CDD		CDI		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Société mère	1	1	25	25	26	26
Activité Bois	14	29	583	604	597	633
Activité Papier	9	7	497	483	506	490
Activité Sacs	27	30	519	510	546	540
Activité Complexes	26	24	629	559	655	583
Activité Distribution	21	14	395	444	416	458
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>105</b>	<b>2 649</b>	<b>2 625</b>	<b>2 746</b>	<b>2 730</b>



## Répartition par ancienneté

	de 0 à 10 ans		de 11 à 20 ans		de 21 à 30 ans		plus de 30 ans	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Société mère	17	15	3	6	5	4	1	1
Activité Bois	234	265	168	180	144	137	51	51
Activité Papier	194	168	113	103	145	148	54	71
Activité Sacs	256	230	110	117	137	141	43	52
Activité Complexes	338	295	166	160	84	61	67	67
Activité Distribution	212	230	91	91	72	92	41	45
<b>Total</b>	<b>1 251</b>	<b>1 203</b>	<b>651</b>	<b>657</b>	<b>587</b>	<b>583</b>	<b>257</b>	<b>287</b>

## Taux d'absentéisme (en %)

	2008	2007
Société mère	0,22	5,03
Activité Bois	5,41	5,34
Activité Papier	5,63	4,74
Activité Sacs	4,7	3,91
Activité Complexes	5,63	5,51
Activité Distribution	3,97	5,36
<b>Taux moyen</b>	<b>5,07</b>	<b>4,98</b>

## Nombre d'accidents du travail avec arrêt :

2006 : 143

2007 : 131

2008 : 125 (dont 24 accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax).

## Accidents du travail

	Taux de gravité		Taux de fréquence		Nbre de journées perdues	
	2008	2007*	2008	2007*	2008	2007*
Activité Bois	0,98	0,62	29,86	45,00	882	1 062
Activité Papier	1,07	1,16	16,40	21,29	777	961
Activité Sacs	0,71	0,45	17,26	31,17	658	487
Activité Complexes (**)	1,25	0,70	32,20	32,77	1 045	812
Activité Distribution	0,21	0,46	12,20	25,59	140	350
<b>Taux moyen/Nombre de journées</b>	<b>0,86</b>	<b>0,66</b>	<b>22,62</b>	<b>32,15</b>	<b>3 502</b>	<b>3 672</b>

\* comprend les accidents de trajet.

\*\* non compris les accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax.

## Répartition Hommes/Femmes

	Hommes		Femmes		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Société mère	15	14	11	12	26	26
Activité Bois	447	472	150	161	597	633
Activité Papier	449	437	57	53	506	490
Activité Sacs	452	450	94	90	546	540
Activité Complexes	526	476	129	107	655	583
Activité Distribution	219	260	197	198	416	458
<b>Total</b>	<b>2 108</b>	<b>2 109</b>	<b>638</b>	<b>621</b>	<b>2 746</b>	<b>2 730</b>

**Répartition Hommes/Femmes cadres**

	Hommes		Femmes		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Société mère	15	13	3	3	18	16
Activité Bois	42	46	10	9	52	55
Activité Papier	38	37	7	5	45	42
Activité Sacs	42	43	6	6	48	49
Activité Complexes	62	63	13	11	75	74
Activité Distribution	57	62	14	13	71	75
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>264</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>309</b>	<b>311</b>

**II.2.2.10 POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Le Conseil d'Administration est composé, au 31 décembre 2008, de douze membres dont sept sont indépendants au sens du rapport Bouton. Les trois Comités spécialisés : Comité de Stratégie, Comité des Comptes et Comité des rémunérations, se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers soumis au Conseil d'Administration.

Leurs rôles sont rappelés ci-dessous :

**Le Comité de Stratégie** examine la stratégie du Groupe, la position de ses activités sur leurs marchés et étudie les opportunités d'investissement interne et externe. Il est consulté sur tout projet d'acquisition ou de désinvestissement requérant l'accord du Conseil d'Administration.

Ce Comité est composé de 7 membres : Mme Walbaum, M. Doulcet, M. Higuinen, M. Mauerhofer, M. Rouxel, M. Saglio et M. Vittoz. Le Président du Comité de Stratégie est M. Higuinen.

**Le Comité des Comptes** est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Ce Comité, est composé de 3 membres : M. Doulcet, M. Martin et M. Mauerhofer.

Le Président du Comité des Comptes est M. Martin, expert comptable.

**Le Comité des Rémunérations** a pour rôle de faire toute recommandation au Conseil d'Administration intéressant la rémunération et la retraite des mandataires sociaux, les plans de souscription et d'achat d'actions proposés au personnel du Groupe, l'évolution de l'organisation de la direction générale ainsi que le recrutement, la promotion interne ou la rémunération de cadres dirigeants.

En 2008, il a initié une démarche d'évaluation du Conseil d'Administration qui va se poursuivre en 2009.

Ce Comité est composé de 4 membres : M. Abescat, M. Doulcet, M. Higuinen et M. Verkhovskoy.

Le Président du Comité des Rémunérations est M. Verkhovskoy.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2008, le Comité de Stratégie cinq fois, le Comité des Comptes six fois et le Comité des Rémunérations deux fois.

**Limitation des pouvoirs du Directeur Général**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005 et à la modification des statuts, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration**

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2008 se sont élevées à 1 888 452 € pour l'exercice 2008. Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2008 au Conseil d'Administration se sont élevés à 179 999 € dont 45 000 € pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

Ci-dessous les tableaux normalisés :

#### Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

François VITTOZ - Président Directeur Général	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice*	626 935	518 037
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>626 935</b>	<b>518 037</b>

\* Voir infra le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

Jérôme MONTOYA - Directeur Financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice*	158 821	154 862
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>158 821</b>	<b>154 862</b>

\* Voir infra le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

#### Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

François VITTOZ - Président Directeur Général	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	420 042	420 042	450 000	450 000
Rémunération variable	184 000	184 000	45 000	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	17 884	17 884	17 858	17 858
Avantages en nature (Garantie Sociale des Chefs d'entreprise)	5 009	5 009	5 179	5 179
<b>Total</b>	<b>626 935</b>	<b>626 935</b>	<b>518 037</b>	<b>473 037</b>

Jérôme MONTOYA - Directeur Financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	119 439	119 439	125 004	125 004
Rémunération variable*	23 000 *	23 000 *	13 000 *	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	12 770	12 770	13 171	13 171
Avantages en nature (Voiture)	3 612	3 612	3 687	3 687
<b>Total</b>	<b>158 821</b>	<b>158 821</b>	<b>154 862</b>	<b>141 862</b>

\* Cette rémunération variable intègre l'intéressement et la participation légale.

**Tableau sur les jetons de présence**

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en N-1 (€)	Jetons de présence versés en N (€)
M. Yves-Claude ABESCAT	10 144	13 399
CACI (jusqu'au 25 juin 2007)	2 847	-
M. Frédéric DOULCET	16 861	15 503
M. Jean-Laurent GRANIER	-	9 878
M. Gérard HIGUINEN	18 907	19 733
M. Christian MARTIN	15 037	15 503
M. Gunther MAUERHOFER	19 929	21 837
M. Vincent ROUXEL	17 884	15 274
M. Jean-François SAGLIO	16 060	6 814
M. Pierre VERKHOVSKOY	13 793	15 046
Mme Marie-Françoise WALBAUM	17 884	15 983
<b>Total</b>	<b>149 346</b>	<b>148 970</b>

Aucune autre rémunération n'est versée à ces mandataires sociaux par d'autres sociétés du Groupe.

Au 31 décembre 2008, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président-Directeur Général en matière d'indemnité de départ (golden parachute).

Il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe présents à l'effectif au 19 août 2005, d'un contrat de retraite par capitalisation lui assurant 15 % de son dernier salaire annuel (hors bonus) s'il est toujours présent dans la société au moment de son départ à la retraite.

Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

Le bonus du PDG est calculé sur le critère de l'excédent brut d'exploitation, auquel s'ajoutent des critères qualitatifs personnels.

La société n'a aucun autre engagement financier envers ses mandataires sociaux.

**Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés**

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2008.

**II.2.2.11 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE**

**II.2.2.11.1 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE**

Leader sur ses marchés, le Groupe poursuit ses actions en faveur de la gestion durable de la forêt des Landes qui lui procure à la fois la matière première et l'énergie indispensables au développement durable des activités. Il multiplie les initiatives en faveur d'un management responsable notamment en matière de responsabilité environnementale :

- Contribution à la valorisation de la forêt landaise : politique active de préservation et de renouvellement de la forêt landaise, mobilisation de matière première certifiée pour l'industrie (bois d'œuvre : certification PEFC\* à 89 % pour Gascogne Wood Products, bois d'industrie : certification PEFC à 81 % pour Gascogne Paper).
- Militant pour une exploitation forestière respectueuse de l'environnement : sensibilisation des propriétaires forestiers à la politique de qualité de la gestion durable des forêts définie en Aquitaine, recours exclusif à des entrepreneurs de travaux forestiers adhérents aux référentiels techniques PEFC, codes de bonnes pratiques pour les travaux sylvicoles et l'exploitation des bois.
- Précurseur en matière de certifications forestières : partenaire de la mise en place du PEFC au plan national, représentant au sein du comité PEFC-Aquitaine, chaîne de contrôle PEFC multi-sites certifiée par le FCBA (Institut Technologique Forêt Cellulose Bois) qui couvre l'ensemble des activités de mobilisation et de transformation des bois destinés aux 7 sites industriels de la branche Bois.
- Elaboration de produits respectueux de l'environnement : utilisation de produits sans solvant en phase aqueuse, approvisionnement en matière première certifiée, réduction des volumes d'emballage.
- Maîtrise des émissions : réduction des déchets, gestion écologique des encres, stations de filtration.
- Investissements en faveur des énergies propres : valorisation des déchets du sciage, recyclage et production d'énergies vertes.
- Amélioration des systèmes de mesure et de contrôle.
- Extension des démarches qualité :
  - certification PEFC pour toutes les activités du Groupe de la filière bois-papier : 8 sites industriels couverts par une chaîne de contrôle (6 sites Bois, 1 site Papier, 1 site Sacs), autorisation de l'usage de la marque PEFC étendue à Cenpac,
  - certification FSC (Forest Stewardship Council) pour les sites de Castets et de Martigny (Suisse),
  - certification ISO 9001 version 2000 - système de management de la qualité - sur l'ensemble des sites de production,
  - certification ISO 14001 - système de management environnemental - sur 2 sites,

\* Programme Européen des Forêts Certifiées.

- certification ISO 22000 (norme alimentaire haut de gamme européen) pour les sites de Mimizan et Saint-Herblain, en cours pour le site de Dax,
  - certification HACCP\*\* du système de management de la sécurité alimentaire des principales usines dédiées à ce marché,
  - certification B.R.C.I.O.P (British Retail Consortium Institute of Packaging) : standard anglais maximum pour emballages alimentaires pour le site de Mimizan (Sacs),
  - certification fabrication de sacs pour le transport des matières dangereuses pour 3 sacheries françaises et allemande,
  - OHSAS 18001- santé et sécurité au travail - pour la sacherie grec (en cours pour les sacheries françaises),
  - label RHP (Risque Hautement Protégé) pour les sites de Saint-Herblain et Dax,
  - mise en place de la démarche REACH (Respect de la réglementation européenne concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques).
- Développement d'éco-produits novateurs :
    - concept "murs bois", la première offre industrielle de murs à ossature bois en pin maritime,
    - lambris et parquets avec finition à base de cire végétale à l'eau,
    - papier Kraft certifié PEFC 100 % naturel, 100 % dégradable,
    - sac papier certifié 100 % PEFC et encres à l'eau (marché petfood, matériaux de construction, chimie et minéraux),
    - sac hybride et plastique : utilisation exclusive d'encres à l'eau pour l'impression et de colles PU sans solvant pour le contrecollage, recherche d'alternatives au PET et au PE pour les sacs square, développement du sac single-layer,
    - complexes auto-adhésifs backing recyclable, étiquettes certifiées PEFC et FSC, réduction du poids des matières premières pour les complexes multicouches et supports siliconés, complexes multicouches utilisant des matériaux compostables,
    - distribution : emballages papier-carton recyclables et recyclés, sacs biodégradables, réutilisables, papiers et sacs papier Kraft Naturel certifiés PEFC, film étirable haute technicité, pour une réduction des volumes d'emballage.
- Initiatives citoyennes :
    - dialogue et partenariats avec citoyens locaux : groupes de liaison environnement Gascogne Paper.
- Initiatives pédagogiques :
    - campagnes de sensibilisation aux impacts environnementaux,
    - ouvertures de sites de production au tourisme industriel (visites de sites, Journée nationale d'emballage papier-carton),
    - campagnes de sensibilisation en direction des publics scolaires sur le thème de "l'homme et la forêt",
    - participation musée "Graine de forêt" à Garein (40).
- Développement de partenariats :
    - membre actif de l'association Paper Mail pour favoriser la production et l'utilisation d'enveloppes répondant aux exigences de l'écolabel NF environnement,
    - participation aux campagnes d'image avec la Copacel (Confédération de fabrication française des papiers, cartons et celluloses) pour mieux informer les leaders d'opinion de la réalité de l'industrie papetière et de son comportement environnemental,
    - démarches de communication autour du sac Kraft 100 % certifié PEFC auprès de clients et collectivités locales : salons ("Planète durable", "Salon du Livre de Bordeaux", "Salon de la BD à Angoulême"...),
    - participation ACV (analyse du cycle de vie) sur l'évaluation des impacts environnementaux des sacs boutique en papier et en plastique (en collaboration avec Procelpac et Sacs Papier de France).

\*\* Hazard Analysis and Critical Control Point.

## II.2.2.11.2 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

Les impacts environnementaux majeurs du Groupe Gascogne se situent principalement au niveau de l'activité Papier, fortement consommatrice d'eau et d'énergie.

Au niveau des émissions aqueuses et consécutivement aux investissements importants réalisés au cours des exercices 2003-2004, l'année 2008 reste dans la lignée des progrès notables observés en 2004 et 2005.

Les émissions de CO<sub>2</sub> "fossile" ont été nettement réduites en 2008 : ceci s'explique par la diminution des consommations de gaz (branches Complexes et Distribution) et de fioul (branche Papier), au bénéfice de l'utilisation de biomasse dans les branches Bois et Papier.

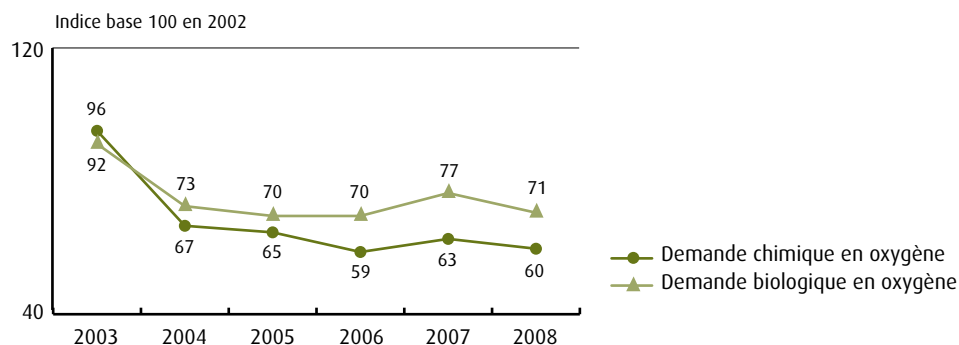
Les émissions atmosphériques évoluent toutes à la baisse.

La certification PEFC s'applique à toutes les activités du Groupe de la filière bois-papier.

## SITUATION FINANCIÈRE

### > Gascogne Paper

#### Consommation d'eau et évolution des rejets organiques aqueux



#### Utilisation rationnelle de l'énergie, biomasse et rejets de gaz à effet de serre

##### Consommation de biomasse et combustibles fossiles



Dépassant la performance de 2006, une utilisation rationnelle de l'énergie, faisant appel à plus de 80 % de biomasse, a permis de réduire les rejets de gaz à effet de serre sur l'année 2008.

Ainsi pour la première année d'application du deuxième Plan National d'Allocation de Quotas (de CO<sub>2</sub>), Gascogne Paper a réalisé une consommation de quotas inférieure à la quantité attribuée dans le P.N.A.Q.II.

Le pourcentage de bois utilisés certifiés PEFC a dépassé les 80% sur l'année 2008.

### > Gascogne Wood Products

#### Consommation de biomasse et combustibles fossiles



Les données regroupent la société IMBERTY, intégrée depuis 2006.

Deux éléments marquants sont à noter :

- la diminution de la consommation énergétique globale,
- l'importante prépondérance de l'utilisation d'énergie biomasse, en substitution aux énergies fossiles, avec un progrès important sur les émissions dues à la combustion (poussières & oxydes d'azote).

## > Gascogne Laminates

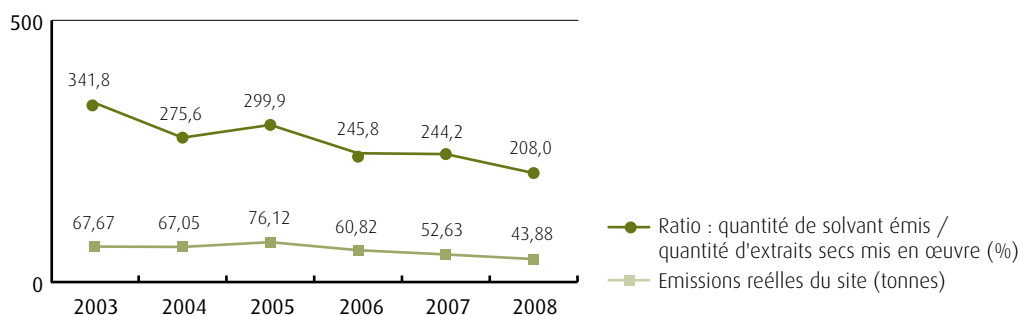
### Consommation de gaz



L'année 2008 a été marquée pour l'activité Complexes par une bonne maîtrise de l'utilisation de l'énergie sur les sites de Dax et de Martigny (Suisse).

### Emissions de C.O.V. (composés organiques volatils) site de Dax

Le site de Dax a réduit de 47 % ses émissions de C.O.V.



Extrait sec : masse résiduelle d'un corps après chauffage limité faisant s'évaporer l'eau et/ou les solvants.

Emissions site (en tonne) : 208 (vs 244,20 en 2007).

Ratio (indicateur de performance pour l'environnement) : 43,88 % (vs 52,63 % en 2007).

## > Commentaires sur les aspects environnementaux de Gascogne Paper

### Renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de production

Une demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation (délivrée en 1993) est en cours d'examen par la préfecture des Landes. Le dossier à l'étude inclut notamment les deux éléments suivants :

- Autorisation de différer dans le temps l'investissement dans une station biologique destinée à traiter les rejets dans l'océan de déchets organiques.
- Différé sur les émissions de poussières de la chaudière à écorces en fin de vie. Son remplacement est prévu dans le projet de cogénération qui comprend un traitement des fumées aux normes en vigueur.

### Remise en état du site

La remise en état du site nécessitera trois principales opérations :

- suppression des cinq transformateurs dont l'huile contient plus de 500 ppm de PCB d'ici 2010. Au delà, les autres transformateurs à huile diélectrique devront être traités en fin de vie,
- travaux de désamiantage ou de confinement sur la chaudière Tomlinson (arrêtée depuis 1991),
- mise en conformité de l'ancienne décharge interne : l'arrêté préfectoral imposant un cahier des charges et un calendrier de mise en conformité a été publié en février 2009, et les travaux devraient s'étaler sur huit années. La solution technique à retenir est en cours de définition. En conséquence, une provision de 1,2 M€ a été comptabilisée au 31 décembre 2008.

### II.2.2.12 INFORMATIONS SUR LES RISQUES

La gestion des risques fait l'objet d'un suivi rigoureux de la Direction Générale du Groupe, en s'appuyant notamment sur la Direction Financière et les directions opérationnelles au niveau des activités.

La gestion des risques, sous l'égide de la Direction Générale, consiste à :

- définir une politique de prévention et de réduction des risques, proposer des plans d'action et veiller à leur mise en œuvre,
- vérifier l'efficacité, la cohérence et le respect des procédures et systèmes d'informations comptables et financiers.

#### II.2.2.12.1 Risques industriels

Le Groupe Gascogne est attentif à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du Groupe relèvent des régimes classiques de déclaration et d'exploitation propres à chaque pays. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Dans la continuité des actions menées au cours de ces dernières années, le Groupe s'est attaché à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les usines et sites industriels. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur la sécurisation des équipements clés utilisés. Conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire. Des visites d'actualisation ont eu lieu au cours de l'année, conduisant dans certains cas à de nouvelles propositions de prévention et d'amélioration.

Concernant l'usine à papier, exposée à des risques tels que l'explosion de la chaudière de régénération, d'un cylindre frictionneur ou l'arrêt de la chaudière mixte, les actions mises en place consistent à réduire la probabilité de survenance du sinistre, par :

- des arrêts techniques spécifiques de courte durée tout au long de l'année,
- des contrôles de vérification de l'état du matériel tous les 18 mois au cours d'un arrêt de plusieurs jours (le dernier ayant eu lieu en septembre 2008).

#### II.2.2.12.2 Risques liés à l'activité du Groupe

Dans le cadre de l'analyse des risques liés à son activité (concurrence, marchés, pays...), le Groupe a poursuivi et actualisé le travail engagé au cours des quatre dernières années sur l'élaboration d'un plan stratégique pour chacune de ses activités, avec notamment :

- une analyse des risques/opportunités (marchés, produits, technologies...), et forces/faiblesses,
- un "benchmark" systématique afin de mieux se situer par rapport aux principaux concurrents dans les segments de marché considérés,
- l'élaboration de différents scénarios stratégiques pour les années à venir.

Ces travaux ont été menés sous la direction du Président-Directeur Général et avec une forte implication des équipes de direction au niveau des activités.

Des synthèses ont été effectuées et discutées avec le Comité de Stratégie qui, outre les orientations stratégiques du Groupe, étudie les projets d'investissements significatifs et de croissance externe.

Par ailleurs, afin d'accroître la compétitivité de ses activités, des programmes importants ont été lancés pour :

- développer les produits à forte valeur ajoutée,
- accélérer l'innovation, notamment à travers le développement de synergies inter-activités avec la création de groupes de travail transversaux,
- optimiser, et rationaliser l'outil de production.

Les actions en matière d'innovation et de développement menées dans les activités se définissent comme une démarche pragmatique ciblée client, concernant :

- l'assistance technique/développement,
- la logistique,
- le service au client,
- l'achat comme vecteur de développement.

#### II.2.2.12.3 Gouvernance

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a mis en place un programme de Compliance destiné à sensibiliser et faire respecter les règles déontologiques applicables aux affaires, notamment en matière concurrentielle. Pour les collaborateurs concernés, ce programme s'appuie sur les éléments suivants :

- une formation spécifique aux règles de "bonne conduite" en matière concurrentielle,
- la signature d'une lettre d'engagement individuel pour se conformer à ces règles.

Ce programme fait l'objet d'un suivi rigoureux avec :

- une actualisation mensuelle par la direction des ressources humaines de chaque activité de la liste des personnes concernées par ce programme,
- l'organisation d'une nouvelle session de formation pour les nouveaux entrants.



Le Groupe compte poursuivre et intensifier ce programme au cours des années à venir notamment par un système de veille permanente (suivi de l'évolution de la jurisprudence et de la législation), ainsi que par l'organisation régulière de sessions de formation ou de rappel sur les points essentiels à respecter.

#### II.2.2.12.4 Risques environnementaux

Leader sur ses marchés, le Groupe assume pleinement ses responsabilités industrielles. Il continue à travailler ses pratiques et ses process pour les élever au niveau exigé par sa charte éthique. Engagé dans une politique active de certification, Gascogne veille à la systématisation et surveillance de la qualité des produits et des processus. Les procédures de contrôle interne sont ainsi formalisées et régulièrement renforcées.

Toutes les activités sont certifiées ISO 9001 (management de la qualité). La certification ISO 14001 portant sur le système de management environnemental a été attribuée à deux sites et est à l'étude pour plusieurs autres.

Toutes les unités dédiées au marché de l'industrie agro-alimentaire bénéficient de différents niveaux de certification adaptés à leur activité. Pour les Complexes, le site de Dax a obtenu la certification HACCP (Analyse des dangers - maîtrise des points critiques), 2 autres sites étant en cours de certification. Le site de Linnich en Allemagne est certifié ISO 2200 (conformité à la réglementation hygiène dans le cadre de la sécurité de la chaîne alimentaire).

Les sacheries françaises sont certifiées ISO 22000 (norme alimentaire haut de gamme européen), la sacherie de Mimizan ayant reçu en complément la certification BRCIOP (référentiel maximum anglais pour emballages alimentaires). Les deux sacheries françaises sont certifiées pour la fabrication de sacs pour le transport des matières dangereuses ainsi que le site de Wieda en Allemagne.

Les impacts environnementaux majeurs du Groupe se situent essentiellement au niveau de l'usine à papier de Mimizan, dont l'activité est fortement consommatrice d'eau et d'énergie (voir à ce sujet le §II.2.2.11.2).

#### II.2.2.12.5 Risques juridiques

Un pôle juridique central coordonne et contrôle les actions en matière de droit des sociétés, droit commercial et contentieux.

- Dépendance des sociétés du Groupe.

Les sociétés du Groupe ne sont dépendantes à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur leur activité ou leur rentabilité.

- Litiges (voir note IV.16.2 sur les litiges dans l'annexe aux comptes consolidés).

#### II.2.2.12.6 Risques matières premières et approvisionnements

Afin de "sécuriser" ses approvisionnements, le Groupe s'est attaché à diversifier ses sources dans le cas où les sociétés se trouveraient en relation avec un fournisseur en situation de monopole. Une cartographie des achats a été réalisée afin d'identifier et valoriser les types d'achats communs aux différentes sociétés et d'étudier des possibilités de regroupements. Dans un environnement de fortes pressions à la hausse pour le prix de certaines matières premières, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité de couvrir certaines matières cotées sur un marché organisé ou d'inclure directement des clauses d'indexation dans les contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs, afin de réduire la sensibilité des résultats à l'évolution des cours.

Ainsi, l'activité Papier couvre ses achats de fioul depuis 3 ans et pour l'année 2009 a contracté un instrument financier auprès d'une banque garantissant le cours des achats budgétés pour l'année.

Concernant les achats d'énergie dont les prix sont également soumis à de fortes pressions à la hausse, l'activité Papier continue d'étudier la possibilité d'adhérer à un consortium d'entreprises visant à acheter de l'électricité au travers d'un contrat de partenariat industriel spécifique, à un prix fixe et "prédéfini" sur une durée de 15 ans (le projet est toujours en cours). Toutefois Gascogne bénéficie du Tartam (tarif régulé) jusqu'à mi 2010, pour la totalité de sa fourniture, à un prix voisin de celui envisagé par le projet décrit ci-dessus.

Un dispositif post Tartam est à l'étude pouvant conduire à un prix indexé sur l'électricité d'origine nucléaire (commission Champsaur).

Les couvertures sont centralisées au niveau du Groupe qui porte les contrats correspondants.

#### II.2.2.12.7 Risques de marché financier et de financement

##### Risques de change

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et dans une moindre mesure sur le change euro/livre sterling. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la maison mère de centraliser depuis trois ans des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des contrats dits "participatifs". Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale. La valorisation des couvertures est décrite à la note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

##### Risque de taux

Les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la maison mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière.

Dans le cadre de son financement, le Groupe a l'obligation de couvrir une partie des tranches du crédit syndiqué. Ces couvertures contre le risque de hausse des taux ont été mises en place au cours du quatrième trimestre. Des swaps receveur taux variable/payeur taux fixe ont été souscrits.

Leur valorisation est décrite en note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

### Risque de contrepartie

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

### Risque de liquidité

Le Groupe a renforcé son financement en 2008 avec d'une part, la signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 14 banques, destiné au refinancement de sa dette existante et au financement de sa croissance externe et d'autre part, la mise en place de contrats de factoring et de reverse factoring pour financer son besoin en fonds de roulement.

Ainsi, le financement du Groupe repose principalement sur :

- le contrat syndiqué remboursable sur 5 ans,
- des lignes de découvert négociées de façon bilatérale,
- des opérations de factoring et de reverse factoring.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des "covenants" financiers :

- Dette nette/EBITDA inférieur ou égal à 4,10.
- Résultat d'exploitation/frais financiers nets supérieur ou égal à 1,70.

Cette clause de défaut n'étant pas respectée au 31 décembre 2008, la dette syndiquée est intégralement classée en court terme et la société a engagé des négociations avec son pool de banques pour maintenir les crédits en place.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Le Groupe s'efforce de maintenir sécurité et équilibre entre ses différentes sources de financement et à l'intérieur de son pool bancaire regroupé dans le contrat de crédit syndiqué. A cet effet, un "cash pooling" a été mis en place depuis 2006, avec notamment la centralisation au niveau de la maison mère de la gestion et des relations avec les partenaires financiers.

### II.2.2.12.8 Risques technologiques

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques liés à l'information, il a été décidé de créer au niveau du Groupe une Direction Informatique qui s'est structurée et consolidée au cours des trois dernières années. Les objectifs prioritaires fixés par la Direction générale ont été d'harmoniser, rationaliser, mutualiser et sécuriser les différents systèmes existants dans les activités. Dans ce contexte, l'ensemble de notre architecture, les flux et procédures ont été révisés afin d'arriver à un niveau homogène et conforme aux exigences de nos activités et nos marchés. A titre d'exemple, quelques actions menées :

- augmentation des débits et du maillage des réseaux,
- répartition des ressources d'exploitation en France sur deux sites distants reliés avec une connexion sécurisée "haut débit",
- mise en œuvre de sécurités croisées entre les serveurs de ces sites,
- audit et mise à niveau de nos moyens de détection des flux indésirables ou dangereux,
- suivi régulier de l'évolution technologique pour assurer un service constant.

Dans la continuité des audits réalisés les années précédentes, un audit des salles informatiques de Dax et Mimizan a été réalisé en 2008 et a donné lieu à un plan d'amélioration dont la principale évolution mise en œuvre en 2009 sera l'installation de groupes électrogènes.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et dans une démarche systématique de recherche de qualité et de sécurité, afin de conserver dans le temps un niveau technologique adapté à nos besoins et évolutions.

### II.2.2.12.9 Risques sociaux

La société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a mis en place un système d'évaluation, et de "Management review" de tous les cadres, contribuant à une meilleure connaissance du potentiel de développement et d'évolution de l'encadrement. Ces revues permettent également de mettre en place des plans de succession concernant les hommes et femmes clés de l'organisation avec, dans certains cas, des mesures propres à les fidéliser et/ou assurer leur remplacement. Par ailleurs, le Groupe a mis en place, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, un système de délégation de pouvoirs permettant de clairement identifier et faire reconnaître au niveau de chaque site, les devoirs et responsabilités du management.

En matière de Santé- Sécurité - Environnement, le Groupe souhaite agir durablement pour prévenir les risques professionnels par une amélioration permanente et continue de ses résultats en la matière. D'importantes initiatives et actions ont été engagées depuis 2007 dans ce domaine, ayant notamment conduit à une réduction de 22 % des accidents avec arrêts en 2008 par rapport à l'année dernière (voir détails des opérations au § II.2.2.9.2).

### II.2.2.12.10 Risques fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

### II.2.2.12.11 Assurances

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité civile avant et après livraison. Ces programmes assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Dans le cadre des programmes d'assurance Responsabilité civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité Professionnelle. Ce programme composé d'une police "Master" souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différence de conditions et différences de limites (DIC,DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient de polices locales.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommage/Perte d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère adaptée à chacune des activités pour les sites français, et de polices locales dans les sites hors de France.

Le tableau ci-dessous détaille les risques couverts :

Activité	Capitaux (M€)				Franchises (K€)	
	Responsabilité civile		Dommages aux biens	Pertes d'exploitation	Dommages aux biens	Pertes d'exploitation
Avant livraison	Après livraison					
Bois	6,1	3,0	203	42	57	3 jours <sup>(1)</sup>
Papier	5,0	5,0	498	50	150 <sup>(2)</sup>	8 jours <sup>(3)</sup>
Sacs	15,0	15,0	240	40	50	
Complexes	15,0	15,0	263	41	50	
Distribution	7,6	1,5	45	44	25	

1) Les 3 jours pour la branche Bois s'entendent en jours ouvrés du site sinistré. A compter du 01/01/2009, la franchise est de 800 K€ cumulé DB et PE.

2) Pour la branche Papier, la franchise générale annuelle de 450 K€ a été supprimée.

3) Les 8 jours de franchise pour la branche Papier sont une franchise générale en valeur exposée. Des franchises différentes existent pour la turbine à gaz et la chaudière de récupération chimique.

### II.2.2.13 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

#### Affectation du résultat

Le résultat net comptable à prendre en considération pour

l'affectation du résultat de

7 897 283,20 €

doit être majoré du report à nouveau de

137 072 €

**Le résultat distribuable est donc de**

**8 034 355,20 €**

Nous vous proposons d'affecter cette somme au compte de report à nouveau.

Il est rappelé le dividende distribué au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2005	2 925 567 € soit 1,5 € par action	-	-
2006	3 874 360 € soit 2 € par action	-	-
2007	5 846 049 € soit 3 € par action	-	-

Le résultat consolidé par action au 31 décembre 2008 ressort à 0,71 €. Le résultat dilué par action ressort, en application des normes IFRS (méthode du rachat d'actions) à 0,71 €.

#### Autorisation d'acheter des actions GASCOGNE

L'autorisation d'acheter des actions Gascogne donnée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2008 va expirer le 18 novembre 2009.

Nous vous informons qu'au 27 février 2009, votre société détient 41 818 actions Gascogne SA (hors les 5 707 actions du contrat de liquidité) acquises pour un prix total de 3 117 K€.

## SITUATION FINANCIÈRE

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse pour :

- assurer la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- consentir des actions gratuites à certaines catégories de salariés,
- remettre les actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ces achats s'effectueront sur le maximum de titres permis par la loi dont le prix d'achat unitaire ne devra pas excéder 94 €.

Cette autorisation expirera 18 mois après la date de la présente Assemblée.

### Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire réservé au personnel du Groupe

Les capitaux collectés par le fonds commun de placement GASCOGNE EPARGNE, rattaché au plan d'épargne d'entreprise, sont prêtés à la maison mère GASCOGNE SA qui émet à due concurrence des emprunts obligataires privés.

Nous vous demandons l'autorisation d'émettre jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 un nouvel emprunt obligataire réservé aux salariés du Groupe pour un montant total maximum de 5 000 000 € utilisable en une ou plusieurs fois.

### Jetons de présence

Nous vous demandons de statuer sur le montant des jetons de présence alloués à votre Conseil d'Administration, y compris pour la participation aux Comités spécialisés, que nous vous proposons de fixer à un montant maximal de 180 000 €.

### Mise à jour des statuts

Afin de se conformer aux évolutions du Code de Commerce et de la réglementation, nous vous proposons de mettre à jour les statuts.

### Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant

Jean Henri Legorju, Commissaire aux comptes titulaire et Pierre Manigand, Commissaire aux comptes suppléant ayant démissionné avant l'échéance de leurs mandats, nous vous proposons de nommer Conseil Audit et Synthèse, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et Mme Vernier-Bogaert Alexandra Commissaire aux comptes suppléant jusqu'à la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010 statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

## II.2.3 - RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTROLE INTERNE

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi, je viens vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 27 février 2009.

### II.2.3.1 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis le 5 juillet 2005, le mode d'administration de la société est un Conseil d'Administration. A la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'Administration se compose des douze membres ci-dessous :

Yves-Claude ABESCAT	Directeur de banque, 65 ans
Frédéric DOULCET	Chef d'entreprise, 50 ans
Jean-Laurent GRANIER	Directeur d'une Cie d'assurance, 42 ans
Gérard HIGUINEN	Administrateur de sociétés, 60 ans
Christian MARTIN	Expert-comptable, 62 ans
Gunther MAUERHOFER	Administrateur de sociétés, 69 ans
Jérôme MONTROYA	Directeur financier, 41 ans
Vincent ROUXEL	Conseil en stratégie, 60 ans
Jean-François SAGLIO	Administrateur de sociétés, 72 ans
Pierre VERKHOVSKOY	Avocat à la Cour, 63 ans
François VITTOZ	Président-Directeur Général, 55 ans
Marie-Françoise WALBAUM	Dirigeant d'établissements bancaires, 58 ans

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF de décembre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Dans sa séance du 19 décembre 2008, il a considéré que le code AFEP-MEDEF est celui auquel se référera la société pour ses engagements futurs.

A ce jour, la société répond à la plupart de ces recommandations mais doit encore mener les évolutions suivantes pour être totalement conforme aux dispositions de ce code :

- engagement d'une démarche d'évaluation du Conseil d'Administration : un questionnaire d'auto-évaluation a été proposé à tous les membres du Conseil d'Administration en octobre 2008,
- extension du rôle du Comité des rémunérations à la sélection des futurs nouveaux administrateurs,
- adaptation aux nouvelles réglementations des règlements intérieurs pour le Comité des comptes et le Comité des rémunérations.

Ces différents points seront examinés par le Conseil au cours de l'année 2009.

Le Conseil comprend sept administrateurs considérés comme des "personnalités indépendantes" choisis pour leurs compétences dans des domaines particuliers, ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises. Par ailleurs, nous précisons qu'ils répondent aux critères d'indépendance tels que visés par le rapport Bouton.

Les administrateurs se sont tous engagés à respecter le règlement intérieur du Conseil, dont les dispositions sont conformes aux pratiques de place. Le calendrier des réunions du Conseil est fixé pour l'exercice suivant lors de l'avant-dernière réunion de l'exercice. Des réunions supplémentaires ont lieu si nécessaire.

Au cours de l'exercice écoulé il y a eu huit réunions du Conseil dont une téléphonique.

Les convocations aux réunions du Conseil sont envoyées quinze jours à l'avance, sauf exception.

Les membres du Conseil sont assidus (taux de présence : 86 %).

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels. Ils y participent systématiquement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a travaillé à partir des dossiers préparés par les différents Comités : stratégie, comptes, rémunération. Le taux de présence des administrateurs à ces Comités est de 84 %.

### II.2.3.2 LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément à la décision de l'Assemblée du 5 juillet 2005, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros ;
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres ;
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

### II.2.3.3 RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

#### > Président-Directeur Général

La rémunération du Président-Directeur Général se compose d'une partie fixe et d'une partie variable appelée bonus.

Le Conseil, sur proposition du Comité des Rémunérations a décidé de fixer à 450 000 € brut la rémunération fixe du Président-Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Compte tenu de la réalisation d'objectifs déterminés par le Conseil d'Administration, le Président-Directeur Général perçoit un bonus annuel calculé, pour 2008, sur le critère de l'excédent brut d'exploitation auquel se rajoutent des critères qualitatifs personnels, avec une réfaction possible en fonction de l'atteinte d'un résultat net minimum.

#### > Directeur Financier

Représentant des actionnaires salariés au Conseil d'Administration, le Directeur Financier est rémunéré pour sa fonction technique.

A ce titre, il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe, d'une rémunération fixe annuelle et d'une partie variable, fonction d'objectifs d'excédent brut d'exploitation pour 70 % et d'objectifs personnels pour 30 %.

#### Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006 a autorisé le Conseil à émettre des actions gratuites au profit des dirigeants.

Dans ses séances du 22 juin 2006, du 22 septembre 2006 et du 5 juin 2007, le Conseil d'Administration a fixé les conditions de performance et les critères d'attribution d'actions gratuites pour une quantité globale maximum de 42 000 actions.

Ces actions ont été acquises dans le cadre de l'autorisation de rachat d'actions et sont comptabilisées dans l'autocontrôle.

Le Conseil d'administration qui se tiendra après l'Assemblée Générale du 25 mai 2009, approuvant les comptes de l'exercice 2008, pourra attribuer le minimum d'actions prévu aux 9 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008, soit un total de 1677 actions.

Les dirigeants mandataires sociaux recevront respectivement 849 titres au maximum pour le Président-Directeur Général et 90 pour le Directeur financier.

#### Jetons de présence

L'Assemblée Générale autorise chaque année le montant global des jetons de présence pour l'exercice en cours. Le Conseil d'Administration a décidé de les répartir pour 3/4 en rémunération de la participation effective des Administrateurs au Conseil d'Administration et pour 1/4 pour leur participation aux différents Comités.

### II.2.3.4 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

#### II.2.3.4.1 Organisation générale des procédures de contrôle interne

Ce rapport est le résultat d'un recueil d'information et d'analyses réalisées en collaboration avec les différents acteurs du contrôle interne au sein de Gascogne et de ses filiales, aboutissant à la description factuelle de l'environnement de contrôle et des procédures en place.

### 1. Définition et enjeux du contrôle interne

Le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par la direction, et le personnel, sous le contrôle du Comité des Comptes, en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique notamment :

- le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

En ce sens, le contrôle interne doit contribuer également, à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs et à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe peut être confronté.

Le Groupe Gascogne inscrit sa démarche dans une perspective dynamique d'adaptation en continu de son dispositif de contrôle interne à la nature des activités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place les deux éléments suivants :

- une charte éthique, définissant le comportement des collaborateurs au sein du Groupe (intégrité, sincérité, confidentialité, conflits d'intérêts),
- un programme de "compliance" concernant la connaissance et le respect des lois en matière de concurrence, avec une information spécifique et la signature d'une lettre d'engagement individuel.

### 2. Organisation du contrôle interne

Le Groupe est organisé en cinq activités dans plusieurs pays, renforcées par des fonctions transversales. Le contrôle interne repose sur :

- des dispositifs et des organes d'évaluation et de contrôle,
- des politiques et procédures.

#### 2.1 Dispositifs de contrôle interne

Le Groupe a mis en place depuis deux ans et demi un service d'audit interne afin de développer et structurer les procédures au niveau de la société mère et des filiales intégrées dans les comptes consolidés.

Afin de renforcer la fonction centrale de la Direction financière du Groupe, un contrôleur financier a été recruté à fin 2008. Celui-ci devra notamment veiller au renforcement des procédures de contrôle interne et optimiser la coordination pour la production du reporting et des comptes consolidés.

Le contrôle et la coordination de l'activité des branches reposent sur l'organisation suivante :

#### Le Comité Exécutif (Comex) du Groupe :

Il est présidé par le PDG du Groupe et regroupe les Directeurs généraux des activités, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier.

Il se réunit mensuellement pour :

- examiner l'activité, les perspectives et les résultats de chaque activité,
- coordonner les actions transversales,
- contrôler la bonne application de la politique générale et des stratégies arrêtées pour chaque activité,
- contribuer à la réflexion stratégique.

#### Le Comité Financier :

Tous les deux mois environ, le Comité Financier, présidé par le Directeur financier du Groupe réunit les contrôleurs financiers de chaque activité pour :

- examiner la situation et les perspectives financières,
- faire le point sur les financements en place, les risques de change et de taux, et l'évolution de l'organisation,
- élaborer et suivre les plans d'actions concernant notamment le reporting, la gestion des actifs, le suivi des produits et des coûts, ainsi que les évolutions d'organisation.

Dans chaque filiale étrangère, est également institué un organe de contrôle, au sein duquel siègent le Directeur général de l'activité et le contrôleur financier. Cet organe se réunit au moins deux fois par an, pour faire le point de la situation, en plus des procédures de "reporting" mensuelles.

#### 2.2 Le manuel de contrôle interne

Depuis 2007, le Groupe construit un manuel de contrôle interne qui devra à terme regrouper l'ensemble des procédures et sera applicable à toutes les entités.

Ce manuel comportera les points suivants :

- Les pouvoirs et engagements ainsi que les principes de séparation des fonctions,
- L'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer le fonctionnement optimal des principaux processus de l'entreprise,
- L'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :

- protection des actifs,
- exhaustivité des enregistrements comptables,
- réalité des transactions,
- respect des dates d'enregistrement des transactions,
- correcte évaluation des actifs et des passifs,
- confidentialité.

En 2008, les travaux suivants ont été engagés :

- Mise en place de nouvelles procédures Groupe :
  - attribution, modification, suppression des droits d'accès informatiques,
  - procédures liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires et au respect des règles de cut-off.
- Revues de cycles opérationnels (ventes et achats) à l'exception de la branche Distribution, dont les revues sont prévues sur le premier semestre 2009,
- Constitution d'une base de données intranet sur le contrôle interne : cette base de donnée vivante doit être alimentée et enrichie par tous les acteurs du contrôle interne (contrôleur financier Groupe, contrôleurs financiers branche, auditeur interne...) avec les points d'audit identifiés, leur résolution à court terme, les nouvelles procédures mises en place pour éviter qu'ils se reproduisent afin de devenir la référence du Groupe en matière de bonnes pratiques et de procédures.

### 2.3 La gestion des risques

Des procédures ont été mises en place afin de se prémunir contre les principaux risques identifiés (voir § "Informations sur les risques" dans le rapport de gestion). La Direction Financière du Groupe a notamment mis en place des procédures liées au risque de change et au risque de taux avec les objectifs suivants : maîtriser ces risques dans le Groupe, préserver les marges commerciales et maîtriser le niveau des frais financiers. Cette politique s'inscrit dans un cadre de gestion applicable au Groupe qui définit les cours ou les taux à protéger, la stratégie à adopter et les règles prudentielles à appliquer.

En octobre 2008, le Groupe a décidé de formaliser son processus de gestion des risques, avec comme première étape l'établissement d'une cartographie des risques couvrant tous les domaines : industriels, environnementaux, commerciaux, technologiques, juridiques, financiers et sociaux.

La cartographie des risques consiste à recenser les risques potentiels qui menacent l'atteinte des objectifs du Groupe, et à les hiérarchiser en fonction de leur impact financier et de leur probabilité de survenance.

A ce stade, la société a défini la méthodologie (univers de risques, échelle d'évaluation, registre des risques) et procédé à la plupart des entretiens avec les principaux dirigeants et managers du Groupe. Il reste à consolider l'ensemble de ces risques et formaliser les plans d'actions le cas échéant afin de finaliser cette cartographie pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### 2.4 La trésorerie et le financement

La Direction "Trésorerie" gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques, des procédures Groupe ont été mises en place, notamment pour la gestion de change, le cash pooling et le netting.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris au cours de ces dernières années, principalement au niveau des managers. L'objectif est de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, et de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité.

Un suivi journalier de la trésorerie a été mis en place en 2007, complété début 2008 par un suivi quotidien de l'endettement net du groupe et de chacune des activités et fin 2008 par un reporting groupe de suivi détaillé du résultat financier.

Afin de compléter ce dispositif, un système de gestion prévisionnelle de trésorerie sur un horizon de 3 mois glissant va être mis en place en 2009.

### 2.5 Centres de services partagés

Depuis 2006, le Groupe développe la mise en place de Centres de Services Partagés afin de favoriser le développement de compétences transverses pour améliorer l'efficacité des processus concernés et renforcer le contrôle interne.

Ainsi l'année 2008 a vu l'aboutissement du projet CSP client sur le périmètre des sociétés françaises, opérationnel depuis le mois de juin. Ses principales missions sont l'encaissement des règlements clients, le recouvrement et la gestion des risques clients. Ainsi, entre 2006 et 2008, les résultats suivants ont été obtenus au niveau du Groupe :

- baisse du coût net de l'assurance crédit de 28 %,
- baisse des pertes sur créances de 33 %.

Au global, le coût net externe de la gestion du risque client a baissé de 31,7 %.

En 2009, le dispositif sera complété par la finalisation des procédures de recouvrement et de gestion des risques avec la mise en place d'un outil informatique dédié.

Au niveau des fournisseurs, le Groupe s'est doté d'un outil informatique permettant de centraliser, dématérialiser et stocker les factures fournisseurs. Lancé en 2007 sur l'activité Papier, cet outil a été étendu en 2008 sur les activités Complexes et Sacs en France. Il gère également un système de validation des factures totalement dématérialisé et sécurisé, contribuant ainsi à l'amélioration du contrôle interne.

Le CSP Ressources Humaines verra le jour en 2009 et permettra une uniformisation du traitement de la paie dans le Groupe, tout en permettant un meilleur suivi des différents paramètres de rémunération.



### 2.6 Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

En terme d'environnement de contrôle, et sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres actions mises en place concourent également à créer un contrôle de proximité dans les différentes activités, notamment :

- un dispositif de délégations de pouvoirs, qui détermine les conditions et limites de l'exercice des responsabilités et les pouvoirs d'engagement des responsables de différents niveaux,
- au niveau du Groupe, des fonctions centrales (en dehors de la Direction Financière) ont un rôle de pilotage, de coordination, et de contrôle, en particulier :
  - la Direction des ressources Humaines du Groupe participe au recrutement des cadres supérieurs. Les performances des principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe font l'objet d'une revue annuelle d'évaluation,
  - le service juridique du Groupe gère les aspects liés au droit des sociétés, et valide avant signature tous les contrats importants ou aspects juridiques nécessitant une expertise ou une consultation spécifique.

La démarche qualité sur l'ensemble des sites industriels constitue également un élément important du contrôle interne global.

- La gestion du Groupe s'appuie également sur des systèmes d'information avec des logiciels propres à chaque activité (et des logiciels communs pour la comptabilité et la paie), ainsi que sur la création et la mutualisation d'applicatifs transversaux, comme outils de normalisation, de structuration et de sécurisation des processus.

### 2.7 Surveillance du dispositif de contrôle

- Le Conseil d'Administration du Groupe s'est doté d'un Comité des Comptes dont les principales missions, et le nombre de réunions sont décrites dans le chapitre "Gouvernement d'entreprise". Il joue un rôle important dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a notamment pour mission :
  - d'examiner le programme de contrôle interne, et de s'assurer de son suivi au travers des réunions périodiques,
  - de s'assurer du suivi des recommandations préconisées par les commissaires aux comptes,
  - d'examiner et évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par le Groupe dans le cadre des arrêtés de comptes,
  - de se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques.
- La fonction d'audit interne du Groupe qui a pour mission de contrôler la bonne application des procédures, reporte à la Direction Financière, ainsi qu'au Comité des Comptes. Elle s'appuie également sur les travaux et rapports des commissaires aux comptes dans le cadre de leurs travaux sur la certification des comptes.

### II.2.3.4.2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Gascogne se montre particulièrement sensible aux enjeux du contrôle interne, notamment dans les domaines comptable et financier, où la fiabilité des informations revêt une importance majeure.

#### Procédures de budget et de reporting

Les processus de reporting et de budget peuvent être résumés comme suit :

- établissement et approbation d'un budget détaillé annuel mensualisé (compte de résultat et bilan),
- établissement de budgets :
  - commerciaux détaillés (produits, zones géographiques...),
  - résultats par sites,
  - effectifs (ressources humaines),
  - industriels (production et résultat par établissement),
  - investissements industriels,
  - résultats et bilans par société.
- Reporting mensuel par établissement, puis par société et par activité détaillant les résultats, ainsi que les indicateurs physiques principaux,
- analyse mensuelle des résultats au regard du budget et de l'année N-1,
- actualisation des prévisions trois fois par an.

Les processus budgétaires et de reporting ont été établis avec des outils communs, des règles comptables et financières homogènes à l'ensemble du Groupe, permettant ainsi une uniformisation des données de gestion et de pilotage.

En 2009, le reporting va encore être renforcé avec la mise en place :

- d'un reporting automatisé plus détaillé intégrant notamment la décomposition du chiffre d'affaires et des achats par grandes familles de produits déclinées en volume/prix afin de permettre un suivi au plus fin des évolutions de marché,
- d'un tableau de bord financier reprenant l'ensemble des indicateurs suivi par la direction financière en matière de gestion des risques de taux, de change et de liquidité.

#### Procédures d'élaboration et de contrôle des comptes

Les outils et processus en amont des arrêtés des comptes, veillent à garantir la traduction comptable des événements intervenus selon les principes de réalité, d'exhaustivité ainsi que du correct rattachement comptable à l'exercice de leur réalisation.

Une consolidation des comptes du Groupe est réalisée tous les semestres (bilan, compte de résultat, tableaux des flux de trésorerie et de variation des capitaux propres). Cette consolidation est rapprochée avec les données du reporting.



Les procédures de pré-clôture en mai pour la clôture semestrielle, et en octobre pour la clôture annuelle mises en place depuis 2005 permettent en amont, d'arrêter les options comptables majeures validées par les commissaires aux comptes et fiabiliser les arrêtés de comptes. La société mère utilise les systèmes comptables (logiciels) Anaël pour les comptes de la holding et Sage Concept pour la consolidation des comptes des filiales.

Ces logiciels communs ont pour objectif de remonter, au travers d'une liasse de reporting standard, les informations comptables et financières de façon homogène, nécessaires à l'action de la Direction Générale et à l'information du public.

Les liasses de consolidation et leur conformité aux règles comptables du Groupe font l'objet d'une revue systématique par les auditeurs locaux.

#### **II.2.3.4.3 Conclusion et perspectives**

Conformément à son principe d'amélioration continue, l'année 2009 devra constituer pour Gascogne une nouvelle étape dans l'optimisation de ses processus. Ainsi, le plan d'actions 2009 sera essentiellement axé sur les éléments suivants :

- poursuite de la mise en place des procédures de contrôle interne,
- poursuite de la rédaction des procédures pour le manuel financier du Groupe,
- finalisation de la cartographie des risques,
- développement des outils de reporting mensuels pour le suivi des budgets et l'analyse des écarts,
- déploiement et exploitation des outils d'analyse.

Ces objectifs seront conduits avec le souci de préserver une vision dynamique du contrôle interne, en s'appuyant avant tout sur les compétences, le sens des responsabilités et l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs.

Le 27 février 2009,  
Le Président du Conseil d'Administration

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, le Conseil d'Administration du 24 avril 2009 a été informé de l'obtention de l'accord des banques de ne pas se prévaloir du non respect des ratios financiers au 31 décembre 2008 pour demander l'exigibilité anticipée des crédits concernés.

## II.3 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

## II.3.1 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2008

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	V.1	<b>608 701</b>	<b>632 545</b>	<b>603 927</b>
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	V.2	2 425	6 673	7 039
Achats consommés	V.3	(332 187)	(342 831)	(318 978)
Charges externes	-	(126 532)	(132 921)	(132 722)
Frais de personnel	V.4	(121 223)	(122 816)	(121 962)
Impôts et taxes	-	(9 263)	(10 226)	(12 862)
Dotations aux amortissements	-	(21 660)	(20 162)	(19 262)
(Dotations) Reprises de provisions	V.5	1 892	2 273	3 708
Autres produits et charges d'exploitation	V.6	2 538	123	2 692
<b>Résultat opérationnel courant</b>	-	<b>4 691</b>	<b>12 658</b>	<b>11 580</b>
Autres produits et charges opérationnels	V.7	4 613	12 445	10 010
<b>Résultat opérationnel</b>	-	<b>9 304</b>	<b>25 103</b>	<b>21 590</b>
Coût de l'endettement financier net	-	(8 873)	(7 140)	(5 919)
Autres produits et charges financiers	-	(298)	(723)	478
<b>Charges financières</b>	V.8	<b>(9 171)</b>	<b>(7 863)</b>	<b>(5 441)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	V.9	(54)	(51)	69
<b>Résultat avant impôt</b>	-	<b>79</b>	<b>17 189</b>	<b>16 218</b>
Impôt sur le résultat	V.10	1 322	(4 787)	(5 886)
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 401</b>	<b>12 402</b>	<b>10 332</b>
Attribuable à :				
. Actionnaires de Gascogne	-	1 395	12 355	10 327
. Intérêts minoritaires	-	6	47	5
Résultat net de base par action (en €)	V.11	0,71	6,42	5,41
Résultat net dilué par action (en €)	V.11	0,71	6,38	5,40

## II.3.2 - BILAN CONSOLIDÉ

## ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Immobilisations incorporelles	IV.2	37 884	40 307	32 353
Immobilisations corporelles	IV.3	196 925	184 763	171 712
Titres mis en équivalence	IV.4	2 462	2 524	2 496
Actifs financiers non courants	IV.5	7 566	2 673	2 744
Impôts différés actif	IV.6	2 561	1 665	1 560
<b>Actif non courant</b>		<b>247 398</b>	<b>231 932</b>	<b>210 865</b>
Stocks	IV.7	130 824	131 639	123 713
Clients et autres débiteurs	IV.8	128 596	163 707	163 195
Autres actifs courants	IV.5	1 437	492	433
Impôts sur les bénéfices à récupérer	IV.19	4 802	918	2 982
Actifs financiers courants	IV.9	511	766	447
Trésorerie et équivalents de trésorerie	IV.12	29 045	29 513	32 651
<b>Actif courant</b>		<b>295 215</b>	<b>327 035</b>	<b>323 421</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>542 613</b>	<b>558 967</b>	<b>534 286</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	IV.10.1	29 909	29 903	29 256
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	44 561	44 539	42 342
Réserves consolidées	-	110 782	103 844	97 352
Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	-	(2 449)	294	(111)
Actions propres	-	(3 454)	(3 118)	(3 118)
Ecart de conversion	IV.10.2	(448)	(451)	(299)
Résultat consolidé	IV.10.4	1 395	12 355	10 327
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>180 296</b>	<b>187 366</b>	<b>175 749</b>
Intérêts minoritaires	-	166	191	144
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>		<b>180 462</b>	<b>187 557</b>	<b>175 893</b>
<b>Passif</b>				
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	IV.12	11 702	58 877	47 519
Engagements de retraite et autres avantages	IV.15	15 299	16 092	16 647
Provisions, part à plus d'un an	IV.16	3 336	2 962	16 246
Autres passifs non courants	IV.18	8 244	12 091	5 299
Impôts différés passif	-	9 375	11 294	9 463
<b>Passif non courant</b>		<b>47 956</b>	<b>101 316</b>	<b>95 174</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an*	IV.12	134 869	88 795	105 365
Provisions, part à moins d'un an	IV.16	16 819	14 177	2 041
Fournisseurs et autres créditeurs	IV.17	149 346	162 098	149 645
Autres passifs courants	IV.18	12 793	4 011	5 493
Impôts sur les bénéfices à payer	IV.19	368	1 013	675
<b>Passif courant</b>		<b>314 195</b>	<b>270 094</b>	<b>263 219</b>
<b>Total du passif</b>		<b>362 151</b>	<b>371 410</b>	<b>358 393</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>542 613</b>	<b>558 967</b>	<b>534 286</b>

\* Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque.

56 803

66 660

86 148

## II.3.3 - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 401</b>	<b>12 402</b>	<b>10 332</b>
Charge d'impôt	(1 322)	4 787	5 886
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	54	51	(69)
Charges financières	9 171	7 863	5 441
Dotations aux amortissements	21 660	20 162	19 263
Dotations (reprises) aux provisions	(6 064)	(12 806)	(15 768)
Pertes (profits) sur cession d'actifs immobilisés	(1 111)	(2 468)	(4 176)
Autres charges (produits) non générateurs de flux	(866)	(107)	(320)
<b>Capacité d'autofinancement avant impôts, quote-part des sociétés mises en équivalence et charges financières</b>	<b>22 923</b>	<b>29 884</b>	<b>20 589</b>
Variation des stocks	1 143	(9 275)	(12 454)
Variation des clients et autres débiteurs*	35 819	(1 210)	3 613
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(13 615)	12 971	(1 509)
Variation des autres créances et dettes	(108)	81	167
<b>Flux générés par l'activité</b>	<b>46 162</b>	<b>32 451</b>	<b>10 406</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8	20	20
Intérêts payés	(9 970)	(7 748)	(5 770)
Impôts payés	(5 020)	(862)	(731)
<b>Flux de trésorerie opérationnels (A)</b>	<b>31 180</b>	<b>23 861</b>	<b>3 925</b>
Acquisitions d'immobilisations**	(29 078)	(19 848)	(19 145)
Cessions d'immobilisations	5 492	3 608	7 522
Décalages de trésorerie liés aux opérations d'investissement	3 222	(769)	108
Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise		(1 044)	(12 370)
Cession de filiale sous déduction de la trésorerie cédée			20
<b>Flux de trésorerie d'investissement (B)</b>	<b>(20 364)</b>	<b>(18 053)</b>	<b>(23 865)</b>
<b>Excédent (besoin) de financement (A) + (B)</b>	<b>10 816</b>	<b>5 808</b>	<b>(19 940)</b>
Dividendes versés au cours de l'exercice par la société mère	(5 851)	(3 874)	(2 878)
Augmentation de capital	28	2 844	-
Subventions d'investissement reçues	573	461	756
Augmentation (Diminution) des dettes financières	4 135	10 610	(4 045)
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement	(287)	262	244
<b>Flux de trésorerie de financement (C)</b>	<b>(1 402)</b>	<b>10 303</b>	<b>(5 923)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C)</b>	<b>9 414</b>	<b>16 111</b>	<b>(25 863)</b>
Autres mouvements	(7)	166	71
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>(37 252)</b>	<b>(53 529)</b>	<b>(27 737)</b>
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C)	9 414	16 111	(25 863)
Autres mouvements (dont variation de change)	(7)	166	71
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>(27 845)</b>	<b>(37 252)</b>	<b>(53 529)</b>

\* Dont créances cédées dans le cadre des opérations d'affacturage chez Gascogne Sack et Gascogne Paper pour un montant de 26,8 M€.

\*\* Dont dépôts versés dans le cadre de l'affacturage par Gascogne Paper et Gascogne Sack, à hauteur de 4,6 M€.

## II.3.4 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves et résultat consolidés	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	Actions propres	Écarts de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
<b>Situation au</b>									
<b>31 décembre 2006</b>	<b>29 256</b>	<b>42 342</b>	<b>107 679</b>	<b>(111)</b>	<b>(3 118)</b>	<b>(299)</b>	<b>175 749</b>	<b>144</b>	<b>175 893</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	405	-	-	405	-	405
Différences de conversion	-	-	-	-	-	(152)	(152)	-	(152)
Résultat net de la période	-	-	12 355	-	-	-	12 355	47	12 402
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 355</b>	<b>405</b>	<b>-</b>	<b>(152)</b>	<b>12 608</b>	<b>47</b>	<b>12 655</b>
Augmentation de capital	647	2 197	-	-	-	-	2 844	-	2 844
Dividende distribué	-	-	(3 874)	-	-	-	(3 874)	-	(3 874)
Paiements fondés sur des actions	-	-	275	-	-	-	275	-	275
Autres variations	-	-	(236)	-	-	-	(236)	-	(236)
<b>Situation au</b>									
<b>31 décembre 2007</b>	<b>29 903</b>	<b>44 539</b>	<b>116 199</b>	<b>294</b>	<b>(3 118)</b>	<b>(451)</b>	<b>187 366</b>	<b>191</b>	<b>187 557</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	(2 743)	-	-	(2 743)	-	(2 743)
Différences de conversion	-	-	-	-	-	3	3	-	3
Résultat net de la période	-	-	1 395	-	-	-	1 395	6	1 401
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 395</b>	<b>(2 743)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>(1 345)</b>	<b>6</b>	<b>(1 339)</b>
Augmentation de capital	6	22	-	-	-	-	28	-	28
Dividende distribué	-	-	(5 845)	-	-	-	(5 845)	(6)	(5 851)
Paiements fondés sur des actions	-	-	(322)	-	-	-	(322)	-	(322)
Autocontrôle	-	-	-	-	(336)	-	(336)	-	(336)
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	750	-	-	-	750	(25)	725
<b>Situation au</b>									
<b>31 décembre 2008</b>	<b>29 909</b>	<b>44 561</b>	<b>112 177</b>	<b>(2 449)</b>	<b>(3 454)</b>	<b>(448)</b>	<b>180 296</b>	<b>166</b>	<b>180 462</b>

**II.3.5 - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

<b>I. ENTITE PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS</b>	p. 39
<b>II. BASE DE PRÉPARATION</b>	p. 39
<b>III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES</b>	p. 41
<b>IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN</b>	p. 50
IV.1 Modification du périmètre de consolidation	p. 50
IV.2 Immobilisations incorporelles	p. 51
IV.3 Immobilisations corporelles	p. 53
IV.4 Titres mis en équivalence	p. 54
IV.5 Actifs financiers	p. 55
IV.6 Impôts différés	p. 55
IV.7 Stocks	p. 56
IV.8 Clients et autres débiteurs	p. 57
IV.9 Autres actifs courants	p. 57
IV.10 Capitaux propres	p. 57
IV.11 Plans d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites	p. 58
IV.12 Emprunts et dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	p. 60
IV.13 Juste valeur des instruments financiers et catégories comptables	p. 63
IV.14 Gestion des risques financiers	p. 66
IV.15 Engagements de retraite et autres avantages	p. 71
IV.16 Provisions	p. 74
IV.17 Fournisseurs et autres créditeurs	p. 76
IV.18 Autres passifs	p. 76
IV.19 Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer	p. 76
<b>V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	p. 77
V.1 Chiffre d'affaires	p. 77
V.2 Variation des stocks de produits finis et en-cours	p. 77
V.3 Achats consommés	p. 77
V.4 Frais de personnel	p. 77
V.5 (Dotations) Reprises de provisions pour risques et charges	p. 77
V.6 Autres produits et charges d'exploitation	p. 78
V.7 Autres produits et charges opérationnels	p. 79
V.8 Charges financières	p. 80
V.9 Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	p. 80
V.10 Impôt sur le résultat	p. 80
V.11 Résultat par action	p. 81
<b>VI. AUTRES INFORMATIONS</b>	p. 81
VI.1 Informations sectorielles	p. 81
VI.2 Parties liées	p. 83
VI.3 Engagements hors bilan	p. 84
VI.4 Événements postérieurs à la clôture	p. 85

## I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé 650, avenue Pierre Benoit, 40990, Saint-Paul-lès-Dax. Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le "Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes et la distribution d'emballages.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2008, sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com)

## II. BASE DE PRÉPARATION

### II.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2008 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 février 2009 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2009.

### II.2 BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évalués à la juste valeur.

### II.3 NOUVELLES NORMES IFRS

#### II.3.1 NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008

Le Groupe n'a pas utilisé les options proposées par les amendements à IAS 39 "instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et à IFRS 7 "Instruments financiers : informations à fournir", publié par l'IASB le 13 octobre 2008, de reclasser certains instruments financiers hors des catégories juste valeur en contrepartie du compte de résultat ou disponibles à la vente.

#### II.3.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLIQUÉES

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

> **IFRS 8 "Secteurs opérationnels"** introduit "l'approche de la direction" pour établir l'information sectorielle.

IFRS 8, qui sera d'application obligatoire pour les états financiers consolidés 2009 du Groupe, requiert une modification de la présentation et la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources. A ce jour, le Groupe présente une information sectorielle basée sur ses secteurs d'activité et ses secteurs géographiques (voir note VI.1). Selon "l'approche de la direction" le Groupe continuera à présenter une information sectorielle par secteur d'activité.

> **IAS 23 révisée "Coûts d'emprunt"** supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 révisée sera obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe et constituera un changement de méthode comptable pour le Groupe. En accord avec les dispositions transitoires, le Groupe appliquera IAS 23 révisée aux actifs qualifiés pour lesquels l'incorporation des coûts d'emprunt débutera à compter de la date d'entrée en vigueur de la norme. En conséquence, il n'y aura pas d'impact sur les périodes antérieures présentées dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe.

> **IFRIC 13 "Programmes de fidélisation des clients"** traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation des clients en vertu desquels le client peut utiliser des crédits pour l'attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. Le Groupe ne mettant pas en place de tels programmes, cette interprétation n'est pas applicable aux activités du Groupe.

> **IAS 1 révisée "Présentation des états financiers" (2007)** introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. L'état du résultat global peut être présenté soit dans un état unique (comprenant à la fois le compte de résultat et toutes les variations de capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires), soit dans deux états comprenant un compte de résultat et un état séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global ("comprehensive income"). Le Groupe prévoit de présenter un état unique de résultat global de la période pour ses états financiers consolidés 2009.

## SITUATION FINANCIÈRE

> **Les amendements à IAS 32 "Instruments financiers : présentation" et IAS 1 "Présentation des états financiers - instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation"** prévoient que les instruments financiers assortis d'une option de vente à la juste valeur et les instruments qui imposent à une entité une obligation de remettre à un tiers une part de l'actif net de l'entité uniquement lors de la liquidation, soit classés en capitaux propres, si certaines conditions sont remplies. Ces amendements qui seront obligatoires de façon rétrospective dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, ne devraient pas avoir d'impact sur ceux-ci.

> **IFRS 3 révisée (2008) "Regroupement d'entreprises"** comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations du Groupe :

- la définition d'une entreprise a été élargie ce qui pourra augmenter le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises,
- la contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat,
- les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus,
- toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisée en résultat,
- toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs ou des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.

IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe.

> **IAS 27 amendée "Etats financiers consolidés et individuels" (2008)** prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout ou gain ou perte est comptabilisée en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

> **Les amendements à IFRS 2 "Païement fondé sur des actions - conditions d'acquisition des droits et annulation"** clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, introduisent la notion de conditions autres que d'acquisition des droits, imposent que ces autres conditions soient reflétées dans la juste valeur à la date d'attribution et indiquent le traitement comptable des autres conditions et annulations. Les amendements à IFRS 2 seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2009. Le Groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cet amendement.

> **Les « Améliorations annuelles » de l'IASB** ont amendé un certain nombre de normes existantes. Leur première application varie selon les normes mais devrait principalement intervenir en 2009. Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de la première application de ces amendements.

> **IFRIC 15 "Contrats de construction immobilière"** a été publiée en juillet 2008. Cette interprétation, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, n'est pas applicable aux activités du Groupe.

> **IFRIC 16 "Couverture d'un investissement net"** a été publiée en juillet 2008. Cette interprétation applicable à compter des exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> octobre 2008, soit 2009 pour le Groupe, ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers du Groupe.

> **IFRIC 17 "Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires"** a été publiée par l'IASB en novembre 2008. Elle est d'application prospective obligatoire aux distributions intervenues dans les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, soit 2010 pour le Groupe. Le Groupe ne réalisant pas de distribution d'actifs non monétaires, cette interprétation n'est pas applicable aux états financiers consolidés.

Parmi ces interprétations, seule IFRIC 13 a été adoptée par l'Union européenne.

### II.4 CHANGEMENT DE PRÉSENTATION COMPTABLE

Le Groupe a changé la présentation du Crédit Impôt Recherche : en 2007, le crédit d'impôt d'un montant de 378 K€ était comptabilisé dans la rubrique "Impôts sur le résultat". En 2008, le Groupe a reclassé le crédit d'impôt d'un montant de 1 024 K€ en diminution des frais de personnels qui représentent l'essentiel des dépenses de recherches et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

### II.5 MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

### II.6 RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des pertes de valeur d'actifs, des provisions.



L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

## **II.7 RAPPEL DES PRINCIPALES OPTIONS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS**

Les principaux retraitements lors du passage aux IFRS à la date de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et qui continuent à produire leurs effets postérieurement à cette date concerne l'application des normes IAS 16 Immobilisations corporelles, IAS 38 Immobilisations incorporelles d'une part et la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs d'autre part.

### **II.7.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles ont été revues et la méthode des composants appliquée. Cela a eu pour effet d'allonger dans beaucoup de cas les durées d'utilité retenues par rapport aux anciennes durées de vie en vigueur. En conséquence, les valeurs brutes étant inchangées, les amortissements cumulés ont été réduits et les dotations aux amortissements réduites.

Au bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ont été augmentées (diminution des amortissements cumulés). En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été augmentés.

Au total, ce retraitement a conduit à augmenter les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour 50 M€.

### **II.7.2 DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS**

Les actifs (goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles) sont testés suivant les modalités définies par la norme et décrites dans la note III.9.

Au bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles nettes ont été diminués. En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été diminués.

Au total, ce retraitement a diminué les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour 45 M€.

## **III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Cette note détaille les principes comptables retenus par le Groupe, en accord avec les IFRS.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

### **III.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

#### **III.1.1 MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques opérationnelles et financières d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sont consolidées par intégration globale. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra groupe sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %.

## SITUATION FINANCIÈRE

### III.1.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>FINANCIER</b>				
Gasconne	40990 F-Saint Paul lès Dax	895750412		
Landes Opportunités	40990 F-Saint Paul lès Dax	421228701	100,00	100,00
Gasconne Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Gasconne UK	Workshop - (Royaume Uni)	2873736 (GB)	100,00	100,00
<b>Activité BOIS</b>				
Foresco	40210 F-Esource	388628166	100,00	99,86
Forestière de Gasconne	40210 F-Esource	323491662	100,00	99,92
Gasconne Wood Products	40210 F-Esource	501719413	99,84	99,84
Allwood France	65300 F-Campistrou	349772624	99,84	99,84
Gasconne All Wood	4020 Liège (Belgique)	BE-425608482	99,33	99,17
<b>Activité PAPIER</b>				
Gasconne Paper	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Papeteries de Gasconne GmbH	Münster (Allemagne)	HRB1009	100,00	100,00
Gasconne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gasconne Italia	Milan (Italie)	M3090005/7762/5	51,00	51,00
Papeteries de Gasconne Benelux	Bussum (Pays bas)	31.024.261-GOOI EEMLAND	100,00	100,00
Gasconne USA	Atlanta (USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
<b>Activité SACS</b>				
Gasconne Sack	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Sachsa Verpackung	Wieda (Allemagne)	HRB 1200 55	100,00	100,00
Aigis	Athènes (Grèce)	13138/01AT/B/86/49	100,00	100,00
Gasconne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
<b>Activités COMPLEXES</b>				
Gasconne Laminates	40100 F-Dax	312757347	100,00	100,00
Gasconne Laminates Switzerland	Martigny (Suisse)	CH-621.3.0001.891-1	100,00	100,00
Gasconne Laminates Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00
Kris Duff Management	Sacramento (Cal. USA)	EIN 68-0416774	100,00	100,00
Mupa Emballages	40100 F-Dax	389613498	100,00	100,00
<b>Activités DISTRIBUTION</b>				
Cenpac	40100 F-Dax	652051830	100,00	100,00
Aquitaine Landes Industries	40100 F-Dax	421228545	100,00	100,00
Cenpac Distribution	40100 F-Dax	348498775	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>Activité BOIS</b>				
Scieries des Landes de Gasconne	40260 F-Lesperon	501611206	22,00	21,96
<b>Activités SACS</b>				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	V4720	40,00	40,00

Il n'y a pas de société consolidée par intégration proportionnelle.

## III.2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de Gascogne sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 "Présentation des états financiers". Ils sont constitués du compte de résultat, du bilan, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes annexes.

### III.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

### III.2.2 BILAN

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

### III.2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions sur le capital et les distributions,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

### III.2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 "Tableau de flux de trésorerie". La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

## III.3. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IAS 14 "Information sectorielle", et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire.

Le Groupe est organisé en 5 branches d'activité formant les secteurs primaires : le Bois, le Papier, les Sacs, les Complexes, et la Distribution.

Le Groupe reconnaît 5 secteurs secondaires géographiques : la France, l'Europe (hors France), les Amériques, l'Afrique et la zone Asie Pacifique.

Les activités des principaux secteurs sont les suivantes :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Complexes : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs,
- activité Distribution : la vente de tous moyens d'emballage, papier cadeau, papier alimentaire, adhésifs, etc.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

## III.4 MONNAIE ÉTRANGÈRE

### III.4.1 TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

### III.4.2 LES ETATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste "Ecart de conversion" dans les capitaux propres et comprennent l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et sur les passifs.

### III.5 COUVERTURES DE CHANGE OU DE TAUX

Le principe de couverture consiste à neutraliser l'effet économique d'une exposition à un risque particulier (risque de change, de taux, de crédit, ...) présent ou futur, en concluant un contrat dont l'exposition au même risque induit un effet économique opposé.

La couverture assure que les effets économiques de l'exposition au risque en question se compenseront en variant symétriquement.

#### III.5.1 DÉFINITION

La norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" reconnaît trois catégories de couvertures possibles :

- la couverture de juste valeur : couverture de l'exposition d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture de flux de trésorerie : couverture d'un flux de trésorerie futur associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture d'un investissement net dans une entreprise étrangère.

#### III.5.2 ELIGIBILITÉ À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme "hautement efficace" durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit "hautement probable".

#### III.5.3 COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

##### Couverture de juste valeur

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs le profit ou la perte de l'élément couvert est également comptabilisé en résultat.

##### Couverture des flux de trésorerie

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

##### Couverture d'un investissement net

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger est comptabilisée comme un flux de trésorerie ; en conséquence :

- la partie du profit ou de la perte qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres,
- la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

### III.6 GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 "Immobilisations incorporelles", IAS 36 "Dépréciation d'actifs" et IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments contrôlés par l'entreprise pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de manière fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent les catégories suivantes : brevets et licences, logiciels, droits au bail, frais de développement de nouveaux produits ou de logiciels internes.

#### III.6.1 GOODWILL

Tous les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

En application de la norme IFRS 3, "Regroupements d'entreprises", lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition des titres de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill. Chaque goodwill est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an. Les pertes de valeur de goodwill sont irréversibles. Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

### III.6.2 BREVETS ET LICENCES

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

### III.6.3 FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas les critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont les critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### III.6.4 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si et seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

## III.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture, mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti. Le Groupe a appliqué rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la norme IAS 16 à l'ensemble de ses immobilisations corporelles, ce qui l'a conduit à revoir les durées d'utilité et à appliquer une approche par composants.

En application de la norme IAS 23 "Coûts d'emprunts", le Groupe a opté pour comptabiliser les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels en charges financières. Ils ne sont donc pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite "par composant" a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

Bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

#### Coûts ultérieurs :

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### III.8 CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

### III.9 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

S'il existe un indice indiquant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, on détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif testé est inférieure à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la plus élevée de la juste valeur nette des frais de cession et de la valeur d'utilité. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'actif serait inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sous forme de dépréciation pour la différence entre ces deux montants. Cette perte de valeur est enregistrée en "Autres produits et charges opérationnels" et est imputée en priorité aux goodwill. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définies (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des "business plans" construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

### III.10 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et par la norme IAS 32 "Instruments financiers : présentation".

Les actifs financiers comprennent les actifs de transaction, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les comptes bancaires qui font l'objet de restrictions (tels que les comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle de change, etc...) sont exclus de la trésorerie du bilan et des flux de trésorerie. Ils sont classés en actifs non courants.

En cas de perte durable de valeur, une perte de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, celle-ci étant déterminée en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme. La perte de valeur est comptabilisée en résultat sous forme de provision.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, les instruments dérivés (actif et passif) à leur juste valeur.

### III.11 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme "Actif non courant destiné à être cédé" dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie "Actif non courant destiné à être cédé", il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

### III.12 ACTIONS PROPRES

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### III.13 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

Lorsque l'entreprise dispose d'un échéancier fiable, les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

### III.14 STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

### III.15 AVANTAGES AU PERSONNEL

Il s'agit principalement des engagements de retraites – à prestations définies ou à cotisations définies –, des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations et la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

## SITUATION FINANCIÈRE

Ces calculs actuariels intègrent différentes hypothèses pour chaque entité (en France et à l'étranger) et en considérant leur contexte macro-économique et social :

- tables de mortalité,
- âges de départ à la retraite,
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel,
- taux de rendement des actifs de couverture, le cas échéant,
- taux d'actualisation.

Les écarts actuariels comprennent :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit),
- des ajustements résultant de changements d'hypothèses actuarielles.

Les calculs actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont effectués par un actuinaire indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

### > Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique "Engagements de retraites et autres avantages" et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des coûts des services passés non encore comptabilisés et des paiements effectués.

### > Au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits apparaît sous la rubrique "(Dotation) reprise de provisions" et est le montant total net des éléments suivants :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice ou les droits acquis au cours de l'exercice,
- le coût financier qui résulte de l'actualisation,
- le rendement attendu des actifs du régime,
- les écarts actuariels,
- le coût des services passés et les pertes ou profits résultant de toute réduction ou liquidation de régime.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et la totalité des écarts actuariels est comptabilisée en compte de résultat.

## III.16 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", la juste valeur des options d'achats et de souscription d'actions, de même que toute offre réservée aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date de l'octroi. Ainsi, en est-il également pour les attributions d'actions gratuites.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est fonction du prix d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est comptabilisée en charge de personnel, étalée linéairement sur la période allant de la date de l'octroi à la fin de la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres, pour les plans dénoués en actions et en dette vis à vis du personnel, pour les plans dénoués en trésorerie. Les options sur actions du Groupe n'étant pas cotées, leur prix est évalué par un expert financier indépendant en utilisant la méthode de Black & Scholes.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 :

- seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel,
- le coût total du plan d'attribution d'actions gratuites est évalué et comptabilisé en charges de personnel, avec un étalement sur la période d'acquisition.

## III.17 ECARTS DE CONVERSION

Suivant la norme IFRS1, les écarts de conversion figurant au bilan ont été remis à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ultérieurement, les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la présentation d'éléments non monétaires d'une entreprise à des cours différents de ceux utilisés pour les comptabiliser initialement au cours de l'exercice ou pour les présenter dans des états financiers antérieurs sont comptabilisés en produits et charges de l'exercice. Cependant les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité étrangère sont inscrits dans les capitaux propres du Groupe jusqu'à la sortie de cet investissement.

Ces écarts concernent essentiellement Gascogne Laminates Switzerland filiale suisse considérée comme "entité étrangère" du Groupe au sens de la norme IAS 21 "Effet des variations de cours des monnaies étrangères".



### III.18 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés. Conformément à la norme IAS 18 "Produit des activités ordinaires", un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'ensemble des conditions suivantes est réalisé :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens,
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion du bien ou service vendu,
- le montant des produits peut être évalué d'une manière fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Il est comptabilisé net, après les éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts au client.

### III.19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

### III.20 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et de la part des minoritaires.

### III.21 RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note III.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### III.22 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est à dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- Le goodwill non déductible fiscalement,
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- Différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Conformément à la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat", le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

### III.23 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (autodétention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

### III.24 COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES REÇUES

Les subventions reçues sont exclusivement des subventions d'investissement et sont classées en "Autres passifs" (courants et non courants). Elles sont ensuite extournées en "Autres produits et charges d'exploitation" en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

### III.25 COMPTABILISATION DES QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans la branche Papier, le Groupe s'est vu attribuer un quota d'émission de gaz à effet de serre.

Dans l'attente d'un amendement de norme et/ou d'interprétation définitive publiée par l'IASB/IFRIC, le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

Au fur et à mesure des émissions de gaz, le Groupe constate un passif correspondant aux quotas d'émission à restituer à l'Etat. Ce passif est comptabilisé par la contrepartie d'une charge représentative des émissions de gaz constatées au cours de la période.

Ce passif est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués qui sont détenus à la clôture ou, le cas échéant, pour la partie excédant les quotas détenus, à la valeur de marché à la clôture de la période.

Le poste de subvention publique initialement mouvementé lors de la délivrance des quotas par l'Etat est repris à hauteur du passif constaté par la contrepartie d'un produit.

A la date de clôture, un test de dépréciation est réalisé sur les quotas d'émission figurant à l'actif. Lorsqu'une provision pour dépréciation à l'actif est comptabilisée, la subvention publique figurant au passif est reprise pour le même montant. Ainsi l'impact net sur le résultat est nul.

Les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en autres produits.

Les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en autres charges.

Une provision est comptabilisée s'il est probable que le Groupe aura des émissions réelles supérieures au nombre de quotas détenus.

Au 31 décembre 2008, aucun impact net n'a été enregistré au compte de résultat. Les mouvements ayant affecté les quotas sont repris dans la note IV.2 (Immobilisations incorporelles). Par ailleurs à cette date, les estimations d'émissions sont inférieures aux droits alloués à ce jour.

## IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

### IV.1 MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Aucune évolution de périmètre au cours de l'exercice 2008 n'a eu lieu.

Une fusion interne est intervenue entre sociétés du Groupe au 31 janvier 2008 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : les sociétés Gascogne Wood et Gascogne Imberty ont été absorbées au sein d'une société unique Gascogne Wood Products.

## IV.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements, brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs incorporels	Total
<b>Valeur Brute</b>							
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>45 891</b>	<b>2 905</b>	<b>4 048</b>	<b>2 730</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 574</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	932	131	837	578	-	-	2 478
Cessions	-	(1)	(89)	(813)	-	-	(903)
Ecart de conversion	(120)	-	-	-	-	-	(120)
Autres	-	(8)	671	6 721	-	-	7 384
<b>Valeur Brute</b>							
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>46 703</b>	<b>3 027</b>	<b>5 467</b>	<b>9 216</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 413</b>
<b>Valeur brute</b>							
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>46 703</b>	<b>3 027</b>	<b>5 467</b>	<b>9 216</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 413</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	27	55	462	205	-	-	749
Cessions	-	(4)	(269)	-	-	-	(273)
Ecart de conversion	(13)	-	(1)	-	-	-	(14)
Autres	-	345	537	(1 134)	-	-	(252)
<b>Valeur brute</b>							
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>46 717</b>	<b>3 423</b>	<b>6 196</b>	<b>8 287</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 623</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>(16 433)</b>	<b>(2 848)</b>	<b>(2 620)</b>	<b>(1 063)</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>(23 221)</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(149)	(622)	(36)	-	-	(807)
Diminutions d'amortissements	-	-	89	762	-	-	851
Dépréciations des actifs incorporels	(353)	-	-	-	-	-	(353)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(62)	218	(120)	(612)	-	-	(576)
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>(16 848)</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(3 273)</b>	<b>(949)</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>(24 106)</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>(16 848)</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(3 273)</b>	<b>(949)</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>(24 106)</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(181)	(748)	-	-	-	(929)
Diminutions d'amortissements	-	4	79	-	-	-	83
Dépréciations des actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(96)	(1 691)	-	-	(1 787)
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>(16 848)</b>	<b>(2 956)</b>	<b>(4 038)</b>	<b>(2 640)</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>(26 739)</b>
<b>Valeur Nette</b>							
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>29 855</b>	<b>248</b>	<b>2 194</b>	<b>8 267</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>40 307</b>
<b>Valeur Nette</b>							
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>29 869</b>	<b>467</b>	<b>2 158</b>	<b>5 647</b>	<b>34</b>	<b>(291)</b>	<b>37 884</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

La principale variation des immobilisations incorporelles est liée à l'attribution des nouveaux quotas d'émission de gaz à effet de serre, dont la variation dans l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Restitution	Autres	Exercice 2008
Valeur brute	8 193	(587)	-	7 606
Dépréciation	(585)	-	(1 789)	(2 374)
<b>Montant en fin de période</b>	<b>7 608</b>	<b>(587)</b>	<b>(1 789)</b>	<b>5 232</b>

Comme décrit au paragraphe "Principes comptables et méthodes d'évaluation", le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

Au cours de l'exercice 2008, ont été constatées une restitution de 587 k€ et une dépréciation de 1 789 k€ liée à une baisse de valeur de la tonne. Au passif, la subvention publique a été reprise pour le même montant.

La contrepartie figure au passif, dans les autres passifs non courants et courants (cf note IV.18).

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Variations	Exercice 2008
UGT BOIS	6 598	27	6 625
UGT Aigis	1 323	-	1 323
UGT GST	2 561	(67)	2 494
UGT COMPLEXES*	933	54	987
UGT DISTRIBUTION	18 440	-	18 440
<b>Montant en fin de période</b>	<b>29 855</b>	<b>14</b>	<b>29 869</b>

\* Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

## IV.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## IV.3.1 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs corporels	Total
<b>Valeur Brute</b>								
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>14 619</b>	<b>91 593</b>	<b>384 004</b>	<b>25 383</b>	<b>7 407</b>	-	-	<b>523 006</b>
Entrée de périmètre	32	80	-	48	-	-	-	160
Acquisitions	10	2 020	8 911	3 430	7 047	-	-	21 418
Cessions	(125)	(1 536)	(3 359)	(5 286)	-	-	-	(10 306)
Ecart de conversion	(20)	(191)	(441)	(74)	(5)	-	-	(731)
Autres	62	2 170	10 830	(545)	(11 240)	-	-	1 277
<b>Valeur Brute</b>								
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>14 578</b>	<b>94 136</b>	<b>399 945</b>	<b>22 956</b>	<b>3 209</b>	-	-	<b>534 824</b>
<b>Valeur Brute</b>								
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>14 578</b>	<b>94 136</b>	<b>399 945</b>	<b>22 956</b>	<b>3 209</b>	-	-	<b>534 824</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	65	1 469	5 968	4 470	15 428	-	-	27 400
Cessions	(453)	(2 174)	(4 253)	(3 796)	(119)	-	-	(10 795)
Ecart de conversion	(8)	620	1 540	251	38	-	-	2 441
Autres	522	338	5 311	(21)	(6 257)	-	-	(107)
<b>Valeur Brute</b>								
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>14 704</b>	<b>94 389</b>	<b>408 511</b>	<b>23 860</b>	<b>12 299</b>	-	-	<b>553 763</b>
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>(2 281)</b>	<b>(41 187)</b>	<b>(242 091)</b>	<b>(16 888)</b>	-	<b>18 828</b>	<b>(67 675)</b>	<b>(351 294)</b>
Entrée de périmètre	-	-	(198)	-	-	-	-	(198)
Dotations aux amortissements	(215)	(3 215)	(17 444)	(3 757)	-	5 216	-	(19 415)
Diminutions d'amortissements	116	1 346	3 255	4 793	-	-	-	9 510
Dépréciations des actifs corporels	-	-	-	-	-	-	10 848	10 848
Ecart de conversion	-	44	383	61	-	-	-	488
Autres mouvements	-	(12)	1 475	(1 463)	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>(2 380)</b>	<b>(43 024)</b>	<b>(254 620)</b>	<b>(17 254)</b>	-	<b>24 044</b>	<b>(56 827)</b>	<b>(350 061)</b>
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>(2 380)</b>	<b>(43 024)</b>	<b>(254 620)</b>	<b>(17 254)</b>	-	<b>24 044</b>	<b>(56 827)</b>	<b>(350 061)</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	(226)	(4 380)	(18 516)	(2 110)	-	2 701	-	(22 531)
Diminutions d'amortissements	-	1 468	3 041	2 094	-	-	-	6 603
Dépréciations des actifs corporels	-	-	-	-	(300)	-	10 147	9 847
Ecart de conversion	-	(303)	(1 374)	(220)	-	-	-	(1 897)
Autres mouvements	-	(1 520)	2 772	(51)	-	-	-	1 201
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>(2 606)</b>	<b>(47 759)</b>	<b>(268 697)</b>	<b>(17 541)</b>	<b>(300)</b>	<b>26 745</b>	<b>(46 680)</b>	<b>(356 838)</b>
<b>Valeur Nette</b>								
<b>au 31 décembre 2007</b>	<b>12 198</b>	<b>51 112</b>	<b>145 325</b>	<b>5 702</b>	<b>3 209</b>	<b>24 044</b>	<b>(56 827)</b>	<b>184 763</b>
<b>Valeur Nette</b>								
<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>12 098</b>	<b>46 630</b>	<b>139 814</b>	<b>6 319</b>	<b>11 999</b>	<b>26 745</b>	<b>(46 680)</b>	<b>196 925</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

### IV.3.2 - CONTRATS DE LOCATION

#### > Location-financements

Les retraitements liés aux location-financements sont repris dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2006	-	1 147	2 304	5 503	8 215	17 169
Amortissements et provisions	-	(40)	(515)	(4 234)	(3 424)	(8 213)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2006</b>	-	<b>1 107</b>	<b>1 789</b>	<b>1 269</b>	<b>4 791</b>	<b>8 956</b>
Valeur Brute au 31 décembre 2007	269	1 147	2 304	5 856	6 622	16 198
Amortissements et provisions	(78)	(40)	(577)	(3 072)	(3 602)	(7 369)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2007</b>	<b>191</b>	<b>1 107</b>	<b>1 727</b>	<b>2 784</b>	<b>3 020</b>	<b>8 829</b>
Valeur Brute au 31 décembre 2008	218	1 147	2 457	5 795	7 849	17 466
Amortissements et provisions	(135)	(40)	(656)	(3 012)	(4 368)	(8 211)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2008</b>	<b>83</b>	<b>1 107</b>	<b>1 801</b>	<b>2 783</b>	<b>3 481</b>	<b>9 255</b>

#### > Paiements futurs minimaux

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
A moins d'un an	2 161	2 548	2 063
De deux à cinq ans	4 880	4 231	4 384
A plus de cinq ans	112	178	295
<b>Total</b>	<b>7 153</b>	<b>6 957</b>	<b>6 742</b>

#### > Locations simples

Les loyers futurs minimums relatifs aux contrats de location simple, c'est-à-dire hors loyers de location-financement activés, se ventilent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
A moins d'un an	3 189	3 204	3 057
De deux à cinq ans	11 874	9 329	8 274
A plus de cinq ans	4 823	4 945	3 848
<b>Total</b>	<b>19 886</b>	<b>17 478</b>	<b>15 179</b>

Le montant des paiements au titre des locations simples enregistré en charge de l'exercice s'établit à 4 830 K€.

### IV.4 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

#### Valeur d'équivalence

(en milliers d'euros)	Scieries des Landes de Gascogne	Sacchificio Veneto	Total
Pourcentage de détention	22 %	40 %	-
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2006</b>	-	<b>2 496</b>	<b>2 496</b>
Résultat	(16)	(35)	(51)
Dividendes	-	(20)	(20)
Entrée de périmètre	99	-	99
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2007</b>	<b>83</b>	<b>2 441</b>	<b>2 524</b>
Résultat	(66)	12	(54)
Dividendes	-	(8)	(8)
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2008</b>	<b>17</b>	<b>2 445</b>	<b>2 462</b>

## Informations financières résumées des états sociaux des sociétés mises en équivalence (à 100 %)

(en milliers d'euros)	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
	Scieries des Landes de Gascogne <sup>(*)</sup>	Sacchificio Veneto <sup>(*)</sup>	Scieries des Landes de Gascogne <sup>(*)</sup>	Sacchificio Veneto	United Flexibles	Sacchificio Veneto
Total bilan	2 442	10 939	762	9 998	4 837	8 701
Capitaux propres	110	3 496	410	3 485	148	3 623
Chiffre d'affaires	3 241	16 743	-	15 215	28 831	13 751
<b>Résultat net</b>	<b>(299)</b>	<b>31</b>	<b>(40)</b>	<b>(88)</b>	<b>(8)</b>	<b>178</b>

(\*) Non audité

La société Les Scieries des Landes de Gascogne (S.L.G.) n'a pas engagé de transactions significatives avec le Groupe au cours de l'exercice. Sacchificio Veneto, sacherie implantée au nord de l'Italie, s'est approvisionnée en papier auprès du Groupe au cours de l'exercice.

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (sociétés mises en équivalence), ainsi que les créances vis-à-vis de ces dernières, sont reprises ci-après:

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Bilan</b>			
Clients et autres débiteurs	195	377	2 244
Fournisseurs et autres créditeurs	152	-	-
<b>Compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	1 211	1 024	9 029
Prestations de services	58	-	-
Achats	278	-	113

## IV.5 ACTIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Actifs financiers non courants</b>			
Prêts (part à long terme)	1 849	1 836	1 817
Garanties factoring	4 639	-	-
Autres	1 078	837	927
<b>Total des actifs financiers non courants</b>	<b>7 566</b>	<b>2 673</b>	<b>2 744</b>
<b>Actifs financiers courants</b>			
Prêts (part à court terme)	22	42	41
Instruments dérivés	489	724	406
<b>Total des actifs financiers courants</b>	<b>511</b>	<b>766</b>	<b>447</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>8 077</b>	<b>3 439</b>	<b>3 191</b>

Les "Prêts" sont principalement représentés par les prêts à la construction dont le montant s'élève à 1 803 K€.

La rubrique "Autres" comprend les dépôts de garantie et cautions pour 731 K€.

La ligne "Garanties factoring" comprend les dépôts versés dans le cadre des contrats d'affacturage.

Les dérivés de taux et de change sont représentatifs des Instruments financiers (cf note IV.13).

## IV.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

## Tableau des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Impôts différés actifs	2 561	1 665	1 560
Impôts différés passifs	(9 375)	(11 294)	(9 463)
<b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>	<b>(6 814)</b>	<b>(9 629)</b>	<b>(7 903)</b>

**Variation des impôts différés**

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Montant en début de période</b>	<b>(9 629)</b>	<b>(7 903)</b>	<b>(1 106)</b>
Impact sur les réserves	769	(103)	(1 800)
Impact sur les résultats	1 813	(1 581)	(4 948)
Impact des écarts de change	233	(42)	(49)
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(6 814)</b>	<b>(9 629)</b>	<b>(7 903)</b>

**Sources des principales variations des impôts différés**

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Réserves	Résultat	Variation de change	Exercice 2008
Décalages fiscaux	2 341	-	251	-	2 592
Activation des déficits fiscaux	-	-	2 432	-	2 432
Provisions règlementées	(5 299)	-	1 177	-	(4 122)
Autres	758	(357)	(525)	75	(49)
IAS 01 Présentation des états financiers	1	-	29	-	30
IAS 02 Stocks	(77)	-	(38)	-	(115)
IAS 16 Immobilisations corporelles	(30 541)	(319)	1 728	143	(28 989)
IAS 17 Contrats de location-financements	(598)	5	(80)	-	(673)
IAS 18 Produits des activités ordinaires	34	-	(9)	-	25
IAS 19 Avantages au personnel	4 052	-	(361)	15	3 706
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	939	-	(105)	-	834
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	(33)	-	(3)	-	(36)
IAS 36 Dépréciation d'actifs	19 667	-	(3 427)	-	16 240
IAS 37 Provisions passifs éventuels	(487)	-	367	-	(120)
IAS 32 & 39 Instruments financiers	(230)	1 440	120	-	1 330
IFRS 2 Paiements fondés sur des actions	(156)	-	137	-	(19)
IFRS3 Regroupement d'entreprises	-	-	120	-	120
<b>Total</b>	<b>(9 629)</b>	<b>769</b>	<b>1 813</b>	<b>233</b>	<b>(6 814)</b>

Les déficits reportables de Gascogne Laminates Switzerland ont été intégralement activés en 2008 pour un montant de 1,4 M€ compte tenu du redressement de la société, matérialisé par un résultat net positif pour la première fois en 2008 confirmé par les perspectives de développement transcrites dans les business plans de la société.

Par ailleurs, les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscal français dont la tête de groupe est Gascogne SA ont été activés pour 1 M€ dans la mesure où ils sont reportables indéfiniment.

**IV.7 STOCKS**
**Valeur nette des stocks**

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Matières premières et approvisionnements	43 852	42 484	43 935
En cours de production : biens	17 945	17 523	17 594
Produits intermédiaires et finis	56 926	54 620	47 778
Marchandises	12 101	17 012	14 406
<b>Total des stocks</b>	<b>130 824</b>	<b>131 639</b>	<b>123 713</b>

**Variation des dépréciations des stocks**

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Dotations de l'exercice	(6 715)	(4 512)	(3 187)
Reprises de l'exercice	4 976	3 198	3 009
<b>(Dotations) Reprises sur dépréciations des stocks</b>	<b>(1 739)</b>	<b>(1 314)</b>	<b>(178)</b>

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.



## IV.8 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

## Valeur nette des clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Clients et comptes rattachés*	108 172	147 510	145 161
Créances à recevoir des parties liées	195	377	2 244
Paievements d'avance	68	1 655	767
Autres montants d'exploitation	20 161	14 165	15 023
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>128 596</b>	<b>163 707</b>	<b>163 195</b>

\* Dans la variation du poste, figurent les créances cédées dans le cadre des opérations d'affacturage pour un montant de 26,8 M€.

## Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Dotations de l'exercice	(1 015)	(1 252)	(514)
Reprises de l'exercice	570	656	1 081
<b>(Dotations) Reprises sur dépréciations des créances</b>	<b>(445)</b>	<b>(596)</b>	<b>567</b>

## IV.9 AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Créances sur immobilisations	100	200	222
Créances diverses	1 337	292	211
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>1 437</b>	<b>492</b>	<b>433</b>

## IV.10 CAPITAUX PROPRES

## IV.10.1 - COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2008, le capital est constitué de 1 993 963 actions dont la valeur nominale s'établit à 15 €.

Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation du capital est la suivante :

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Total	Nombre de titres (action)
<b>Total au 31 décembre 2007</b>	<b>29 903</b>	<b>44 539</b>	<b>74 442</b>	<b>1 993 538</b>
Stock options exercés	6	22	28	425
<b>Total au 31 décembre 2008</b>	<b>29 909</b>	<b>44 561</b>	<b>74 470</b>	<b>1 993 963</b>

## IV.10.2. ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions auto-détenues font l'objet d'un retraitement explicité dans la note III.12.

(en milliers d'euros)	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (k€)
<b>Total au 31 décembre 2007</b>	<b>41 818</b>	-	<b>41 818</b>	<b>3 118</b>
Variations	-	4 136	4 136	223
Autres*	-	1 571	1 571	113
<b>Total au 31 décembre 2008</b>	<b>41 818</b>	<b>5 707</b>	<b>47 525</b>	<b>3 454</b>

\* Nombre et valeurs des titres à fin 2007 liés au contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 47 525 actions, représentant 2,4 % du capital.

### IV.10.3 - DISTRIBUTIONS

L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 19 mai 2008 a décidé une distribution de dividendes de 3 € par action, soit 5 982 K€. Compte tenu de l'autocontrôle, la distribution effective s'est élevée à 5 845 K€.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 25 mai 2009 d'affecter le résultat distribuable qui s'élève à 8 034 K€ au compte de report à nouveau.

### IV.10.4 - ECART DE CONVERSION

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Montant en début de période</b>	<b>(451)</b>	<b>(299)</b>	<b>7</b>
Gasconne Laminates Switzerland	31	33	(47)
Gasconne Sack Tunisia	(115)	(200)	(284)
Autres	87	15	25
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(448)</b>	<b>(451)</b>	<b>(299)</b>

### IV.11 PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

#### Options d'achat d'actions

Gasconne SA a consenti plusieurs plans d'options d'achat d'actions. Ces plans permettent à leurs bénéficiaires d'acheter un nombre fixe d'actions à un prix déterminé au cours d'une période donnée. Les options consenties par les plans peuvent être en général exercées entre 4 et 5 ans après la date d'attribution et expirent entre 3 et 5 ans après la date d'exercice. Les actions attribuées par le biais de ces plans ne peuvent en général pas être vendues avant une période de 4 à 5 ans suivant leur date d'attribution.

#### Attribution d'actions gratuites

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 12 juin 2006, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 3% du capital social.

Dans ses séances du 22 juin 2006, 22 septembre 2006 et 5 juin 2007, le Conseil d'Administration a fixé les conditions et les critères d'attribution d'actions gratuites pour onze dirigeants sur un nombre maximum autorisé de 12 bénéficiaires :

- obligation d'investir immédiatement en actions Gasconne SA,
- objectifs de résultats à fin 2007 et fin 2008 portant sur l'EBITDA après financement des investissements,
- obligation de conserver les actions obtenues pendant deux ans.

Afin d'éviter la dilution du capital, les attributions sont limitées à 42 000 actions existantes.

#### IV.11.1 - DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Les principales caractéristiques des plans de souscriptions d'options sur actions en vigueur au 31 décembre 2008 ainsi que ceux qui sont arrivés à expiration au cours de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Date de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options levées au 31/12/2008	Nombre d'options restantes au 31/12/2008
26/03/1999	10 ans	5 200	26/03/2004	25/03/2009	71,80	-	5 200
24/03/2000	10 ans	5 500	24/03/2005	24/03/2010	65,25	-	5 500
18/09/2000	10 ans	2 000	18/09/2005	17/09/2010	68,65	-	2 000
09/02/2001	10 ans	5 400	09/02/2006	08/02/2011	78,20	-	5 400
18/04/2001	10 ans	11 300	18/04/2006	17/04/2011	81,05	-	11 300
12/09/2001	10 ans	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64	-	1 000
07/12/2001	10 ans	5 000	07/12/2006	06/12/2011	75,00	-	5 000
08/03/2002	10 ans	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69	-	1 500
30/04/2002	10 ans	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35	-	700
07/02/2003	8 ans	8 800	07/02/2007	07/02/2011	73,55	120	8 680
05/05/2003	7 ans	3 000	05/05/2007	05/05/2010	63,11	-	3 000
		<b>49 400</b>				<b>120</b>	<b>49 280</b>

## IV.11.2 - MOUVEMENTS INTERVENUS SUR LES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en €)	Total (en K€)
<b>Options en circulation au 31 décembre 2005</b>	<b>112 700</b>	<b>69,41</b>	<b>7 823</b>
Options accordées	-	-	-
Options exercées	-	-	-
Options échues et non exercées	-	-	-
<b>Options en circulation au 31 décembre 2006</b>	<b>112 700</b>	<b>69,41</b>	<b>7 823</b>
Options accordées	-	-	-
Options exercées	(43 160)	65,88	(2 843)
Options échues et non exercées	-	-	-
<b>Options en circulation au 31 décembre 2007</b>	<b>69 540</b>	<b>71,61</b>	<b>4 980</b>
Options accordées	-	-	-
Options exercées	(425)	65,86	(28)
Options échues et non exercées	(19 835)	65,86	(1 306)
<b>Options en circulation au 31 décembre 2008</b>	<b>49 280</b>	<b>73,98</b>	<b>3 646</b>

Au 31 décembre 2008, il y a 49 280 options exerçables ; leur prix moyen d'exercice s'élève à 73,98 € par action. Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 31 décembre 2008.

Fourchette de prix d'exercice par action	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en euros)
De 60 à 69 euros	12 000	1,9	65,84	12 000	65,84
De 70 à 79 euros	25 980	2,2	74,64	25 980	74,64
De 80 à 89 euros	11 300	2,3	81,05	11 300	81,05
<b>Total</b>	<b>49 280</b>			<b>49 280</b>	

## IV.11.3 - INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Suivant la norme IFRS 2 "Paiements fondés en actions", tous les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués en juste valeur et comptabilisés en charges de personnel.

	Février 2003	Mai 2003
Prix d'exercice	73,55	63,11
Volatilité attendue*	20 %	24 %
Durée de vie de l'option	8 ans	7 ans
Dividende attendu	3,82 %	4,16 %
Taux de rendement sans risque	3,80 %	3,83 %
<b>Juste valeur des options (€)</b>	<b>10,92</b>	<b>12,95</b>

\* Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier de l'exercice.

## IV.11.4 - CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DES AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Stock options	-	6	34
Actions gratuites	(322)	269	149
<b>Comptabilisé en frais de personnel</b>	<b>(322)</b>	<b>275</b>	<b>183</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

Les actions gratuites attribuées ont été valorisées sur la base du cours de l'action à la date d'attribution. Les conditions d'attribution liées à la performance du titre ont été prises en compte dans la détermination de la juste valeur du plan. La charge correspondante est étalée sur la période d'acquisition, soit du 22 juillet 2006 au 30 mai 2009.

Le coût total du plan d'attribution d'actions gratuites a été revu de 827 K€ à 112 K€ compte tenu de la non atteinte des objectifs de résultat (voir commentaires dans le rapport de gestion au paragraphe II.2.2.8.5). S'agissant d'objectifs de performance hors marché non atteints, une reprise partielle de la charge comptabilisée initialement a été enregistrée au 31 décembre 2008 pour 322 K€.

### IV.12 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En 2008, l'endettement net du Groupe a varié de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Variation de change	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Exercice 2008
<b>Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an</b>						
Emprunts obligataires	3 430	-	-	(150)	(250)	3 030
Emprunts auprès d'établissements de crédit	51 028	120	106	(46 394)	(1 199)	3 661
Emprunts relatifs aux location-financements	4 409	2	4 316	(42)	(3 693)	4 992
Autres dettes financières	10	-	9	-	-	19
<b>Total</b>	<b>58 877</b>	<b>122</b>	<b>4 431</b>	<b>(46 586)</b>	<b>(5 142)</b>	<b>11 702</b>
<b>Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an</b>						
Emprunts obligataires	-	-	-	-	250	250
Emprunts auprès d'établissements de crédit	19 014	22	65 914	(10 639)	1 061	75 372
Emprunts relatifs aux location-financements	2 548	2	476	(4 668)	3 803	2 161
Autres dettes financières	2	-	-	(1)	-	1
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	541	5	-	(287)	-	259
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	66 660	(21)	-	(9 797)	(16)	56 826
Autres	30	-	-	-	(30)	-
<b>Total</b>	<b>88 795</b>	<b>8</b>	<b>66 390</b>	<b>(25 392)</b>	<b>5 068</b>	<b>134 869</b>
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>147 672</b>	<b>130</b>	<b>70 821</b>	<b>(71 978)</b>	<b>(74)</b>	<b>146 571</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>						
Valeurs mobilières	5 304	-	214	-	-	5 518
Disponibilités	24 147	143	-	(697)	(216)	23 377
Autres	62	-	89	-	(1)	150
<b>Total</b>	<b>29 513</b>	<b>143</b>	<b>303</b>	<b>(697)</b>	<b>(217)</b>	<b>29 045</b>
<b>Endettement net</b>	<b>118 159</b>	<b>(13)</b>	<b>70 518</b>	<b>(71 281)</b>	<b>143</b>	<b>117 526</b>

Il convient de souligner que le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend au 31 décembre 2008 de la trésorerie non disponible pour un montant de 5 518 K€ représenté par des valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne.

Le poste "Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus" comprend en 2008 la ligne du crédit Revolving du contrat syndiqué pour un montant de 46 M€.

#### IV.12.1 - VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PAR NATURE, PAR ÉCHÉANCE ET PAR TAUX FIXE/TAUX VARIABLE

##### Ventilation de l'endettement net par nature

(en milliers d'euros)	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
<b>Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an</b>						
Emprunts obligataires	3 030		3 430		3 300	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 661		51 028		39 540	
Emprunts relatifs aux location-financements	4 992		4 409		4 679	
Autres dettes financières	19		10		-	
<b>Total</b>	<b>11 702</b>		<b>58 877</b>		<b>47 519</b>	
<b>Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an</b>						
Emprunts obligataires	250		-		-	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	75 372		19 014		16 807	
Emprunts relatifs aux location-financements	2 161		2 548		2 063	
Autres dettes financières	1		2		3	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	259		541		278	
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	56 826		66 660		86 182	
Autres			30		32	
<b>Total</b>	<b>134 869</b>		<b>88 795</b>		<b>105 365</b>	
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>146 571</b>		<b>147 672</b>		<b>152 884</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>						
Valeurs mobilières	5 518		5 304		10 759	
Disponibilités	23 377		24 147		21 835	
Autres	150		62		57	
<b>Total</b>	<b>29 045</b>		<b>29 513</b>		<b>32 651</b>	
<b>Endettement net</b>	<b>117 526</b>		<b>118 159</b>		<b>120 233</b>	

Compte-tenu du non respect des ratios financiers du contrat syndiqué (voir paragraphe IV.14), la part des crédits long et moyen terme de la dette syndiquée au 31 décembre 2008, s'élevant à 75 M€, a été classée en dettes financières à moins d'un an.

Le Groupe dispose de lignes de crédit court terme ouvertes comme suit :

(en millions d'euros)	Lignes ouvertes	Utilisations
Contrat syndiqué	65	46
Découverts autorisés	25	11
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>57</b>

##### Ventilation des dettes financières par échéance

(en milliers d'euros)	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
A moins d'un an	134 869		88 455		105 365	
De deux à cinq ans	11 365		52 622		47 224	
A plus de cinq ans	337		6 595		295	
<b>Total</b>	<b>146 571</b>		<b>147 672</b>		<b>152 884</b>	

##### Ventilation des dettes financières par taux fixe et taux variable

(en milliers d'euros)	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
Emprunts à taux fixe	13 728	9,4 %	21 840	14,8 %	27 499	18,0 %
Emprunts à taux variable	132 843	90,6 %	125 832	85,2 %	125 385	82,0 %
<b>Total</b>	<b>146 571</b>	<b>100,0 %</b>	<b>147 672</b>	<b>100,0 %</b>	<b>152 884</b>	<b>100,0 %</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

La décomposition par taux fixe/taux variable des dettes financières est indiquée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Nature de taux	Montant	Echéances	Couvertures
Emprunts obligataires	Taux fixe	3 280	*	Néant
Emprunts bancaires	Taux fixe	3 295	*	Néant
Emprunts bancaires	Taux variable	75 738	*	**
Emprunts relatifs aux location-financements	Taux fixe	7 153	*	Néant
Autres dettes financières	Taux variable	279	*	**
Crédits bancaires court terme	Taux variable	56 826	*	**
<b>Total</b>		<b>146 571</b>		

\* Voir supra la ventilation des dettes financières par échéance.

\*\* Voir infra la note IV.14 Gestion des risques financiers des taux d'intérêt.

### IV.12.2 - RAPPROCHEMENT AVEC LA TRÉSORERIE RETENUE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	56 826	66 660	86 182
Intérêts courus sur les soldes créditeurs auprès des banques *	(23)	(58)	(34)
Autres (comptes courants à moins d'un an)	-	30	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(29 045)	(29 513)	(32 651)
Intérêts courus sur les soldes débiteurs auprès des banques *	87	133	-
<b>Trésorerie retenue dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>27 845</b>	<b>37 252</b>	<b>53 529</b>

\* Les intérêts courus sont des charges calculées, non représentatives de flux de trésorerie.

### IV.12.3 - EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les emprunts obligataires représentent les obligations portées par le Fonds Commun de Placement Gascogne Epargne réservé aux salariés.

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Emprunts obligataires non convertibles à long terme	3 030	3 430	3 300
Emprunts obligataires non convertibles à court terme	250	-	-
<b>Total</b>	<b>3 280</b>	<b>3 430</b>	<b>3 300</b>

### IV.12.4 - ENDETTEMENT EN DEVISES

Le montant de l'endettement en devises représente 0,4 % des dettes financières du Groupe.

## IV.13 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET CATÉGORIES COMPTABLES

## IV.13.1 BILAN

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IAS39, concernant respectivement l'exercice 2006, 2007 et 2008, sont ventilés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros) <b>Exercice 2006</b>	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable
Actifs de transitions	-	-	59	-	-	59
Prêts (part à long terme)	-	1 817	-	-	-	1 817
Autres	-	776	92	-	-	868
<b>Actifs non courants</b>	-	<b>2 593</b>	<b>151</b>	-	-	<b>2 744</b>
Clients et autres débiteurs	-	163 195	-	-	-	163 195
Autres actifs courants	-	433	-	-	-	433
Prêts (part à court terme)	-	41	-	-	-	41
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	406	-	406
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 760	21 891	-	-	-	32 651
<b>Actifs courants</b>	<b>10 760</b>	<b>185 560</b>	-	<b>406</b>	-	<b>196 726</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>10 760</b>	<b>188 153</b>	<b>151</b>	<b>406</b>	-	<b>199 470</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	47 519	-	-	-	47 519
<b>Passifs non courants</b>	-	<b>47 519</b>	-	-	-	<b>47 519</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	105 365	-	-	-	105 365
Fournisseurs et autres créditeurs	-	126 579	-	-	23 066	149 645
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	325	-	325
Autres passifs courants	-	3 569	-	-	1 599	5 168
<b>Passifs courants</b>	-	<b>235 513</b>	-	<b>325</b>	<b>24 665</b>	<b>260 503</b>
<b>Total passifs financiers</b>	-	<b>283 032</b>	-	<b>325</b>	<b>24 665</b>	<b>308 022</b>

\* Dettes au personnel et charges sociales.

## SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers d'euros) <b>Exercice 2007</b>	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable
Actifs de transitions	-	-	62	-	-	62
Prêts (part à long terme)	-	1 836	-	-	-	1 836
Autres	-	720	55	-	-	775
<b>Actifs non courants</b>	-	<b>2 556</b>	<b>117</b>	-	-	<b>2 673</b>
Clients et autres débiteurs	-	163 707	-	-	-	163 707
Autres actifs courants	-	492	-	-	-	492
Prêts (part à court terme)	-	42	-	-	-	42
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	724	-	724
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 304	24 209	-	-	-	29 513
<b>Actifs courants</b>	<b>5 304</b>	<b>188 450</b>	<b>-</b>	<b>724</b>	<b>-</b>	<b>194 478</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>5 304</b>	<b>191 006</b>	<b>117</b>	<b>724</b>	<b>-</b>	<b>197 151</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	58 877	-	-	-	58 877
<b>Passifs non courants</b>	-	<b>58 877</b>	-	-	-	<b>58 877</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	88 795	-	-	-	88 795
Fournisseurs et autres créditeurs	-	140 482	-	-	21 616	162 098
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	57	-	57
Autres passifs courants	-	2 576	-	-	1 378	3 954
<b>Passifs courants</b>	-	<b>231 853</b>	-	<b>57</b>	<b>22 994</b>	<b>254 904</b>
<b>Total passifs financiers</b>	-	<b>290 730</b>	-	<b>57</b>	<b>22 994</b>	<b>313 781</b>

\* Dettes au personnel et charges sociales.

(en milliers d'euros) <b>Exercice 2008</b>	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable	Notes (cf. rapport annuel 2008)
Prêts (part à long terme)	-	1 849	-	-	-	1 849	IV.5
Autres	-	5 371	346	-	-	5 717	IV.5
<b>Actifs non courants</b>	-	<b>7 220</b>	<b>346</b>	-	-	<b>7 566</b>	
Clients et autres débiteurs	-	128 596	-	-	-	128 596	IV.8
Autres actifs courants	-	1 437	-	-	-	1 437	IV.9
Prêts (part à court terme)	-	22	-	-	-	22	IV.5
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	489	-	489	IV.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 518	23 527	-	-	-	29 045	IV.12.1
<b>Actifs courants</b>	<b>5 518</b>	<b>153 582</b>	-	<b>489</b>	-	<b>159 589</b>	
<b>Total actifs financiers</b>	<b>5 518</b>	<b>160 802</b>	<b>346</b>	<b>489</b>	-	<b>167 155</b>	
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	11 702	-	-	-	11 702	IV.12.1
<b>Passifs non courants</b>	-	<b>11 702</b>	-	-	-	<b>11 702</b>	-
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	134 869	-	-	-	134 869	IV.12.1
Fournisseurs et autres créditeurs	-	129 958	-	-	19 388	149 346	IV.17
Dérivés de taux, de change sur matières premières	-	-	-	4 351	-	4 351	IV.18
Autres passifs courants	-	5 722	-	-	2 720	8 442	IV.18
<b>Passifs courants</b>	-	<b>270 549</b>	-	<b>4 351</b>	<b>22 108</b>	<b>297 008</b>	
<b>Total passifs financiers</b>	-	<b>282 251</b>	-	<b>4 351</b>	<b>22 108</b>	<b>308 710</b>	

\* Dettes au personnel et charges sociales.



## IV.13.2 COMPTE DE RÉSULTAT

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant respectivement les exercices 2006, 2007 et 2008 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie	500	751	501
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	2	1	2
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	219	75	-
Autres	33	-	8
<b>Produits financiers</b>	<b>754</b>	<b>827</b>	<b>511</b>
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	9 337	7 776	5 180
Perte nette de change	89	373	348
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-	50
Autres*	499	541	374
<b>Charges financières</b>	<b>9 925</b>	<b>8 690</b>	<b>5 952</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(9 171)</b>	<b>(7 863)</b>	<b>(5 441)</b>

\* Essentiellement les intérêts sur l'amende de 13,2 M€ dans le cadre du contrôle de la Commission de Bruxelles (voir note IV.16 Litiges).

## IV.13.3 JUSTE VALEUR

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 871	1 871	1 878	1 878	1 858	1 858
Clients et autres débiteurs	133 235	133 235	163 707	163 707	163 195	163 195
Autres actifs	2 515	2 515	1 329	1 329	1 360	1 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 045	29 045	29 513	29 513	32 651	32 651
Dérivés de taux						
• Actifs	-	-	373	373	148	148
• Passifs	(1 396)	(1 396)	-	-	-	-
Dérivés de change						
• Actifs	489	489	351	351	258	258
• Passifs	(904)	(904)	(57)	(57)	(1)	(1)
Dérivés sur matières premières						
• Actifs	-	-	-	-	-	-
• Passifs	(2 051)	(2 051)	-	-	(324)	(324)
Emprunts à taux fixe	(6 575)	(6 252)	(14 883)	(14 262)	(20 754)	(19 900)
Emprunts à taux variable	(76 017)	(76 017)	(59 172)	(59 172)	(39 205)	(39 205)
Emprunts location-financement	(7 153)	(7 153)	(6 957)	(6 957)	(6 742)	(6 742)
Crédits bancaires	(56 826)	(56 826)	(66 660)	(66 660)	(86 183)	(86 183)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(129 958)	(129 958)	(140 482)	(140 482)	(126 579)	(126 579)
Autres passifs	(5 722)	(5 722)	(2 576)	(2 576)	(3 569)	(3 569)
<b>Total</b>	<b>(119 447)</b>	<b>(119 124)</b>	<b>(93 636)</b>	<b>(93 015)</b>	<b>(83 887)</b>	<b>(83 033)</b>

## Méthode de détermination des justes valeurs

## Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

## SITUATION FINANCIÈRE

### Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

### Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe.

La juste valeur des "dettes fournisseurs" et "créances clients" correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

## IV.13.4 COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe détient au 31 décembre 2008 des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie. La méthode de comptabilisation est rappelée dans le paragraphe "III.5. Couvertures de change ou de taux" (cf Principales méthodes comptables).

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des instruments dérivés inscrits au bilan se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Actifs	Passifs
Contrats à terme	45	277
Options	444	627
<b>Instruments de couverture de change</b>	<b>489</b>	<b>904</b>
Options	-	-
Swaps	-	1 396
<b>Instruments de couverture de taux</b>	<b>-</b>	<b>1 396</b>
<b>Instruments de couverture de prix sur matières premières</b>	<b>-</b>	<b>2 051</b>
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>489</b>	<b>4 351</b>

Conformément à IAS 39, les variations de juste valeur considérées comme efficaces sont comptabilisées directement dans les capitaux propres et la part inefficace des variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Au 31 décembre 2008, la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie s'élève à 219 K€.

Les variations de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>294</b>	<b>(111)</b>
Sorti des capitaux propres	(253)	(75)
Inscrit en capitaux propres	(2 490)	480
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(2 449)</b>	<b>294</b>

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variables et le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

Le montant différé en capitaux propres au titre des couvertures de change et de prix sur matières premières est transféré en résultat à la date où la transaction commerciale couverte est comptabilisée en résultat. Les instruments dérivés de couverture de change et de prix sur matières premières sont conclus dans le cadre de couverture d'un budget annuel et ont donc des maturités inférieures à un an.

## IV.14 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques de marché financier et de financement sont exposés dans le rapport de gestion au paragraphe II.2.2.12.7.

### IV.14.1 RISQUE DE CRÉDIT

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Prêts	1 871	1 878	1 858
Clients et autres débiteurs	133 235	163 707	163 195
Autres actifs	2 516	1 329	1 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 045	29 513	32 651
Dérivés de taux actifs	-	373	148
Dérivés de change actifs	489	351	258
<b>Total</b>	<b>167 156</b>	<b>197 151</b>	<b>199 470</b>

### Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf note IV.8) s'analyse comme suit :

Exercices		Non échus	Echus depuis 90 jours au plus	Echus depuis plus de 90 jours	Clients et comptes rattachés
2008	Brut	95 345	12 109	7 546	115 000
	Dépréciation	(24)	(1 850)	(4 954)	(6 828)
	<b>Net</b>	<b>95 321</b>	<b>10 259</b>	<b>2 592</b>	<b>108 172</b>
2007	Brut	133 332	16 475	3 953	153 760
	Dépréciation	(45)	(2 762)	(3 443)	(6 250)
	<b>Net</b>	<b>133 287</b>	<b>13 713</b>	<b>510</b>	<b>147 510</b>
2006	Brut	129 352	16 424	5 080	150 856
	Dépréciation		(2 716)	(2 979)	(5 695)
	<b>Net</b>	<b>129 352</b>	<b>13 708</b>	<b>2 101</b>	<b>145 161</b>

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Au 1 <sup>er</sup> Janvier	6 250	5 695	6 268
Dépréciations	446	583	(537)
Ecart de conversion	132	(28)	(36)
<b>Au 31 Décembre</b>	<b>6 828</b>	<b>6 250</b>	<b>5 695</b>

### IV.14.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- des emprunts moyen/long terme,
- des lignes de découvert, billets de trésorerie, dont les utilisations globales restent inférieures aux autorisations,
- des lignes de mobilisation de créances commerciales.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Exercice 2006</b>					
Emprunts taux fixe	20 754	22 181	7 016	12 221	2 944
Emprunts taux variable	125 388	127 783	98 469	24 608	4 706
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	39 205	41 600	12 286	24 608	4 706
• Crédits bancaires	86 183	86 183	86 183	-	-
Emprunts location-financement	6 742	7 337	2 304	4 723	310
Instruments dérivés*	325	325	325	-	-
<b>Total</b>	<b>153 209</b>	<b>157 626</b>	<b>108 114</b>	<b>41 552</b>	<b>7 960</b>

\* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

## SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers d'euros) <b>Exercice 2007</b>	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	14 883	16 375	4 443	11 434	498
Emprunts taux variable	125 832	135 166	84 157	49 069	1 940
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	59 172	68 506	17 497	49 069	1 940
• Crédits bancaires	66 660	66 660	66 660	-	-
Emprunts location-financement	6 957	7 610	2 812	4 610	188
Instruments dérivés*	57	57	57	-	-
<b>Total</b>	<b>147 729</b>	<b>159 208</b>	<b>91 469</b>	<b>65 113</b>	<b>2 626</b>

\* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

(en milliers d'euros) <b>Exercice 2008</b>	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	6 575	7 297	1 087	5 914	296
Emprunts taux variable	132 843	143 933	62 516	81 417	-
• Emprunts bancaire et autres dettes financières	76 017	87 107	5 690	81 417	-
• Crédits bancaires	56 826	56 826	56 826	-	-
Emprunts location-financement	7 153	7 585	2 291	5 175	119
Instruments dérivés	4 351	4 987	3 476	1 269	242
• Dérivés de taux	1 396	2 032	521	1 269	242
• Dérivés de change*	904	904	904	-	-
• Dérivés sur matières premières*	2 051	2 051	2 051	-	-
<b>Total</b>	<b>150 922</b>	<b>163 802</b>	<b>69 370</b>	<b>93 775</b>	<b>657</b>

\* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

Le contrat syndiqué contient une clause de "covenants" financiers qui n'ont pas été respectés au 31 décembre 2008 :

GASCOGNE SA		Niveau au 31/12/2008	
Ratios à respecter			
Résultat d'exploitation consolidé		4 691	0,53
Frais financiers nets consolidés	> 1,70	8 873	
Dettes financières nettes		117 526	4,41
EBITDA	< 4,10	26 645	

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, le Groupe a obtenu l'accord des banques de ne pas se prévaloir du non respect des ratios financiers au 31 décembre 2008 pour demander l'exigibilité anticipée des crédits concernés.

Le contrat contient également des clauses de remboursements obligatoires dans certains cas précis qui ne se sont pas produits jusqu'à maintenant : cessions d'actifs au delà d'un certain seuil, excess cash flow consolidé, changement de contrôle et sinistre. Il est à noter que le sinistre de l'usine de Saint Symphorien n'est pas concerné, car il avait été pris en compte préalablement à la signature du contrat de syndication bancaire.

### IV.14.3 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Depuis trois ans, les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la société mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière. Dans le cadre de son financement, le Groupe a conclu des emprunts moyen terme à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux relatif à ses emprunts, il a été mis en place des swaps receveur taux variable/payeur taux fixe, des caps et des tunnels :

- le swap de taux transforme le risque de taux variable (Euribor) de la dette en le fixant par un taux de marché,
- le cap limite le risque d'augmentation de la charge financière suite à une remontée des taux,
- le tunnel (ou collar) est la combinaison de deux options, d'une part l'achat d'un cap, et d'autre part la vente d'un floor, qui limite la profitabilité à la baisse des taux sous le strike du floor, mais qui permet l'encaissement de la prime, et ainsi de baisser le coût de la couverture globale.

Les principaux instruments de couverture de risque de taux utilisés au 31 décembre 2008 sont les suivants :

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (k€)	Taux fixe*	Durée restante
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,99 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	7 500	3,39 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,00 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,99 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,98 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	11 000	3,03 %	3 ans
<b>Total des couvertures</b>		<b>58 500</b>		
<b>Dettes moyen terme** couvertes</b>		<b>75 738</b>		

\* Taux fixe contre EURIBOR 3 mois.

\*\* Reclassées en court terme au 31 décembre 2008.

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (k€)	Taux fixe*	Durée restante
CAP	Crédit court terme	714	3,25 %	1 an
CAP	Crédit court terme	200	4,00 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	400	3,01 %	2 ans
SWAP	Crédit court terme	10 714	3,77 %	5 ans
SWAP	Crédit court terme	3 250	4,00 %	4 ans
SWAP	Crédit court terme	10 000	4,38 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	10 000	4,38 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	5 000	3,31 %	2 ans
<b>Total des couvertures</b>		<b>40 278</b>		
<b>Utilisations court terme</b>		<b>57 105</b>		

\* Taux fixe contre EURIBOR 3 mois.

#### Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté respectivement sur les exercices 2006, 2007 et 2008.

(en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps
<b>Exercice 2006</b>				
Charges d'intérêts nettes	(943,9)	983,6	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	410,7	(429,1)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	(0,7)	2,0	38,7	(25,5)
<b>Total</b>	<b>(944,6)</b>	<b>985,6</b>	<b>449,4</b>	<b>(454,6)</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps
<b>Exercice 2007</b>				
Charges d'intérêts nettes	(403,0)	830,6	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	830,6	(829,2)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	(26,6)	(25,3)	415,2	(94,6)
<b>Total</b>	<b>(429,6)</b>	<b>805,3</b>	<b>1 245,8</b>	<b>(923,8)</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
Exercice 2008	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps	Choc de + 100bps	Choc de - 100bps
Charges d'intérêts nettes	(266,8)	294,6	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	13,8	(19,9)	1 814,8	(1 826,0)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,4	(0,3)	1,5	-
<b>Total</b>	<b>(252,6)</b>	<b>274,4</b>	<b>1 816,3</b>	<b>(1 826,0)</b>

### IV.14.4 RISQUE DE CHANGE

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Gascogne Paper prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 13 MUSD suite aux ventes effectuées à l'étranger et Gascogne Laminates prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 17 MUSD.

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la société mère de centraliser depuis deux ans des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des options de change. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale.

Les principaux instruments de couverture de risque de change utilisés au 31 décembre 2008 sont les suivants :

(nominal en K€)	USD	GBP	AUD
Ventes à terme	3 735	-	-
Options de change	14 134	296	-
Achats à terme	-	-	80

### Analyse de sensibilité

Une variation de 10 % de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté respectivement sur les exercices 2006, 2007 et 2008.

(en milliers d'euros)	Compte de résultat*		Capitaux propres*	
Exercice 2006	Choc + 10 %	Choc - 10 %	Choc + 10 %	Choc - 10 %
Contrats à terme	(3,3)	4,0	703,8	(774,2)
Option de change	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(3,3)</b>	<b>4,0</b>	<b>703,8</b>	<b>(774,2)</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat*		Capitaux propres*	
Exercice 2007	Choc + 10 %	Choc - 10 %	Choc + 10 %	Choc - 10 %
Contrats à terme	0,7	(1,0)	949,0	(1 159,4)
Option de change	(50,2)	26,8	422,1	(286,6)
<b>Total</b>	<b>(49,5)</b>	<b>25,8</b>	<b>1 371,1</b>	<b>(1 446,0)</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat*		Capitaux propres*	
Exercice 2008	Choc + 10 %	Choc - 10 %	Choc + 10 %	Choc - 10 %
Contrats à terme	-	-	353,6	(432,2)
Option de change	(16,9)	81,6	929,3	(861,0)
<b>Total</b>	<b>(16,9)</b>	<b>81,6</b>	<b>1 282,9</b>	<b>(1 293,2)</b>

\* Avant recyclage.

### IV.14.5 RISQUE DE PRIX SUR MATIÈRES PREMIÈRES

L'exposition au risque de variation de prix sur matières premières du Groupe résulte des achats de fuel. Afin de se couvrir contre la hausse des prix du fuel associée à ses approvisionnements, le Groupe a conclu des swaps.

Au 31 décembre 2008, ces instruments dérivés ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie dont la juste valeur s'élève à - 2 M€.

## IV.15 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2008 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Variation de change	Reclassements	Dotations	Reprises	Exercice 2008
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	15 189	58	-	613	(1 235)	14 625
Provisions pour retraite par capitalisation	(24)	-	-	75	(235)	(184)
Provisions pour autres engagements de fin de carrière	218	-	103	42	(239)	124
<b>Provisions pour retraites et indemnités assimilées, autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>15 383</b>	<b>58</b>	<b>103</b>	<b>730</b>	<b>(1 709)</b>	<b>14 565</b>
Provisions pour médailles du travail	709	-	-	79	(54)	734
<b>Total des provisions</b>	<b>16 092</b>	<b>58</b>	<b>103</b>	<b>809</b>	<b>(1 763)</b>	<b>15 299</b>

La baisse des engagements de retraites et autres avantages s'explique d'une part par la hausse du taux d'actualisation appliqué : 5,75 % sur les sociétés françaises au 31 décembre 2008 contre 5,30 % au 31 décembre 2007 et d'autre part par la fermeture du site de Givet.

Un test de sensibilité a été réalisé sur le taux d'actualisation retenu pour le calcul des obligations des sociétés françaises (l'essentiel des obligations du Groupe) : avec un taux d'actualisation à 5,50 % au lieu de 5,75 %, l'obligation, et donc le passif, augmenterait de 0,3 M€.

## IV.15.1-DESCRIPTION DES RÉGIMES

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, primes d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies ou à prestations définies (indemnités de fin de carrière).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en dettes des différentes entités du Groupe qui les accordent.

Les avantages à long terme sont attribués soit par des régimes de retraite à cotisations définies soit par des régimes de retraite à prestations définies.

## Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Cotisations de retraite	12 929	12 540	12 675

## Régimes à prestations définies

Le Groupe offre à certaines catégories de salariés différents avantages à prestations définies. Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis à vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement financés, ces régimes donnent lieu à la constitution d'une provision.

L'engagement actualisé - l'obligation - est calculée suivant la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte des hypothèses :

- d'âge de départ à la retraite compris entre 59 et 65 ans pour la durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à la retraite à taux plein pour les personnels des sociétés françaises et des hypothèses d'âge de départ à la retraite pour les personnels des sociétés étrangères qui tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux,
- d'augmentation de salaire et d'inflation,
- de mortalité,
- du taux d'attrition des salariés sur la base des historiques constatés et des plans de restructuration annoncés,
- du taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements. En France le taux des obligations de première catégorie a été retenu.

Ces hypothèses prennent en compte les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

## SITUATION FINANCIÈRE

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les retraites :
  - les indemnités de fin de carrière (IFC) qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,
  - les régimes de retraite à prestations définies dont bénéficient en France certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un certain pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite.
- D'autres avantages à long terme :
  - les indemnités liées aux médailles du travail en France (aux Jubileum en Allemagne).

### IV.15.2 - HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES POUR LES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	2008	2007	2006
<b>France</b>			
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans	62 ans
Taux d'actualisation	5,75 %	5,30 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires *	2,30 %	2,30 %	2,30 %
<b>Allemagne</b>			
Age de départ à la retraite	64 ans	64 ans	64 ans
Taux d'actualisation	6,30 %	5,30 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires *	2,50 %	2,50 %	2,50 %
<b>Suisse</b>			
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	2,75 %	3,25 %	2,75 %
Taux d'augmentation des salaires *	1,50 %	1,50 %	1,50 %
<b>Grèce</b>			
Age de départ à la retraite	59 ans	59 ans	59 ans
Taux d'actualisation	5,75 %	5,30 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires *	4,50 %	4,00 %	3,50 %
<b>Tunisie</b>			
Age de départ à la retraite	60 ans	60 ans	60 ans
Taux d'actualisation	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux d'augmentation des salaires *	5,00 %	5,00 %	5,00 %

\* Taux d'inflation inclus.

La composition des actifs du régime et le taux de rendement attendu sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Sociétés françaises	Sociétés étrangères*
Obligations	83 %	60 %
Actions	7 %	5 %
Immobilier	3 %	15 %
Prêts	–	13 %
Autres actifs	2 %	5 %
Liquidités	5 %	2 %
Taux de rendement attendu	4,30 %	3,50 %

\* Gascogne Laminates Switzerland.



## IV.15.3 - SYNTHÈSES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Valeur actualisée des obligations non financées	6 139	6 385	6 602
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	16 127	15 743	13 713
<b>Total des valeurs actualisées des obligations</b>	<b>22 266</b>	<b>22 128</b>	<b>20 315</b>
Juste valeur des actifs du régime	6 967	6 036	3 668
<b>Passif comptabilisé au titre des prestations définies</b>	<b>15 299</b>	<b>16 092</b>	<b>16 647</b>

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation des engagements de retraite et autres avantages au bilan en début et en fin de période et détaille la charge de l'exercice. Il présente également le rapprochement des actifs affectés aux plans en début et en fin de période et donne le détail de la variation de l'actif au cours de la période.

(en milliers d'euros)	Retraites et indemnités assimilées			Autres avantages postérieurs à l'emploi			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Evaluation des engagements bruts</b>									
<b>En début de période</b>	<b>18 449</b>	<b>18 989</b>	<b>20 494</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>2 726</b>	<b>18 773</b>	<b>19 285</b>	<b>23 220</b>
Coûts des services rendus	947	1 021	745	21	32	33	968	1 053	778
Charges d'intérêts	1 076	938	893	17	-	6	1 093	938	899
Prestations payées	(494)	(786)	(561)	-	-	-	(494)	(786)	(561)
Liquidation	-	-	-	-	-	(2 471)	-	-	(2 471)
Perte (gain) actuariel	(1 811)	(2 246)	(2 698)	(3)	(4)	2	(1 814)	(2 250)	(2 696)
Charges de l'exercice	(282)	(1 073)	(1 621)	35	28	(2 430)	(247)	(1 045)	(4 051)
<b>En fin de période</b>	<b>18 167</b>	<b>17 916</b>	<b>18 873</b>	<b>359</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>18 526</b>	<b>18 240</b>	<b>19 169</b>
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans</b>									
<b>En début de période</b>	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>	<b>3 034</b>	-	-	-	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>	<b>3 034</b>
Rendement des actifs	265	227	125	-	-	-	265	227	125
Contribution de l'employeur	319	195	40	-	-	-	319	195	40
Prestations payées	(53)	(401)	(9)	-	-	-	(53)	(401)	(9)
Perte (gain) actuariel	201	25	154	-	-	-	201	25	154
<b>Rendement net des actifs</b>	<b>732</b>	<b>46</b>	<b>310</b>	-	-	-	<b>732</b>	<b>46</b>	<b>310</b>
<b>En fin de période</b>	<b>4 122</b>	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>	-	-	-	<b>4 122</b>	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>
Variation de périmètre	-	-	51	-	-	-	-	-	51
Variation de change	58	(2)	(2)	-	-	-	58	(2)	(2)
Autres mouvements	103	535	65	-	-	-	103	535	65
<b>Autres mouvements</b>	<b>161</b>	<b>533</b>	<b>116</b>	-	-	-	<b>161</b>	<b>533</b>	<b>116</b>
<b>Provision nette au bilan pour retraite et autres avantages</b>	<b>14 206</b>	<b>15 059</b>	<b>15 645</b>	<b>359</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>14 565</b>	<b>15 383</b>	<b>15 941</b>

**IV.16 PROVISIONS**

**IV.16.1 - TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS**

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Variation de change	Mouvements	Dotations	Reprises	Exercice 2008
<b>Engagements de retraite et autres avantages</b>	<b>16 092</b>	<b>58</b>	<b>103</b>	<b>809</b>	<b>(1 763)</b>	<b>15 299</b>
Provisions pour litiges	2 264	-	(56)	50	(454)	1 804
Provisions pour impôt	547	-	(6)	184	(503)	222
Provisions environnementales	-	-	-	1 200	-	1 200
Divers	151	-	(50)	9	-	110
<b>Provisions pour risques et charges à long terme</b>	<b>2 962</b>	<b>-</b>	<b>(112)</b>	<b>1 443</b>	<b>(957)</b>	<b>3 336</b>
Provisions pour litiges	13 352	-	56	126	(183)	13 351
Provisions pour impôt	6	-	6	-	(6)	6
Provisions pour pertes/ contrats déficitaires	28	-	-	27	(28)	27
Provisions pour restructurations et départs	500	-	-	2 919	(226)	3 193
Divers	291	-	50	97	(196)	242
<b>Provisions pour risques et charges à court terme</b>	<b>14 177</b>	<b>-</b>	<b>112</b>	<b>3 169</b>	<b>(639)</b>	<b>16 819</b>
Total Provisions pour litiges	15 616	-	-	176	(637)	15 155
Total Provisions pour impôt	553	-	-	184	(509)	228
Total Provisions pour pertes/ contrats déficitaires	28	-	-	27	(28)	27
Total Provisions pour restructurations et départs du personnel	500	-	-	2 919	(226)	3 193
Total Provisions environnementales	-	-	-	1 200	-	1 200
Total Divers	442	-	-	106	(196)	352
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>17 139</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 612</b>	<b>(1 596)</b>	<b>20 155</b>
<b>Total</b>	<b>33 231</b>	<b>58</b>	<b>103</b>	<b>5 421</b>	<b>(3 359)</b>	<b>35 454</b>

La distinction entre les montants repris utilisés et non utilisés au cours de la période est présentée dans la note V.5.

**IV.16.2 - LITIGES**

**Litige NCC**

Les provisions pour litiges comprennent notamment une provision de 792 K€ (datant de l'exercice 2003), destinée à couvrir le risque de condamnation au paiement de dommages et intérêts à NCC, client égyptien de Gascogne Paper. La revendication porte sur des aspects techniques et commerciaux (non respect allégué de qualités et de quantités contractuelles). La demande, libellée en plusieurs monnaies, est de l'ordre de 3,5 M€. Le Groupe, après avoir consulté ses avocats en charge du dossier, estime que le montant provisionné est suffisant pour couvrir le montant maximum des indemnités que Gascogne Paper pourrait être éventuellement condamnée à payer.

Aucun élément nouveau n'est à signaler sur ce dossier à ce jour.

**Litige GILDE**

Au cours de l'exercice 2004, la société Gilde, client belge de la société Gascogne Paper, a intenté contre cette dernière une demande reconventionnelle pour un montant de 885 K€. La société Gilde prétend que Gascogne Paper lui aurait livré un papier ne répondant pas aux critères de qualité requis, et que ce défaut de qualité aurait entraîné des conséquences dommageables pour la société Gilde, aujourd'hui en situation de faillite. Gascogne Paper a provisionné dans ses comptes l'intégralité de la créance due par Gilde (216 K€), mais considère comme non fondée la demande reconventionnelle de Gilde ; en conséquence aucune provision pour risque n'a été comptabilisée à ce titre. En date du 27 février 2007, Gascogne Paper a reçu le compte-rendu du jugement du tribunal de commerce de Hasselt dans lequel :

- la société Gilde a été totalement déboutée de sa demande reconventionnelle,
- la demande de Gascogne Paper pour le règlement de sa créance a été déclarée légitime. Ce montant a été inscrit au passif de la faillite de la société Gilde.

Compte tenu de ce jugement, aucune écriture complémentaire n'a été enregistrée dans les comptes.

### Contrôle de la Commission de Bruxelles

Au cours de l'exercice 2002, la Commission Européenne (Direction Générale de la Concurrence - Service Cartels) a diligenté une enquête approfondie auprès des producteurs de sacs en plastique membres de l'association Valveplast, afin de rechercher l'existence d'un éventuel cartel entre ces producteurs. Notre filiale Sachsa Verpackung, qui, à titre accessoire produit ce type de sacs (CA de l'ordre de 5 M€ sur un total de 21 M€), a été concernée par cette enquête.

Par décision de la Commission Européenne du 30 novembre 2005, notre filiale Sachsa Verpackung a été condamnée au titre de cette enquête, à une amende de 13,2 M€, à laquelle la société Gascogne SA a été tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€. Cette décision a été notifiée à la société le 15 décembre 2005.

Face à cette situation, le Groupe a introduit le 23 février 2006 un recours en appel devant le Tribunal de Première Instance (TPI) des Communautés Européennes. Par ailleurs, une garantie bancaire a été produite au profit du Groupe au titre du paiement de l'amende.

La saisine du TPI, ainsi que l'obtention d'une garantie bancaire, permettent de bénéficier d'une suspension de paiement de l'amende, tant que l'affaire restera pendante devant cette juridiction. En revanche, des intérêts au taux global de 3,56 % par an se sont rajoutés au montant en principal de l'amende à partir du 15 mars 2006 (date de recouvrement initiale), jusqu'à l'expiration des procédures de recours.

Des mémoires en défense ont été déposés par la Commission Européenne au cours du mois d'août 2006. Les sociétés ont adressé des mémoires en réplique au TPI en date du 27 octobre 2006, et à ce jour la procédure est pendante devant cette juridiction, les sociétés étant toujours dans l'attente du jugement final qui devrait intervenir en 2009.

La provision de 13,2 M€ constituée à fin 2005 est inchangée.

### Litige Holding CP

Dans le cadre de la procédure qui était en cours devant la cour d'appel de Bordeaux entre la société Holding CP et Gascogne Wood Products, un projet d'accord est en cours entre les deux parties pour mettre un terme au contentieux. Ce projet d'accord inclut :

- la résiliation du protocole de 1995,
- le rachat par Gascogne SA en 2009 des actions détenues par la société FP Bois dans Gascogne Wood Products pour un montant de 100 K€.

### Litiges liés à l'amiante

À fin 2007, 29 salariés de la société Gascogne Paper (28 retraités et 1 actif) ont déposé un dossier auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), pour reconnaissance du caractère professionnel de la maladie liée à l'exposition à l'amiante.

Vingt dossiers ont été reconnus en maladie professionnelle, 5 refusés et 4 mis à l'étude.

Parmi les 20 dossiers reconnus en maladie professionnelle, 5 salariés ont déposé une assignation devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS), afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable, et d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie.

Le TASS a reconnu, par jugement du 11 février 2008, la faute inexcusable pour les cinq cas, tout en déclarant inopposable à Gascogne Paper la majoration de la rente et les demandes de dommages et intérêts. La charge financière des condamnations a donc été totalement affectée aux Caisses d'Assurance Maladie. Dans ces conditions, aucune provision n'a été constituée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2007.

Par déclaration du 20 mars 2008, les Caisses d'Assurance Maladie ont fait appel, pour 4 des 5 cas, de la décision du TASS concernant l'inopposabilité à l'employeur des conséquences financières du jugement (dommages et intérêts et doublement de la rente suite à la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur).

En 2007, un dossier avait également été déposé auprès de la CRAM par un retraité de la société Gascogne Sack (ancien salarié de Gascogne Paper (services entretien), entré chez Gascogne Sack en 1960 et parti en février 2002). Le caractère de la maladie professionnelle a été reconnu.

#### Au cours de l'année 2008 :

- pour Gascogne Paper : 9 nouveaux dossiers de salariés (6 retraités et 3 actifs) ont été déposés auprès de la CRAM. 7 dossiers ont fait l'objet d'une reconnaissance du caractère professionnel de la maladie du fait de l'exposition aux poussières d'amiante et 2 dossiers sont en cours d'étude.

Quinze nouvelles assignations ont été déposées devant le TASS pour reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. Neuf projets de conclusion ont été reçus à ce jour avec des demandes de dommages et intérêts s'élevant à 850 K€. Les procédures sont en cours devant le TASS.

- pour Gascogne Sack : 1 nouveau dossier de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie a été déposé (ancien ouvrier d'une société sous traitance de Gascogne Paper pour l'entretien de la chaudière, entré chez Gascogne Sack en 1966 et parti en décembre 1999).

#### A fin décembre 2008 :

- pour Gascogne Paper : le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour 31 dossiers, 5 dossiers ont été refusés et 2 sont à l'étude,
- pour Gascogne Sack : le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour 1 dossier et 1 est à l'étude.

### Litige avec la société Onet

En décembre 2006, la société Gascogne Paper avait souscrit un contrat de sous-traitance logistique (gestion des expéditions) auprès de la société Onet. Le 21 décembre 2007, Gascogne Paper a décidé de mettre fin au contrat par anticipation, en raison d'une qualité de services jugée nettement insuffisante et des pertes d'exploitation qui en résultaient (pertes clients, image...). En date du 16 janvier 2008, le tribunal

## SITUATION FINANCIÈRE

de commerce de Mont-de-Marsan a rendu une ordonnance de référé visant à faire cesser le contrat. En avril 2008, Gascogne Paper a assigné la société Onet pour divers motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 350 K€. Le 6 mai 2008, la société Onet a également assigné Gascogne Paper au tribunal de commerce pour résiliation anticipée du contrat et autres motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 148 K€. Après avoir ordonné la jonction de ces deux affaires, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a entendu les parties dans leur plaidoirie le 16 Janvier 2009. L'affaire a été mise en délibéré à fin Avril 2009.

### Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2008, aucun contrôle fiscal n'est en cours.

### Autres provisions

Les provisions pour impôts intègrent essentiellement une provision pour risque fiscal chez Aigis, et dans une proportion moins significative, des impositions étalées fiscalement (sinistre et fusion).

Les restructurations sont évoquées dans le rapport de gestion par branche au paragraphe II.2.2.3 "Activités et résultats des branches".

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits et charges opérationnels". A noter que, suite à l'annonce de la fermeture du site de Givet, le Conseil Général des Ardennes a réclamé la restitution d'une subvention de 1,5 M€ qui avait été accordée en 2006. La société, estimant que cette demande est infondée et constitue donc un passif potentiel, n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2008.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges non provisionnés pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

## IV.17 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	115 312	128 394	118 254
Autres dettes d'exploitation	34 034	33 704	31 391
<b>Total</b>	<b>149 346</b>	<b>162 098</b>	<b>149 645</b>

## IV.18 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Autres passifs non courants</b>			
Subventions d'équipements	4 252	4 266	4 222
Participation des salariés	70	219	424
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	3 922	7 606	653
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>8 244</b>	<b>12 091</b>	<b>5 299</b>
<b>Autres passifs courants</b>			
Subventions d'équipements	255	268	344
Participation des salariés	72	63	211
Dettes sur immobilisations	5 722	2 576	3 569
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	1 311	1	477
Dettes diverses	1 082	1 046	567
Instruments dérivés	4 351	57	325
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>12 793</b>	<b>4 011</b>	<b>5 493</b>
<b>Total des autres passifs</b>	<b>21 037</b>	<b>16 102</b>	<b>10 792</b>

## IV.19 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES À RÉCUPÉRER ET À PAYER

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Créance d'impôts reportée en arrière (carry back)	415	-	2 284
Autres impôts à récupérer	4 387	918	698
<b>Impôts sur les bénéfices à récupérer</b>	<b>4 802</b>	<b>918</b>	<b>2 982</b>
Impôts sur les bénéfices à payer	368	1 013	675
<b>Impôt sur les bénéfices net - Actif (passif)</b>	<b>4 434</b>	<b>(95)</b>	<b>2 307</b>

Les "autres impôts à récupérer" comprennent notamment les excédents d'impôts acquittés en 2008 pour un montant de 2 416 K€, et le Crédit d'impôt recherche pour un montant de 1 024 K€ pour lesquels le Groupe a demandé des remboursements anticipés conformément à la possibilité qu'offrent les dispositions en vigueur.

## V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

## V.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Ventes de biens	604 532	627 226	600 038
Prestations de services	4 169	5 319	3 889
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>608 701</b>	<b>632 545</b>	<b>603 927</b>

## V.2 VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Variation de stocks bruts	4 118	6 698	6 449
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et en-cours	1 578	925	1 198
Dotations aux provisions sur stocks de produits finis et en-cours	(3 271)	(950)	(608)
<b>Variation des stocks de produits finis et en-cours</b>	<b>2 425</b>	<b>6 673</b>	<b>7 039</b>

## V.3 ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Achat de marchandises et de matières premières	(328 919)	(345 433)	(324 412)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	(3 221)	3 892	6 202
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	3 397	2 273	1 811
Dotations aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(3 444)	(3 563)	(2 579)
<b>Achats consommés</b>	<b>(332 187)</b>	<b>(342 831)</b>	<b>(318 978)</b>

## V.4 FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Salaires et traitements	(88 298)	(88 693)	(87 119)
Charges sociales	(33 178)	(33 343)	(34 087)
Participation des salariés	(69)	(505)	(573)
Stock options et attribution d'actions gratuites	322	(275)	(183)
<b>Frais de personnel</b>	<b>(121 223)</b>	<b>(122 816)</b>	<b>(121 962)</b>

Les cotisations aux régimes de retraite inclus dans les charges sociales représentent 12,9 M€, contre 12,5 M€ en 2007.

La charge résultant des régimes de retraites et autres avantages "à prestations définie" est comptabilisée sous la rubrique "provisions" (cf note IV.15).

## V.5 (DOTATIONS) REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges dans le compte de résultat

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(1 302)	3 194	1 892
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(4 119)	165	(3 954)
<b>Provisions dans le résultat opérationnel</b>	<b>(5 421)</b>	<b>3 359</b>	<b>(2 062)</b>

Les charges financières n'incluent pas de provisions pour risque à caractère financier.

## SITUATION FINANCIÈRE

### Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le compte de résultat

(en milliers d'euros)	Engagement de retraite	Litiges	Provision pour impôt	Restructurations et départs	Provisions environnementales	Divers	Total
<b>Dotations</b>							
Résultat courant opérationnel	(809)	(176)	(184)	-	-	(133)	(1 302)
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	-	-	(2 919)	(1 200)	-	(4 119)
<b>Total des dotations</b>	<b>(809)</b>	<b>(176)</b>	<b>(184)</b>	<b>(2 919)</b>	<b>(1 200)</b>	<b>(133)</b>	<b>(5 421)</b>
<b>Reprises</b>							
Résultat courant opérationnel	1 763	637	509	61	-	224	3 194
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	-	-	165	-	-	165
<b>Total des reprises</b>	<b>1 763</b>	<b>637</b>	<b>509</b>	<b>226</b>	<b>-</b>	<b>224</b>	<b>3 359</b>
<b>Net</b>							
Résultat courant opérationnel	954	461	325	61	-	91	1 892
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	-	-	(2 754)	(1 200)	-	(3 954)
<b>Total net</b>	<b>954</b>	<b>461</b>	<b>325</b>	<b>(2 693)</b>	<b>(1 200)</b>	<b>91</b>	<b>(2 062)</b>

### (Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges incluses dans le résultat courant opérationnel

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Provisions pour litiges	461	573	(187)
Provisions pour impôts	325	(54)	7
Engagements de retraite et autres avantages	954	1 088	4 370
Provisions pour départs du personnel	61	645	(336)
Divers	91	21	(146)
<b>Total</b>	<b>1 892</b>	<b>2 273</b>	<b>3 708</b>

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises pour non utilisation :

(en milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = charges imputées	Reprises provisions non utilisées
Engagements de retraite et autres avantages	1 763	1 738	25
Provisions pour litiges	637	637	-
Provisions pour impôts	509	509	-
Provisions pour départs du personnel	40	40	-
Provisions pour restructurations	186	186	-
Divers	224	109	115
<b>Total Reprises Provisions au 31 décembre 2008</b>	<b>3 359</b>	<b>3 219</b>	<b>140</b>

### V.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Autres produits courants	3 380	3 199	3 762
Subventions d'investissement virées au résultat	630	511	855
Autres charges courantes	(1 027)	(2 991)	(2 498)
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et autres actifs courants	(445)	(596)	573
<b>Autres produits et (charges) d'exploitation</b>	<b>2 538</b>	<b>123</b>	<b>2 692</b>

## V.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
(Dépréciations des goodwills) Reprises des Badwills	71	(353)	15
(Dotations)/Reprises de provision pour dépréciation des actifs	7 756	10 848	7 156
(Dotations)/Reprises de provisions environnementales	(1 200)	-	-
(Dotations)/Reprises de provision pour restructuration	(2 754)	39	4 889
Charges de restructuration	(370)	(556)	(6 226)
Plus-values, moins-values sur cession d'actifs	1 110	2 467	4 176
<b>Autres produits et (charges) opérationnels</b>	<b>4 613</b>	<b>12 445</b>	<b>10 010</b>

**Provisions pour dépréciations des actifs**

Ce poste comprend :

- les reprises de provision sur les actifs suite aux tests d'impairment des branches Papier et Complexes respectivement pour 5 M€ et 4,9 M€,
- la dotation pour dépréciation des actifs liés à la fermeture de Givet pour 1,9 M€.

**Provisions environnementales**

Elles concernent la provision relative aux coûts de réhabilitation de l'ancienne décharge de la papeterie (obligation confirmée par la publication de l'arrêté préfectoral définitif début 2009).

**Provision pour restructuration**

Ce poste comprend essentiellement les coûts relatifs à la fermeture du site de Givet à fin décembre 2008 pour 2,9 M€.

**Plus-values sur cessions d'actifs**

Il s'agit essentiellement des plus-values liées aux cessions de Dordives, de l'agence de Panazol et des indemnités d'assurances pour la branche Bois suite au sinistre incendie de l'usine de Saint-Symphorien.

**Perte de valeur**

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 9 Unités Génératrices de Trésorerie, correspondant aux différents corps de métiers du Groupe, et des tests de perte de valeur ont été réalisés pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2008.

Les pertes et gains de valeur comptabilisés au 31 décembre 2008 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2007	Dotations	Reprises	Exercice 2008
Goodwill	2 547	-	-	2 547
Immobilisations incorporelles	92	-	-	92
Immobilisations corporelles	24 034	-	-	24 034
<b>UGT BOIS</b>	<b>26 673</b>	-	-	<b>26 673</b>
Goodwill	186	-	-	186
Immobilisations incorporelles	199	-	-	199
Immobilisations corporelles	27 646	-	(5 000)	22 646
<b>UGT PAPIER</b>	<b>28 031</b>	-	<b>(5 000)</b>	<b>23 031</b>
Goodwill	353	-	-	353
Immobilisations corporelles	5 147	-	(5 147)	-
<b>UGT COMPLEXES<sup>*</sup></b>	<b>5 500</b>	-	<b>(5 147)</b>	<b>353</b>
<b>Total</b>	<b>60 204</b>	-	<b>(10 147)</b>	<b>50 057</b>

\* Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

L'UGT Papier, spécialisée dans la fabrication de papier kraft naturel et kraft naturel pour sacs, a été amenée à reprendre la provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 5 000 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Papier est supérieure à sa valeur comptable à la clôture. Ce gain de valeur a été affecté en totalité aux immobilisations corporelles.

La valeur recouvrable de l'UGT Papier est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans de cette UGT. Le taux d'actualisation avant impôt retenu est de 8,5 % comme en 2007.

L'UGT Complexes, qui fabrique une large gamme de matériaux multicouches (complexes, opercules, complexes renforcés, supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs) et propose des solutions d'impression (flexographie et héliogravure), a été amenée à reprendre une provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 5 147 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Complexes est supérieure à sa valeur comptable à la clôture. Ce gain de valeur a été affecté en totalité aux immobilisations corporelles.

La valeur recouvrable de l'UGT Complexes est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans de cette UGT. Le taux d'actualisation avant impôt retenu est de 8,5 % comme en 2007.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 %.

## SITUATION FINANCIÈRE

### V.8 CHARGES FINANCIÈRES

La ventilation des produits et charges financiers par nature est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'intérêts et assimilés	426	711	123
Charges d'intérêts et assimilés	(9 299)	(7 851)	(6 042)
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(8 873)</b>	<b>(7 140)</b>	<b>(5 919)</b>
Produit (Charge) de change	91	(266)	(638)
Produits (charges) sur dérivés de taux et de change	-	43	239
Produits financiers des participations non consolidées	2	1	1
(Dotations) Reprise de provision financière	1	(27)	8
Produits (charges) autres	(392)	(474)	868
<b>Autres produits et (charges) financiers</b>	<b>(298)</b>	<b>(723)</b>	<b>478</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(9 171)</b>	<b>(7 863)</b>	<b>(5 441)</b>

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier est reprise dans la note IV.13.

L'évolution des charges financières est commentée dans le rapport de gestion (note II.2.2.2.).

### V.9 QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Sacchificio Veneto	12	(35)	72
United Flexibles	-	-	(3)
Scieries des Landes de Gascogne	(66)	(16)	-
<b>Total</b>	<b>(54)</b>	<b>(51)</b>	<b>69</b>

### V.10 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

#### (Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
(Charges) Produits d'impôt exigible	(491)	(3 206)	(938)
(Charges) Produits d'impôt différé	1 813	(1 581)	(4 948)
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>1 322</b>	<b>(4 787)</b>	<b>(5 886)</b>

#### Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	Exercice 2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 401
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	54
Résultat net des entreprises intégrées	1 347
Impôts sur les sociétés (a)	(1 322)
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	(474)
<b>Ecart (a) - (b)</b>	<b>(848)</b>
Analyse de l'écart :	
Impact des décalages permanents	376
Impact des déficits nets fiscaux activés	(1 449)
Impact des déficits nets fiscaux non activés	(86)
Impact de la différence: taux d'impôt exigible et taux d'impôt différé	90
Impact changement de taux d'impôt société	19
Impact des retraitements de consolidation hors impôt	(192)
Impact des reclassements des crédits d'impôt recherche	(352)
Impact contrôle fiscal	681
Impact lié à la fiscalité de groupe	23
Impact des autres impôts	42
<b>Total</b>	<b>(848)</b>



Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2008 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Landes Opportunités, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Allwood, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Cenpac, Mupa Emballages, Aquitaine Landes Industries, Cenpac Distribution.

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce) et Gascogne Laminates Germany n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme des sociétés concernées ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes. Ces déficits non activés représentent un potentiel d'économie future d'impôt de 1,8 M€.

## V.11 RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Le résultat de base par action s'établit comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net (part du Groupe) (K€)	1 395	12 355	10 327
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 953 795	1 923 068	1 908 560
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>0,71</b>	<b>6,42</b>	<b>5,41</b>

Le résultat dilué par action s'établit comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net (part du Groupe) (K€)	1 395	12 355	10 327
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 953 795	1 923 068	1 908 560
Ajustement pour effet dilutif des stocks options	-	4 596	-
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites	1 434	7 351	2 459
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 955 229	1 935 015	1 911 019
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>0,71</b>	<b>6,38</b>	<b>5,40</b>

## VI. AUTRES INFORMATIONS

### VI.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

#### VI.1.1 DONNÉES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
<b>au 31 décembre 2008</b>							
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	156 850	112 257	118 381	186 909	139 584	8 871	722 852
• intragroupe	56 975	28 832	776	16 282	2 470	8 816	114 151
• chiffre d'affaires net	99 875	83 425	117 605	170 627	137 114	55	608 701
Résultat opérationnel courant	3 835	(1 399)	1 418	(2 332)	3 842	(673)	4 691
Résultat opérationnel	4 655	2 270	1 461	(2 558)	4 029	(553)	9 304
Résultat des équivalences	(66)	-	12	-	-	-	(54)
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(3 305)	(7 378)	(4 607)	(3 952)	(1 525)	(893)	(21 660)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	448	(774)	586	(2 904)	421	(68)	(2 291)
Investissements industriels Effectifs	4 582	11 294	2 635	3 577	361	536	22 985
	597	506	546	655	416	26	2 746
Immobilisations incorporelles et corporelles	40 522	77 482	49 625	34 156	27 549	5 475	234 809
Titres mis en équivalence	17	-	2 445	-	-	-	2 462
Actifs sectoriels	68 718	30 908	34 804	79 041	45 256	693	259 420
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	45 922
<b>Total de l'actif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>542 613</b>
Passifs sectoriels	27 719	21 369	23 998	40 651	32 430	3 179	149 346
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	212 805
<b>Total du passif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>362 151</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers d'euros) au 31 décembre 2007	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	180 472	112 705	137 969	216 158	146 901	8 972	803 177
• intragroupe	70 276	30 187	19 324	38 880	3 014	8 951	170 632
• chiffre d'affaires net	110 196	82 518	118 645	177 278	143 887	21	632 545
Résultat opérationnel courant	5 125	1 700	4 407	(2 649)	3 771	304	12 658
Résultat opérationnel	21 196	1 566	4 475	(8 438)	4 024	2 280	25 103
Résultat des équivalences	(16)	-	(35)	-	-	-	(51)
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(1 691)	(6 950)	(4 464)	(4 955)	(1 951)	(151)	(20 162)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	15 995	-	-	(5 147)	-	-	10 848
Investissements industriels Effectifs	2 414 633	5 982 490	6 250 540	3 612 628	840 413	570 26	19 668 2 730
Immobilisations incorporelles et corporelles	40 202	70 499	51 755	29 978	29 325	3 311	225 070
Titres mis en équivalence	82	-	2 442	-	-	-	2 524
Actifs sectoriels	71 960	44 541	45 995	81 702	50 641	507	295 346
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	36 027
<b>Total de l'actif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>558 967</b>
Passifs sectoriels	35 399	22 997	21 483	47 140	31 720	3 359	162 098
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	209 312
<b>Total du passif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>371 410</b>

(en milliers d'euros) au 31 décembre 2006	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	159 601	111 141	132 425	233 957	149 593	8 228	794 945
• intragroupe	67 603	29 329	18 767	65 205	2 440	7 674	191 018
• chiffre d'affaires net	91 998	81 812	113 658	168 752	147 153	554	603 927
Résultat opérationnel courant	3 049	3 119	6 034	(3 776)	3 816	(662)	11 580
Résultat opérationnel	3 860	10 421	6 161	(2 131)	3 953	(674)	21 590
Résultat des équivalences	-	-	69	-	-	-	69
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(1 268)	(6 220)	(4 175)	(5 647)	(1 854)	(98)	(19 262)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	-	7 156	-	-	-	-	7 156
Investissements industriels Effectifs	2 939 569	3 817 495	5 892 524	4 515 640	584 464	567 25	18 314 2 717
Immobilisations incorporelles et corporelles	23 087	63 290	49 622	35 739	29 272	3 055	204 065
Titres mis en équivalence	-	-	2 496	-	-	-	2 496
Actifs sectoriels	69 254	41 086	45 949	77 001	53 067	551	286 908
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	40 817
<b>Total de l'actif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>534 286</b>
Passifs sectoriels	33 059	21 995	18 644	43 574	29 245	3 128	149 645
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	208 748
<b>Total du passif</b>	-	-	-	-	-	-	<b>358 393</b>

## VI.1.2 DONNÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros) au 31 décembre 2008	France	Europe (hors France)	Amériques	Afrique	Asie Pacifique	Total Groupe
Chiffre d'affaires						
• par marché géographique	358 651	201 096	16 607	24 755	7 592	608 701
• par zone d'implantation géographique des filiales	498 396	104 166	-	6 139	-	608 701
Investissements industriels	20 008	2 399	-	578	-	22 985
Effectifs	2 246	449	2	46	3	2 746
Immobilisations incorporelles et corporelles	204 411	24 946	988	4 464	-	234 809
Actifs sectoriels	217 527	38 496	14	3 383	-	259 420

(en milliers d'euros) au 31 décembre 2007	France	Europe (hors France)	Amériques	Afrique	Asie Pacifique	Total Groupe
Chiffre d'affaires						
• par marché géographique	370 859	210 512	20 867	22 909	7 398	632 545
• par zone d'implantation géographique des filiales	525 403	102 233	-	4 909	-	632 545
Investissements industriels	15 949	3 583	1	135	-	19 668
Effectifs	2 251	434	2	42	1	2 730
Immobilisations incorporelles et corporelles	197 337	22 473	1 045	4 215	-	225 070
Actifs sectoriels	255 201	37 177	11	2 957	-	295 346

(en milliers d'euros) au 31 décembre 2006	France	Europe (hors France)	Amériques	Afrique	Asie Pacifique	Total Groupe
Chiffre d'affaires						
• par marché géographique	351 114	199 349	22 542	21 159	9 763	603 927
• par zone d'implantation géographique des filiales	500 632	98 092	27	5 176	-	603 927
Investissements industriels	13 009	5 116	1	188	-	18 314
Effectifs	2 246	427	1	41	2	2 717
Immobilisations incorporelles et corporelles	178 107	21 506	2	4 450	-	204 065
Actifs sectoriels	251 245	32 998	7	2 658	-	286 908

Dans le tableau précédent, les chiffres d'affaires sectoriels sont basés sur les localisations géographiques des clients, les actifs sectoriels et les investissements sont basés sur la localisation géographique des actifs.

## VI.2 PARTIES LIÉES

## Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2008 se sont élevées à 1 888 452 € pour l'exercice 2008.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2008 au Conseil d'Administration se sont élevés à 179 999 € dont 45 000 € pour la participation aux Comités spécialisés.

## Rémunérations et avantages octroyés aux mandataires sociaux

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Avantages court terme (comptabilisés en résultat)	971	1 038
Avantages postérieurs à l'emploi (passif)	625	463
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions (passif)	52	212
<b>Total</b>	<b>1 648</b>	<b>1 713</b>

Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

## Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2008.

## SITUATION FINANCIÈRE

### Plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites

Les informations relatives aux plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites figurent au paragraphe IV.11.

### Principaux actionnaires

A l'exception du versement des dividendes, il n'y a aucune autre transaction avec la société Electricité et Eaux de Madagascar, qui détient plus de 25 % du capital et des droits de vote.

### Autres parties liées

Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence figurent en Note IV.4.

## VI.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'évolution des engagements hors bilan est donnée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Avals, cautions, garanties donnés	23 098	21 919	22 080
Avals, cautions, garanties reçus	17 345	15 377	15 385
Hypothèques et nantissements donnés	2 594	1 962	2 417

Au 31 décembre 2008, les engagements hors bilan se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)		
Nature	Objet	Montant
<b>Aval, cautions, garanties données</b>		
. caution bancaire	au profit de la Commission Européenne	13 200
. gage financier	en contre-garantie de la caution reçue au profit de la Commission de Bruxelles	5 518
. cautions bancaires	sur emprunts bancaires liés à des investissements	3 500
. autres	autres	880
<b>Total</b>		<b>23 098</b>
<b>Hypothèques et nantissements donnés</b>		
	sur emprunts bancaires, liés à des investissements	2 594
<b>Aval, cautions et garanties reçues</b>		
. caution bancaire	au profit de la Commission Européenne	13 200
. cautions bancaires	sur achats de bois sur pied	1 400
. cautions bancaires	sur emprunts bancaires liés à des investissements	2 207
. garanties	retenues de garantie sur travaux	196
. garanties	sur des créances	342
<b>Total</b>		<b>17 345</b>

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

Gascogne SA bénéficie d'une garantie de passif reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société Gascogne Sack Tunisia (anciennement dénommée Grande Sacherie de Rades). Cette dernière échoit au 1<sup>er</sup> juillet 2007 sauf en matière fiscale et sociale (échéance dans ce cas au plus tard 4 mois après l'expiration de la période de prescription applicable).

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

### Les hypothèques et nantissements donnés portent sur les postes suivants :

(En milliers d'euros)	Date de départ	Date d'échéance	Montant des hypothèques	Valeur nette des actifs hypothéqués	Total au bilan	% du total
Immobilisations corporelles	1993/1998	au gré des parties ou < 2011	1 684	4 463	196 925	3,2 %
	1995/2002	2009/2014	910	1 788		

**VI.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Le 24 janvier 2009, une tempête s'est abattue sur le Sud-Ouest de la France, occasionnant de nombreux dégâts et la destruction d'une partie significative de la ressource forestière de la forêt des Landes de Gascogne. Le Groupe Gascogne, acteur industriel majeur de cette filière en Aquitaine, a immédiatement mobilisé ses ressources internes et commencé à mettre en œuvre les actions nécessaires pour la gestion des conséquences de cet événement, à la fois au niveau de ses activités, mais également dans le cadre des actions menées de concert avec tous les acteurs de la filière engagés solidairement pour la pérennité et le développement de la forêt des Landes de Gascogne.

Dans le cadre du crédit syndiqué, la société n'a pas respecté les ratios financiers au 31 décembre 2008 prévus par le contrat ce qui l'a conduit à classer l'intégralité de cet emprunt en dettes à court terme. Le Groupe a obtenu l'accord des banques de ne pas se prévaloir du non respect des ratios financiers au 31 décembre 2008 pour demander l'exigibilité anticipée des crédits concernés.

## **II.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (Exercice clos le 31 décembre 2008)**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gascogne SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **> Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **> Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

- Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note annexe aux états financiers consolidés III.9 "Dépréciation des actifs corporels, incorporels et des goodwills". Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- Concernant le non respect des covenants bancaires du contrat syndiqué décrit en note IV.12.1, nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu est conforme au référentiel IFRS et que les notes annexes aux états financiers consolidés IV.12.1 et IV.14.2 donnent une information appropriée à cet égard.
- Nous nous sommes assurés que la note annexe aux états financiers consolidés III.25 donne une information appropriée sur le traitement comptable retenu par votre société au titre de la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **> Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris-La-Défense et Paris le 24 avril 2009

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
**Thierry Colatrella**  
Associé

**Jean H. Legorju**  
Commissaire aux comptes

## II.5 - COMPTES ANNUELS 2008 SOCIÉTÉ MÈRE GASCOGNE SA

## II.5.1. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11 510</b>	<b>9 388</b>	<b>8 723</b>
Ventes de marchandises	-	-	-
Ventes de biens	13	47	550
Prestations de services	8 819	8 915	7 678
Autres produits	2 678	426	495
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12 092</b>	<b>8 806</b>	<b>9 749</b>
Variation de stocks de marchandises	-	-	-
Achats de matières premières et approvisionnements	-	2	2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	13	2	352
Autres achats et charges externes	7 359	3 815	4 061
Impôts, taxes et versements assimilés	313	262	257
Salaires et traitements	2 788	3 060	3 181
Charges sociales	1 083	1 071	1 281
Dotations aux amortissements	284	152	98
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	159
Dotations aux provisions pour risques et charges	72	306	169
Autres charges	180	136	189
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(582)</b>	<b>582</b>	<b>(1 026)</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>16 695</b>	<b>8 660</b>	<b>5 882</b>
Dividendes perçus	7 940	3 949	2 478
Produits financiers filiales	6 203	4 406	1 330
Produits financiers de trésorerie	216	305	29
Reprise sur provisions et transferts de charges	2 336	-	2 045
<b>Charges financières</b>	<b>8 585</b>	<b>7 736</b>	<b>1 819</b>
Dotations financières aux provisions	1 537	2 181	-
Frais financiers divers	7 048	5 555	1 819
<b>Résultat financier</b>	<b>8 110</b>	<b>924</b>	<b>4 063</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>7 528</b>	<b>1 506</b>	<b>3 037</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>139</b>	<b>2 231</b>	<b>38 670</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	114	2 195	29 658
Reprises sur provisions et transferts de charges	25	36	9 012
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>363</b>	<b>607</b>	<b>40 260</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	218	40 204
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	363	389	56
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(224)</b>	<b>1 624</b>	<b>(1 590)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	34	30
Impôts sur les bénéfices	(593)	(73)	(535)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>7 897</b>	<b>3 169</b>	<b>1 952</b>

## II.5.2 BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Montants bruts	2008 Amortissements et provisions	Montants nets	2007 Montants nets	2006 Montants nets
<b>Actif immobilisé</b>	<b>166 258</b>	<b>5 052</b>	<b>161 207</b>	<b>164 091</b>	<b>162 824</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 458</b>	<b>232</b>	<b>1 226</b>	<b>1 029</b>	<b>573</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 530</b>	<b>2 132</b>	<b>2 398</b>	<b>2 279</b>	<b>2 483</b>
Terrains forestiers	135	-	135	128	242
Autres terrains	1 267	85	1 182	1 199	1 104
Constructions	2 836	1 875	961	898	1 084
Autres immobilisations corporelles	211	172	39	41	53
Avances et acomptes	81	-	81	13	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>160 270</b>	<b>2 688</b>	<b>157 583</b>	<b>160 783</b>	<b>159 768</b>
Participations	138 526	-	138 526	136 426	138 463
Créances rattachées à des participations	16 755	-	16 755	16 247	11 758
Autres titres de participations	51	-	51	51	51
Prêts et autres immobilisations financières	4 938	2 688	2 250	8 059	9 496
<b>Actif circulant</b>	<b>106 507</b>	<b>159</b>	<b>106 348</b>	<b>80 518</b>	<b>66 504</b>
<b>Stocks</b>	<b>353</b>	<b>159</b>	<b>194</b>	<b>208</b>	<b>209</b>
Matières premières, approvisionnements	193	-	193	193	193
Marchandises	160	159	1	15	16
<b>Créances</b>	<b>91 160</b>	<b>-</b>	<b>91 160</b>	<b>68 157</b>	<b>59 597</b>
Avances et acomptes sur commandes	2	-	2	-	98
Clients et comptes rattachés	3 589	-	3 589	1 891	1 482
Autres créances	87 569	-	87 569	66 266	58 017
<b>Trésorerie actif</b>	<b>14 994</b>	<b>-</b>	<b>14 994</b>	<b>12 153</b>	<b>6 698</b>
Valeurs mobilières de placement	5 518	-	5 518	5 304	4 999
Disponibilités	9 476	-	9 476	6 849	1 699
<b>Charges comptabilisées d'avance</b>	<b>1 755</b>	<b>-</b>	<b>1 755</b>	<b>90</b>	<b>42</b>
<b>Ecart de conversion Actif</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>66</b>	<b>14</b>	<b>-</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>274 586</b>	<b>5 211</b>	<b>269 375</b>	<b>244 713</b>	<b>229 370</b>



## II.5.3 BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	2008		2007		2006	
	Avant répartition	Après répartition*	Avant répartition	Après répartition	Avant répartition	Après répartition
<b>Capitaux propres</b>	<b>126 662</b>	<b>126 662</b>	<b>124 242</b>	<b>118 260</b>	<b>121 735</b>	<b>117 834</b>
Capital social	29 909	29 909	29 903	29 903	29 256	29 256
Prime d'émission	44 561	44 561	44 538	44 538	42 343	42 343
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	2 990	2 990	2 926	2 990	2 926	2 926
Réserve facultative	35 477	35 477	38 328	35 477	40 228	38 327
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	4 874	4 874	4 874	4 874	4 874	4 874
Report à nouveau	137	8 034	26	-	48	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 897</b>	<b>-</b>	<b>3 169</b>	<b>-</b>	<b>1 952</b>	<b>-</b>
Provisions réglementées	817	817	478	478	108	108
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11 292</b>	<b>11 292</b>	<b>11 607</b>	<b>11 607</b>	<b>11 453</b>	<b>11 453</b>
<b>Dettes</b>	<b>131 421</b>	<b>131 421</b>	<b>108 801</b>	<b>114 783</b>	<b>96 182</b>	<b>100 083</b>
Emprunts & dettes auprès Ets de crédit	79 656	79 656	75 893	75 893	70 589	70 589
Autres dettes financières diverses	36 419	36 419	18 819	18 819	12 015	12 015
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	1 133	1 133	1 114	1 114	909	909
Dettes sociales et fiscales	3 029	3 029	2 446	8 428	1 798	5 699
Autres dettes	11 184	11 184	10 529	10 529	10 871	10 871
<b>Ecart de conversion passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du passif</b>	<b>269 375</b>	<b>269 375</b>	<b>244 713</b>	<b>244 713</b>	<b>229 370</b>	<b>229 370</b>

\* En fonction du projet d'affectation.

## II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

### I - FAITS MAJEURS

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, la société est toujours dans l'attente du jugement final qui devrait intervenir en 2009.

La société a mis en place un financement global pour le Groupe sous la forme d'un contrat syndiqué signé avec un pool de 14 banques en septembre 2008. Ce crédit d'une durée de 5 ans, comprend quatre tranches de financement :

- deux lignes pour un montant total de 75 M€ pour partie amortissable et pour partie "in fine" souscrites par Gascogne SA,
- Une ligne "revolving" ouverte pour un montant de 65 M€, remboursable "in fine" souscrite par les filiales,
- Une ligne de croissance externe.

Ce contrat renforce encore le rôle de cash-pooling de Gascogne SA dans le Groupe avec des conséquences significatives sur l'endettement (centralisation sur les comptes de Gascogne SA de la majorité des concours bancaires), et sur l'actif circulant (hausse corrélative des prêts en comptes courants aux filiales du Groupe).

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de bilan et de résultat 2008 sont établis suivant les principes comptables en vigueur dans le respect des règles d'image fidèle et de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation,
- coûts historiques.

### III - NOTES SUR LE BILAN

#### III.1. Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs comptables brutes

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Au 31 décembre 2008, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 780 K€ après une dotation nette de l'exercice de 332 K€.

(en milliers d'euros)	Début exercice	Acquisitions	Cessions Diminutions	Clôture Exercice
Immobilisations incorporelles	1 151	307	-	1 458
Terrains	1 402	-	-	1 402
Constructions	2 715	150	29	2 836
Autres immobilisations corporelles	212	11	12	211
Avances et acomptes	13	81	13	81
<b>Total</b>	<b>5 493</b>	<b>549</b>	<b>54</b>	<b>5 988</b>

#### III.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Dotations	Reprises Cessions	Clôture exercice
Immobilisations incorporelles	122	110	-	232
Terrains	75	10	-	85
Constructions	1 817	87	29	1 875
Autres immobilisations corporelles	171	11	10	172
<b>Total</b>	<b>2 185</b>	<b>218</b>	<b>39</b>	<b>2 364</b>

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

**Bâtiments d'habitation :**

• Murs	80 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans

**Bâtiments d'exploitation :**

• Murs	40 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans

**Matériel de transport** 5 ans

**Mobilier et matériel de bureau** 5 à 10 ans

**Matériel informatique** 5 ans

**Logiciels** 5 à 10 ans

### III.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

#### III.3.1 Participations

(en milliers d'euros)

Valeur Brute au 31/12/2007	138 526
Acquisitions	-
Cessions	-
<b>Valeur Brute au 31/12/2008</b>	<b>138 526</b>
Dépréciations au 31/12/2007	2 100
Dotations	-
Reprises	2 100
Dépréciations au 31/12/2008	-
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2008</b>	<b>138 526</b>

Une fusion interne est intervenue entre sociétés du Groupe au 31 janvier 2008 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : les sociétés Gascogne Wood et Gascogne Imberty ont été absorbées au sein d'une société unique Gascogne Wood Products.

Dans ce cadre, un échange de titres Gascogne Wood et Gascogne Imberty contre des titres de Gascogne Wood Products apportés sur la base de la valeur nette comptable des titres échangés (44 602 K€), a été réalisé, sans impact sur le résultat.

La provision de 2,1 M€ sur les titres de Gascogne Laminates a été intégralement reprise au 31 décembre 2008 compte tenu de l'estimation de la valeur de la filiale déterminée par test d'impairment.

#### III.3.2 Créances rattachées à des participations

Ce poste correspond aux comptes courants des filiales :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Gascogne Deutschland	5 451	6 111
Gascogne Laminates Switzerland	11 294	10 125
Grande Sack Tunisia	10	11
<b>Total</b>	<b>16 755</b>	<b>16 247</b>

Les comptes courants des filiales sont rémunérés au taux Euribor à un mois plus une marge.

## SITUATION FINANCIÈRE

### III.3.3 Prêts et autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Prêts filiales	Dépôts	Titres autocontrôle	Contrat liquidité	Autres titres	Total
Valeur Brute au 31/12/2007	5 093	9	3 117	-	1 057	9 276
Augmentations	-	-	-	431	-	431
Diminutions	(4 765)	(4)	-	-	-	(4 769)
Valeur Brute au 31/12/2008	328	5	3 117	431	1 057	4 938
Dépréciations au 31/12/2007	-	-	(160)	-	(1 057)	(1 217)
Dotations	-	-	(1 354)	(117)	-	(1 471)
Reprises	-	-	-	-	-	-
Dépréciations au 31/12/2008	-	-	(1 514)	(117)	(1 057)	(2 688)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2008</b>	<b>328</b>	<b>5</b>	<b>1 603</b>	<b>314</b>	<b>-</b>	<b>2 250</b>

#### Prêts aux filiales

Sociétés liées	Montant à l'origine	Date	Durée (années)	Solde 31/12/08	Solde 31/12/07
Cenpac	4 600	2002	7	328	987
Gascogne Wood Products	2 500	2006	7	-	2 053
Gascogne Paper	2 500	2006	7	-	2 053
	<b>9 600</b>			<b>328</b>	<b>5 093</b>

Gascogne Wood Products et Gascogne Paper ont remboursé leur prêt par anticipation par imputation du compte courant centralisé.

### III.3.4 Autocontrôle

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2008, 41 818 de ses propres actions (hors contrat de liquidité); à la date de clôture, le dernier cours coté est de 32,55 €.

Une dotation de provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été opérée pour un montant total de 1 354 K€ ; en conséquence, la provision au 31 décembre 2008 s'élève à 1 514 K€, en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2008 soit 38,55 €.

Au 31 décembre 2008, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

### III.3.5 Autres immobilisations financières

Gascogne SA détient une participation, pour un montant brut de 1 057 K€, d'environ 1,4 % dans la société Ambro, société de droit roumain cotée à la Bourse de Bucarest, spécialisée dans la fabrication de papier et d'emballage souple.

Les titres sont totalement provisionnés depuis 2007.

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité dont la gestion est confiée à un intermédiaire indépendant ont été reclassés en autres immobilisations financières en 2008 pour 431 K€ (337 K€ en titres Gascogne et 94 K€ en autres titres immobilisés). Ces titres sont dépréciés à hauteur de 117 K€ (méthodologie identique à celle appliquée aux titres d'autocontrôle)

## III.4 Stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	193	193
Marchandises	160	173
<b>Valeur Brute</b>	<b>353</b>	<b>366</b>
Dépréciations des marchandises	(159)	(158)
<b>Valeur nette</b>	<b>194</b>	<b>208</b>

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

### III.5 Créances

Elles sont toutes à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Clients et comptes rattachés	3 589	1 891
Créance d'impôt reportée en arrière (carry-back)	415	-
Solde dû par les filiales : Impôt société	386	987
Compte-courant Cash-Pooling Groupe	82 970	65 064
Etat, TVA	3 654	159
Autres créances	146	56
<b>Total</b>	<b>91 160</b>	<b>68 157</b>

La société a fait une demande de carry back auprès de l'administration fiscale sur son résultat fiscal négatif à hauteur de l'impôt acquitté sur le résultat 2007 soit 415 K€.

### III.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'achat. Elles constituent un instrument de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne.

Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture dans la mesure où la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est supérieure à leur valeur comptable.

### III.7 Charges comptabilisées d'avance

Ce poste comprend essentiellement les frais d'émission du crédit syndiqué étalés sur la durée du contrat.

### III.8 Capital social

(en milliers d'euros)	
Valeur au 01/01/08	29 903
Augmentation	6
Valeur au 31/12/08	29 909

(en nombre d'actions)	
Nombre d'actions au 01/01/08	1 993 538
Augmentation	425
Nombre d'actions au 31/12/08	1 993 963

Au 31 décembre 2008, le capital est composé de 1.993 963 actions de nominal 15 euros.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant
Situation Nette au 1 <sup>er</sup> Janvier 2008	124 242
Augmentation de capital	6
Augmentation des autres capitaux propres-primes d'émission	24
Résultat Net	7 897
Dividendes versés hors autocontrôle	(5 846)
Provisions réglementées	339
<b>Situation Nette au 31 Décembre 2008</b>	<b>126 662</b>

**III.9 Provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2008
Amende Commission européenne*	11 000	-	-	-	11 000
Médaille du travail	97	72	-	-	169
Actions gratuites	455	-	-	(399)	56
Autres	55	52	-	(40)	67
<b>Total</b>	<b>11 607</b>	<b>124</b>	<b>-</b>	<b>(439)</b>	<b>11 292</b>

\* Une provision de 2,2 M€ est comptabilisée par ailleurs dans les comptes de notre filiale Sachsa afin de couvrir en totalité le risque de 13,2 M€ tel que mentionné au paragraphe "Faits majeurs".

A la clôture de l'exercice, une dotation de provision avec contrepartie au titre des engagements de l'entreprise vis à vis de ses salariés en matière de médailles du travail, a été comptabilisée pour un montant de 72 K€. La provision au 31 décembre 2008, s'élève à 169 K€. Cette provision résulte de l'application de la recommandation CNC N° 2003-R.01.

Le coût estimé du programme d'attribution d'actions gratuites a été évalué par un expert indépendant et réparti sur quatre exercices. Une reprise a été comptabilisée en 2008 pour un montant de 399 K€ compte tenu de la non atteinte des objectifs.

**III.10 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

(en milliers d'euros)	Montant
Solde au 01/01/08	75 893
Remboursements	(75 892)
Nouveaux emprunts	75 000
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	4 655
<b>Solde au 31/12/08</b>	<b>79 656</b>

> Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts	75 001	-	-	75 001
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	4 655	-	-	4 655
<b>Total</b>	<b>79 656</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 656</b>

Le contrat syndiqué contient une clause de "covenants" financiers qui n'ont pas été respectés au 31 décembre 2008 :

GASCOGNE SA		Niveau au 31/12/2008	
Ratios à respecter			
Résultat d'exploitation consolidé	> 1,70	4 691	0,53
Frais financiers nets consolidés		8 873	
Dettes financières nettes	< 4,10	117 526	4,41
EBITDA		26 645	

Gascogne SA a obtenu l'accord des banques de ne pas se prévaloir du non respect des ratios financiers au 31 décembre 2008 pour demander l'exigibilité anticipée des crédits concernés.

Le contrat contient également des clauses de remboursements obligatoires dans certains cas précis qui ne se sont pas produits jusqu'à maintenant : cessions d'actifs au delà d'un certain seuil, excess cash flow consolidé, changement de contrôle et sinistre. Il est à noter que le sinistre de l'usine de Saint-Symphorien n'est pas concerné, car il avait été pris en compte préalablement à la signature du contrat de syndication bancaire.

### III.11 Dettes financières diverses

Ce poste se compose principalement des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Comptes courants des filiales (avance de trésorerie)	3 530	4 030
Comptes courants des filiales (cash pooling)	27 514	10 129
Comptes courants des filiales (solde impôt société)	1 892	875
Emprunts auprès des Fonds Communs de Placement du personnel	3 280	3 430
Intérêts courus	203	355
<b>Total</b>	<b>36 419</b>	<b>18 819</b>

Les emprunts auprès des Fonds Communs de Placements du personnel se décomposent en obligations non convertibles :

Date émission	Date échéance	Nombre obligations	Nominal de l'obligation en €	Total emprunt en K€
avril-04	avril-09	25 000	10	250
avril-05	avril-10	70 000	10	700
avril-06	avril-11	150 000	10	1 500
avril-07	avril-12	43 000	10	430
avril-08	avril-13	40 000	10	400
<b>Total</b>				<b>3 280</b>

### III.12 Autres dettes

Ce poste se compose principalement de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale (11 182 K€).

### III.13 Charges à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Intérêts courus sur dettes financières	135	316
Fournisseurs	317	245
Dettes fiscales et sociales	546	1 038
Autres dettes	1 354	855
<b>Total</b>	<b>2 352</b>	<b>2 454</b>

### III.14 Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products (ex Gascogne Imberty et Gascogne Wood), Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Cenpac, Mupa Emballages, Cenpac Distribution, Aquitaine Landes Industries, Landes Opportunités, Allwood France.

Les filiales calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposables séparément et s'acquittent des acomptes et soldes d'impôt auprès de la tête du groupe, Gascogne SA.

**Dans le bilan, l'intégration fiscale fait apparaître :**

- A l'actif, une créance de 386 K€ correspondant à l'impôt dû par les filiales à la société mère ainsi qu'une créance de carry-back pour 415 K€ et le solde d'impôt société dû par l'état de 3 479 K€.
- Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales soit 1 892 K€ et à l'économie d'impôt accumulée au 31 décembre 2008 soit 11 182 K€.

**III.15 Situation fiscale latente**

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros) Nature	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Décalages certains ou éventuels</b>						
• Amortissements dérogatoires	-	(149)	-	(111)	-	(260)
• Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
• Provisions pour investissement	-	(10)	-	(5)	-	(15)
<b>Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante :</b>						
• Congés payés (ancien régime)	54	-	10	-	64	-
• Participation des salariés	15	-	(15)	-	-	-
• Frais acquisition titres	69	-	(20)	-	49	-
• Autres	25	-	(20)	-	5	-
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>(159)</b>	<b>(45)</b>	<b>(116)</b>	<b>118</b>	<b>(275)</b>

**IV. - NOTES SUR LE RESULTAT**

**IV.1 Produits**

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers et de dividendes.

Les produits d'exploitation comprennent également les transferts de charges, principalement composés cette année de la neutralisation des frais d'émission du crédit syndiqué pour 1 622 K€ dans la mesure où ceux ci sont étalés sur la durée du contrat (voir paragraphe III.7).

**IV.2 Effectif de l'exercice 2008**

	Moyenne	31/12/2008
Cadres	18	18
Agents de maîtrise et techniciens	4	5
Employés	3	3
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>26</b>

**IV.3 Rémunérations des dirigeants**

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2008 se sont élevées à 1 888 K€ pour l'exercice 2008.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2008 aux membres du Conseil d'Administration, y compris pour leurs participations aux Comités spécialisés, se sont élevés à 180 K€.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2008.

Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006 a autorisé le Conseil à émettre des actions gratuites au profit des dirigeants.

Dans ses séances du 22 juin 2006, du 22 septembre 2006 et du 5 juin 2007, le Conseil d'Administration a fixé les conditions de performance et les critères d'attribution d'actions gratuites pour une quantité globale maximum de 42 000 actions.

Ces actions ont été acquises dans le cadre de l'autorisation de rachat d'actions et sont comptabilisées dans l'autocontrôle.

Le Conseil d'Administration qui se tiendra après l'Assemblée Générale du 25 mai 2009, approuvant les comptes de l'exercice 2008, pourra attribuer le minimum d'actions prévu aux 9 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008, soit un total de 1 677 actions.

Les dirigeants mandataires sociaux recevront respectivement 849 titres au maximum pour le Président-Directeur Général et 90 pour le Directeur financier

**IV.4 Intéressement du personnel**

Un système d'intéressement bénéficiant à l'ensemble du personnel de Gascogne SA (société mère) est en place depuis plusieurs années. Le dernier accord a été signé le 30 juin 2006 pour une période de trois ans. Dans la mesure où les critères d'intéressement n'étaient pas atteints au 31 décembre 2008, aucune provision n'a été constituée à ce titre.



## IV.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Dividendes filiales	7 940	3 949
Reprise (dotations) de provisions	(1 523)	(81)
Reprise (dotations) provisions titres filiales	2 100	(2 100)
Produits Intérêts sur prêts aux filiales et autres	5 756	4 380
Plus-value de cession de valeurs mobilières de placement	216	305
Produits financiers sur instruments dérivés	447	26
Gains (pertes) de change	22	(4)
Intérêts pénalités amende Commission européenne	(499)	(493)
Intérêts sur emprunts	(3 718)	(1 792)
Intérêts bancaires	(1 996)	(1 811)
Charges Intérêts sur prêts des filiales	(635)	(1 455)
<b>Total</b>	<b>8 110</b>	<b>924</b>

## IV.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
Résultat net sur cession immobilisations corporelles	114	1 977
Reprises de provisions réglementées	(6)	25
Amortissements dérogatoires	(332)	(378)
<b>Total</b>	<b>(224)</b>	<b>1 624</b>

## IV.7 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôts	7 528	(224)	7 304
Retraitements fiscaux	(7 169)	-	(7 169)
<b>Résultat fiscal avant impôt</b>	<b>359</b>	<b>(224)</b>	<b>135</b>
Impôt société théorique	120	(75)	45
Compensation	-	-	-
Imputation impôts sociétés déficit antérieurs	(120)	75	(45)
Impôt société intégration fiscale*	-	(593)	(593)
<b>Total impôts société</b>	<b>-</b>	<b>(593)</b>	<b>(593)</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>7 528</b>	<b>369</b>	<b>7 897</b>

\* Analyse de l'IS créateur :

(en milliers d'euros)	
Crédit d'impôt recherche	(69)
Carry-back	(415)
Divers : intégration fiscale	(109)
<b>Total</b>	<b>(593)</b>

**V - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Informations sur les entreprises liées**

(en milliers d'euros)

<b>Immobilisations financières</b>	
Participations	138 526
Créances rattachées à des participations	16 755
Prêts	329
<b>Créances et comptes rattachés</b>	
Clients et comptes rattachés et créances diverses	3 588
Comptes courants (solde impôt filiales)	386
Comptes courants (avance de trésorerie)	82 969
<b>Dettes</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	330
Comptes courants (cash pooling)	27 514
Comptes courants (avance de trésorerie)	3 530
Comptes courants (solde impôt filiales)	1 892
<b>Charges d'exploitation</b>	
Autres services extérieurs	533
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	
Prestations de services à l'égard des filiales	8 816
<b>Produits financiers</b>	
Intérêts des comptes courants et prêts aux filiales	5 690
Produits financiers de participations	7 940
<b>Charges financières</b>	
Intérêts des comptes courants	635

**VI - RELEVÉ DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008**

**VI.1 Engagements donnés**

**> Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite**

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite. Au 31 décembre 2008, ces engagements s'élevaient à 298 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 630 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2008, des contrats de retraite par capitalisation pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA. Ces engagements s'élevaient à 1 744 K€, dont 614 K€ au profit du dirigeant mandataire social au 31 décembre 2008 et sont couverts par des versements capitalisés s'élevant à la même date à 1 516 K€.

**> Droits individuels à la formation**

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis	1 765
Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande	1 765

**> Autres engagements donnés**

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

Dans le cadre du contrat de crédits syndiqués, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

## VI.2 Engagements reçus

La société emprunte à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse de taux, Gascogne SA a mis en place pour elle et pour les sociétés du Groupe, des SWAP de taux Euribor 3 mois contre un taux fixe. Le montant global de ces couvertures pour le Groupe s'élève à 97,4 M€ à un taux moyen de 3,8 %.

De même, Gascogne SA a conclu pour le compte du Groupe des contrats de couverture de change, principalement en USD pour 17 M€.

Gascogne SA bénéficie d'une garantie de passif reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société Gascogne Sack Tunisia (anciennement dénommée Grande Sacherie de Rades). Cette dernière échoit au 1<sup>er</sup> juillet 2007 sauf en matière fiscale et sociale (échéance dans ce cas au plus tard 4 mois après l'expiration de la période de prescription applicable).

## VII - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2008
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	285
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	301
<b>Total</b>	<b>586</b>

## VIII - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Dans le cadre du crédit syndiqué, la société n'a pas respecté les ratios financiers au 31 décembre 2008 prévus par le contrat ce qui l'a conduit à classer l'intégralité de cet emprunt en dettes à court terme.

Gascogne SA a obtenu l'accord des banques de ne pas se prévaloir du non respect des ratios financiers au 31 décembre 2008 pour demander l'exigibilité anticipée des crédits concernés.

**II.5.5 Tableau des filiales et participations**

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brut
<b>A-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Gascogne</b>				
<b>1 - Filiales détenues à plus de 50 %</b>				
Cenpac (Dax)	13 822	13 817	100	21 433
Gascogne Wood Products (Escource)	24 327	13 914	99	44 664
Gascogne Sack (Mimizan)	22 958	9 266	100	14 869
Gascogne Paper (Mimizan)	16 000	11 901	100	19 594
Gascogne Laminates (Dax)	5 155	1 820	100	20 664
Gascogne Deutschland (Allemagne)	1 227	4 555	100	2 860
Aigis (Grèce)	3 408	4 053	100	7 017
Gascogne Laminates (Suisse)	8 081	(4 330)	100	1 980
Gascogne Sack Tunisia (Tunisie)	3 724	(65)	100	4 569
<b>2 - Participations détenues entre 10 % et 50 %</b>				
Sachsa Verpackung (Allemagne)	6 136	5 240	10	835
<b>B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Gascogne</b>				
<b>1 - Filiales françaises</b>				
Forestière de Gascogne (Escource)	80	311	1	1
Landes Opportunités (Saint-Paul-lès-Dax)	40	(2)	100	40
<b>2 - Filiales étrangères</b>				
Gascogne UK (Royaume-Uni)	-	(215)	100	-
<b>C-Renseignements globaux sur tous les titres</b>				
<b>1 - Filiales françaises</b>	<b>82 382</b>	<b>51 027</b>	<b>-</b>	<b>121 265</b>
<b>2 - Filiales étrangères</b>	<b>22 576</b>	<b>9 238</b>	<b>-</b>	<b>17 261</b>
<b>Total C</b>	<b>104 958</b>	<b>60 265</b>	<b>-</b>	<b>138 526</b>

Valeur comptable des titres Net	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2008
21 433	328	-	139 058	1 338	2 066
44 664	17 597	-	96 833	2 707	4 081
14 869	-	-	80 409	877	1 768
19 594	30 887	-	110 256	673	-
20 664	22 184	-	103 576	(10 370)	-
2 860	5 451	-	-	(335)	-
7 017	-	-	11 558	(1 413)	-
1 980	11 295	-	39 543	945	-
4 569	10	-	6 152	52	-
835	-	-	20 308	250	25
1	8 295	-	56 054	(219)	-
40	-	-	-	1	-
-	211	-	38	(151)	-
121 265	79 291	-	586 186	(4 993)	7 915
17 261	16 967	-	77 598	(652)	25
<b>138 526</b>	<b>96 258</b>	<b>-</b>	<b>663 784</b>	<b>(5 645)</b>	<b>7 940</b>

### II.6 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### II.6.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gascogne SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

##### > Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

##### > Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Comme indiqué dans la note 3.3 de l'annexe présentant les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation, votre société constitue des provisions pour dépréciation lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à leur valeur d'utilité. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

##### > Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris-La-Défense et Paris le 24 avril 2009

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Thierry Colatrella

Associé

Jean H. Legorju  
Commissaire aux comptes

## II.6.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-3 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

### > Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225 38 du Code de commerce.

### > Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### > Convention de prestations de service

#### • Nature et objet :

- Prestations délivrées par la société mère ;
- Mise à disposition des dirigeants ;

#### • Modalités :

Les charges de fonctionnement de la holding aux sociétés du groupe sont facturées aux filiales en fonction de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice considéré.

Gascoigne SA a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

(en euros)

Gascoigne Paper	1 585 483
Gascoigne Sack	1 323 986
Cenpac	1 554 654
Gascoigne Laminates	1 750 786
Gascoigne Wood Products	1 399 507
Forestière de Gascoigne	247 019
Mupa Emballages	67 586
Landes Opportunités	1 000
Sachsa Verpackung	240 600
Aigis	108 900
Gascoigne Laminates Switzerland	229 356
Gascoigne Laminates Germany	281 604
Gascoigne Sack Tunisia	25 200
<b>Total</b>	<b>8 815 681</b>

### > Conventions de prestations financières

#### • Nature et objet :

Les conventions de prestations financières concernent des mises à disposition de fonds sous forme d'avances en compte courant ou sous forme de prêts aux différentes sociétés du Groupe.

#### • Modalités :

Les intérêts sur comptes courants sont facturés sur la base du taux Euribor à un mois majoré de 0,3 %.

Les intérêts sur les prêts aux sociétés Gascoigne Paper et Gascoigne Wood Products sont facturés sur la base du taux Euribor 3 mois majoré de 0,7 %.

Les intérêts sur le prêt à la société Cenpac sont facturés sur la base d'un taux correspondant à la moyenne trimestrielle de l'indice de référence constitué par la moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois.

## SITUATION FINANCIÈRE

Au titre de ces prestations, Gascogne S.A. a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

(en euros)

Gascogne Paper	1 533 246
Depland	84 684
Gascogne Sack	46 921
Cenpac	356 684
Gascogne Laminates	1 209 538
Gascogne Wood Products	1 030 301
Forestière de Gascogne	470 935
Mupa Emballages	58 034
Gascogne All Wood	16 833
Gascogne Deutschland	323 121
Gascogne UK	10 821
Gascogne Laminates Switzerland	549 297
<b>Total</b>	<b>5 690 415</b>

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les commissaires aux comptes

Paris-La-Défense et Paris le 24 avril 2009

KPMG Audit

Département de KPMG SA

**Thierry Colatrella**

Associé

**Jean H. Legorju**  
Commissaire aux comptes



### II.6.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ GASCOGNE SA (exercice clos le 31 décembre 2008)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Gascogne SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### > Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

#### > Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris-La-Défense et Paris le 24 avril 2009

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
**Thierry Colatrella**  
Associé

**Jean H. Legorju**  
Commissaire aux comptes

## II.7 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

### II.7.1. RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (SOCIÉTÉ-MÈRE)

	2008	2007	2006	2005	2004
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
a. Capital social (en K€)	29 909	29 903	29 256	29 256	29 256
b. Nombre d'actions émises	1 993 963	1 993 538	1 950 378	1 950 378	1 950 378
c. Nombre d'actions détenues par la société (hors contrat de liquidité)	41 818	41 818	41 818	134 318	134 318
<b>II - Opérations et résultats exercice (en K€)</b>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	8 832	8 961	8 228	5 987	6 260
b. Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	6 984	5 972	(9 322)	3 200	3 887
c. Impôts sur les bénéfices	(593)	(73)	(535)	2 352	(53)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	35	30	6	-
e. Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	7 897	3 169	1 952	(15 280)	3 020
f. Résultat distribué au titre de l'exercice	*	5 981	3 901	2 926	3 901
<b>III - Résultat par action (en euros)</b>					
a. Résultat après impôt, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	3,80	3,01	- 4,51	0,43	2,02
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	3,96	1,59	1,00	- 7,83	1,55
c. Dividende net distribué par action	*	3,00	2,00	1,50	2,00
<b>IV - Personnel</b>					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	25	25	24	21	18
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	2 788	3 060	3 181	2 602	2 262
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	1 083	1 071	1 281	965	903

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 mai 2009.

## II.7.2 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

				(en milliers d'euros)		
Nombre	Nature*	%	Sociétés	Valeur d'acquisition	Dépreciation	Valeur nette
<b>Actions de participation</b>				138 526	-	138 526
727 468	A	100,00 %	Cenpac	21 433	-	21 433
2 428 776	A	99,84 %	Gascogne Wood Products	44 665	-	44 665
10	A	0,20 %	Forestière de Gascogne	-	-	-
2 295 801	A	100,00 %	Gascogne Sack	14 869	-	14 869
1 000 000	A	100,00 %	Gascogne Paper	19 594	-	19 594
322 162	A	100,00 %	Gascogne Laminates	20 664	-	20 664
2 500	A	100,00 %	Landes Opportunités	40	-	40
1	P	10,00 %	Sachsa Verpackung	835	-	835
1	P	100,00 %	Gascogne Deutschland	2 860	-	2 860
37 000	A	100,00 %	Aigis	7 017	-	7 017
2	A	100,00 %	Gascogne UK	-	-	-
120 000	A	100,00 %	Gascogne Laminates Switzerland	1 980	-	1 980
686 000	A	99,99 %	Gascogne Sack Tunisia	4 569	-	4 569
<b>Autres titres hors participation</b>				52	-	52
2 050	P		Caisse Régionale Crédit Agricole	3	-	3
1	P	0,01 %	Compagnie des Landes	1	-	1
1	P	0,01 %	Coop. Agr. Forestière Sud-Atlantique	-	-	-
20	A	0,40 %	Sté Développement Economie Forestière	3	-	3
299	A	1,30 %	Aquitaine Création Innovation	45	-	45
12	A	0,03 %	Cofogar	-	-	-
<b>Total</b>				<b>138 578</b>	<b>-</b>	<b>138 578</b>

\* Nature :

A : Actions

P : Parts sociales

## II.8 - RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 MAI 2009

Délibérant à titre ordinaire,

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2008 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
- la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de Commerce,
- la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,

approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par un bénéfice net de 7 897 283,20 € .

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés, approuve le rapport du Conseil ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice net de 1 401 000 €.

Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

**TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les commissaires aux comptes en application de l'article L.225-86 du Code de Commerce.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de 7 897 283,20 €. Ce résultat majoré du report à nouveau de 137 072 € s'élève donc à 8 034 355,20 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 8 034 355,20 € en report à nouveau.

Il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2005	2 925 567 € soit 1,5 € par action	-	-
2006	3 874 360 € soit 2 € par action	-	-
2007	5 846 049 € soit 3 € par action	-	-

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 199 396 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites.
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 94 € par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution d'actions gratuites, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 18 743 224 €.

Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la cooptation de M. Jean-Laurent GRANIER en qualité d'administrateur, en remplacement de CACI 1 (Crédit Agricole Capital Investissement 1 SAS), démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2011 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner pouvoir au Conseil d'Administration, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en 2011, pour émettre en une ou plusieurs fois des obligations privées dont la souscription sera réservée au personnel du Groupe adhérent au fonds commun de placement GASCOGNE EPARGNE rattaché au plan d'épargne entreprise, à concurrence d'un montant maximum de 5 000 000 €.

## HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 180 000 € le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant la démission du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer Conseil Audit et Synthèse en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Mme Vernier-Bogaert Alexandra en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir sur les mandats de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010 statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Délibérant à titre extraordinaire,

**DIXIÈME RÉOLUTION**

Afin de se conformer aux modifications du Code de Commerce, l'Assemblée Générale décide la mise à jour des statuts.

**ONZIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

II.9 STRUCTURE DU GROUPE (AU 15 JANVIER 2009)

